Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17393 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 26 DÉCEMBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

BBC/FRANCE 3

ENQUÊTE SUR UN ENGOUEMENT

Dinosaures : le nouveau règne des terribles lézards

LE DINOSAURE, sous toutes ses formes, dans toutes les matières et pour tous les usages, atteint une popularité jamais vue. Si les « lézards terribles » ont été objets de fascination dès la révolution industrielle, les progrès de la technologie numérique expliquent ce nouvel engouement. *Dinosaure*, la nouvelle production Disney, a déjà attiré plus de 3 millions de spectateurs en France. La série de la BBC, « Sur la terre des dinosaures », a été vue par près de 19 millions de spectateurs en Grande-Bretagne, 40 millions aux Etats-Unis, et 6 millions en France. Et on attend pour l'été 2001 *Jurassic Park III*, produit par Steven Spielberg. Tim Haines, réalisateur de la série de la BBC, estime que les dinosaures *« représentent le pouvoir de la nature sur les hommes, bien avant les hommes. Retrouver les dinosaures, c'est se réconcilier avec la nature »*.

Lire pages 16 et 17

Il y a un an, les tempêtes

● Fin décembre 1999, deux tempêtes exceptionnelles traversaient la France ● Electricité : quelles leçons en a tirées EDF ? ● Forêts : les dégâts restent immenses ● Assurances : un particulier sur dix n'a pas encore été indemnisé

IL Y A UN AN, les 26 et 27 décembre 1999, deux tempêtes exceptionnelles traversaient la France d'ouest en est, laissant des traces encore visibles. La vitesse du vent a été de 150 à 165 km/h, des rafales dépassant, parfois, 200 km/h. Selon les Eaux et Forêts, il faut remonter au XVIIe siècle pour enregistrer des dégâts comparables. *Le Monde* en dresse le bilan matériel et économique. La forêt a payé le plus fort tribut : 138 millions de mètres cubes de bois ont été abattus, et le travail de plusieurs générations de forestiers a été parfois mis à terre. 3,5 millions de foyers furent privés d'électricité, dont 12 % vivaient encore sans courant cinq jours plus tard. EDF a tiré le bilan de ces délais en créant une force d'intervention rapide, la « Fire ». Mais l'entreprise publique renonce à enfouir ses lignes. Enfin, un particulier sur dix et une entreprise sur cinq n'ont pas encore été indemnisés.

Lire page 11 et notre enquête dans les Vosges page 9

REUTERS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Démocratie en Serbie

La page Milosevic est tournée

La coalition de partis qui avait porté Vojislav Kostunica *(photo)* à la présidence de la Yougoslavie, l'Opposition démocratique de Serbie (ODS), a enregistré, samedi 23 décembre, une victoire sans appel lors des élections législatives en Serbie, la plus grande des deux républiques de la Fédération yougoslave. Cette étape cruciale dans le rétablissement de la démocratie tourne la page du régime Milosevic, dont le parti est le grand perdant. p. 4 et notre éditorial p. 10

Les cités au rythme paisible du ramadan

LES QUATRE millions de musulmans de France s'apprêtent à célébrer la fin du ramadan, mardi 26 décembre. Le lendemain, l'Aïd el-Fitr sera une fête importante, marquée par des repas copieux et l'échange de cadeaux. Quelles que soient les motivations de chacun dans son observance du ramadan, le mois de jeûne se traduit par une ambiance plus détendue et plus calme comme aux Tarterets, à Corbeil-Essonnes, quartier réputé particulièrement sensible et agité en temps ordinaire. A la différence des pays musulmans, où il est vécu de manière collective et influence toute la vie publique, en France, le ramadan reste très largement une pratique individuelle.

Lire page 7

Fils d'un enfant abandonné, Tony Blair veut faciliter l'adoption

LONDRES
de notre correspondant

Dans un monde parfait, Anthony Charles Lynton Blair, le premier ministre britannique, aurait pu s'appeler Parsons, du nom de son grand-père, Charles Parsons, plus connu aux alentours de la première guerre mondiale sous son nom de scène, Jimmy Lynton. Seulement voilà, saltimbanques à la petite semaine, jeunes, nomades et pas mariés, Charles Parsons et Celia Ridgeway, les grands-parents naturels du premier ministre, abandonnèrent leur bébé Leo au plus jeune âge. Recueilli par James et Mary Blair, un couple d'ouvriers écossais, Leo Blair, le père du premier ministre, devint finalement avocat et leader d'une section du Parti conservateur.

Bien connue des biographes du chef de la « troisième voie », cette histoire personnelle d'une identité compliquée vient d'être publiquement évoquée par Tony Blair lui-même. *« Mon propre père fut un enfant adopté »*, a confié le premier ministre aux trois cents familles adoptives réunies à sa demande pour la présentation publique d'une profonde réforme des lois d'adoption anglaises, jeudi 21 décembre. Jugé trop long et décourageant, l'actuel processus d'adoption prend en moyenne trois ans et demi. Une éternité pour les demandeurs. *« A l'époque où mon père a été adopté* [1923], a expliqué M. Blair, *il n'y avait pas de loi. Je doute d'ailleurs fortement que ma grand-mère* [Mary Blair] *eût pu satisfaire les demandes qui sont faites aujourd'hui aux parents candidats. »*

Dorénavant, lorsque la loi sera votée en 2001, les candidats sauront, en six mois au maximum, si leur demande est on non acceptée. Le nouveau système devrait permettre une augmentation d'au moins 40 % des enfants adoptés dans les cinq ans, promet le gouvernement. Mieux, les candidats refusés, comme cette femme nommée Gwyneth Blakemore qui fut rejetée il y a quelques années parce que *« trop grosse »*, pourront aussi interjeter appel devant une commission spécialisée, à créer.

« Il est grand temps de remettre un peu de bon sens dans tout cela », a dit le premier ministre. Plus de vingt mille enfants abandonnés étaient adoptés chaque année en Angleterre et au pays de Galles dans les années 60. Moins de six mille le sont aujourd'hui, alors que deux mille enfants et mille deux cents familles potentielles sont présentement inscrits sur les listes d'attente.

C'est seulement en 1994 que Tony Blair retrouva sa tante « naturelle » – Pauline Harding, demi-sœur de son père Leo – grâce à une enquête du tabloïd *The Daily Mail*, qui fit les recherches généalogiques nécessaires. Père prévenant de quatre enfants, le premier ministre britannique a estimé que, *« si bons soient-ils »*, les orphelinats ne sauraient remplacer *« une vraie famille »* pour les enfants.

Le coût de la réforme, pour l'Etat qui entend aussi mettre en place un registre national des adoptés et adoptants potentiels, est évalué à environ 700 millions de francs. On ignore encore le détail des allégements de procédure envisagés. Une seule chose est sûre : les couples candidats à l'adoption devront être mariés, ce qui exclut a priori les concubins et les foyers homosexuels.

Une belle bataille parlementaire en perspective pour un projet auquel le premier ministre tient tout particulièrement.

Patrice Claude

YANNIS BEHRAKS/AFP

PROCHE-ORIENT

Triste Noël à Bethléem

Ambiance morose à Bethléem pour la veillée de Noël, endeuillée par le souvenir des morts et des blessés de l'Intifada. Jean Paul II a adressé un message très préoccupé aux chrétiens de la Terre sainte, au cours d'une messe célébrée à minuit sur la place Saint-Pierre. Mais Bill Clinton poursuit ses efforts pour arracher une paix : il a proposé un plan aux Israéliens et aux Palestiniens. p. 2-3

Ambitions au « perchoir »

RAYMOND FORNI

DÉPUTÉ du Territoire de Belfort, Raymond Forni est devenu président de l'Assemblée nationale après l'entrée de Laurent Fabius au gouvernement. A son « perchoir », il a de grandes ambitions comme auxiliaire de Lionel Jospin et comme réformateur de la procédure budgétaire.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1226 - 7,50 F

La Turquie à reculons vers l'Europe

UN AN après la reconnaissance de son statut de « candidate à la candidature » à l'Union européenne, voilà la Turquie prise dans une tourmente interne. Engluée dans les faillites bancaires – un « trou » de 40 milliards de dollars –, fragilisée par une instabilité politique chronique, agitée par des affrontements de rue, la « petite Asie » est entrée dans une nouvelle spirale infernale depuis l'assaut des forces de l'ordre contre vingt prisons où des détenus poursuivaient une grève de la faim (*Le Monde* du 21 décembre).

Lancée pour *« sauver des vies »*, l'opération, menée à coups de bulldozers, d'hélicoptères et d'engins blindés, s'est soldée, ces derniers jours, par la mort de vingt-sept personnes, selon un bilan provisoire. Si la répression, les révoltes de prisonniers et les protestations de rue ne sont pas une nouveauté en Turquie, les récents événements éloignent ce pays de ses objectifs européens et révèlent le délitement avancé de l'Etat.

Minée par ses contradictions, étouffant sous le carcan de son dogme fondateur, la république d'Atatürk marche à reculons vers l'Europe. A peine en question, les critères de Copenhague – relatifs aux droits de l'homme, à la démocratie, à l'Etat de droit et posés par les Quinze comme préalable à tout début de négociations d'adhésion – soulèvent des réticences, surtout au sein de la classe politique, incapable de tirer le pays vers le changement. *« N'ayez pas peur des réformes ! »*, a récemment lancé la Tusiad, l'association des patrons turcs, dans une sévère mise en garde adressée au gouvernement. Cette incapacité à amorcer les changements voulus en vue de l'intégration européenne apparaît de façon plus flagrante encore avec l'adoption d'une loi de remise de peine visant à réduire la surpopulation carcérale.

Pour l'heure, c'est la révolte dans les prisons qui focalise toute l'attention. Sans aucun doute, la brutalité des méthodes employées a justifié les condamnations venues de toutes parts. Toutefois, le fonctionnement des groupes d'extrême gauche, à l'origine des protestations, n'a, semble-t-il, rien à envier à celui des « bourreaux ». Ce sont les procès et les exécutions auxquels ces organisations ont recours à l'intérieur des prisons pour éradiquer les *« traîtres »* à la cause.

Marie Jégo

Lire la suite page 10

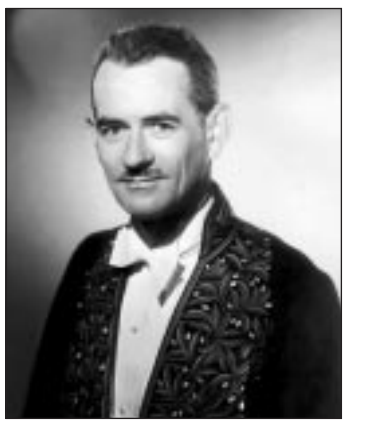

AFP

LOUIS LEPRINCE-RINGUET

Entre la science et la foi

L'académicien Louis Leprince-Ringuet, décédé samedi 23 décembre, à Paris à l'âge de 99 ans, était l'un des plus grands physiciens nucléaires de sa génération mais aussi un humaniste et un chrétien convaincu. Il a été notamment le créateur du laboratoire de physique de l'Ecole polytechnique et l'inventeur des « chambres à bulles », qui permettent de photographier les phénomènes nucléaires. p. 12 et 20

International	2	Abonnements	12
France	5	Aujourd'hui	13
Société	7	Météorologie-Jeux	15
Horizons	9	Culture	16
Entreprises	11	Guide culturel	18
Carnet	12	Radio-Télévision	19

NATIVITÉ **La fête de la naissance du Christ a été célébrée avec gravité. A Bethléem, les cérémonies ont été réduites au minimum en signe de solidarité avec le soulèvement palestinien. ● À ROME, lors de la messe de minuit et dans son message *urbi et orbi,* lancé lundi 25 décembre, Jean Paul II a exprimé sa préoccupation devant la situation au Proche-Orient et sa solidarité avec les 150 000 chrétiens de la Terre sainte, qu'il avait visitée pour la première fois au mois de mars. ● EN INDONÉSIE, des terroristes s'en sont pris aux lieux de culte de la minorité chrétienne lors de la veillée de Noël : les attentats à la bombe ont fait quatorze morts et plus de soixante blessés, selon le dernier bilan. ● À PARIS, les chrétiens se sont réunis dans les églises et ont manifesté leur solidarité pour les exclus, à l'exemple de ceux du quartier de la rue Saint-Denis, lieu de prostitution.**

Noël de douleur en Terre sainte et de terreur en Indonésie

Dans son message traditionnel, le pape a exprimé son inquiétude pour la situation au Proche-Orient. En Asie du Sud-Est, quatorze personnes ont été tuées lors d'attentats à la bombe contre la cathédrale de Djakarta et plusieurs églises indonésiennes

AVANT de donner sa bénédiction traditionnelle *urbi et orbi*, le pape devait rendre public, lundi 25 décembre, un message de Noël presque entièrement consacré à la situation au Proche-Orient. Tous les espoirs de paix qu'il avait pu exprimer lors de sa visite en Israël et dans les territoires occupés, du 22 au 26 mars, semblent presque effondrés. D'où la solennité particulière des appels répétés qu'il a lancés cette année, à l'occasion de Noël, en direction des responsables politiques de la région et des 150 000 chrétiens de Terre sainte.

La messe de minuit, dimanche soir 24 décembre, a été pour la première fois célébrée sur la place Saint-Pierre, et sous la pluie, pour tenir compte de la foule des fidèles (50 000) venus à Rome pour le Noël de l'année du Jubilé, qui prendra fin le 6 janvier. Dans son homélie, Jean Paul II a déclaré : *« Avec vous, nous tremblons pour le sort de toute la région du Proche-Orient. Je pense avec inquiétude aux Lieux saints, en particulier à la ville de Bethléem où malheureusement, en raison de la situation politique troublée, les rites de Noël ne peuvent pas être célébrés avec leur solennité habituelle. »*

« Nous sommes proches de vous, chers frères et sœurs, dans une prière intense, a t-il ajouté en s'adressant directement aux chrétiens de Terre sainte. *Nous partageons votre angoisse au sujet de l'avenir de l'ensemble de la région. Malgré la difficulté, la confiance des chrétiens en la paix au Proche-Orient et dans le reste du monde ne peut pas être ébranlée. »* Le pape a enfin rappelé avec émotion son pèlerinage en Terre sainte, notamment son étape à la grotte de la Nativité à Bethléem, avant de prier Dieu pour *« que la lumière de cette nuit de Noël se projette sur l'avenir et oriente les pas de l'humanité sur le chemin de la paix »*.

Noël a été célébré le 24 décembre dans tous les pays chrétiens, à l'exception des pays orthodoxes qui fêteront la naissance du Christ le 7 janvier, selon le calendrier julien. En Indonésie, la fête a tourné au drame.

SÉRIE D'EXPLOSIONS

Selon le dernier bilan provisoire du lundi 25 décembre, quatorze personnes ont été tuées et quarante-sept autres sérieusement blessées lors d'une série d'attentats à la bombe qui ont eu lieu, la veille de Noël, contre des églises. Dix-huit bombes ont explosé dans huit villes d'Indonésie, dont la capitale, Djakarta, où la cathédrale, trois églises et un temple protestant où été touchés. Parmi les morts figurent deux policiers. Onze autres membres des forces de sécurité ont été blessés.

Alors que la nouvelle des explosions se répandait dans Djakarta, des tirs de pétards, utilisés à profusion depuis le début du mois de jeûne du ramadan, continuaient de retentir dans les rues de la capitale. Le président Abdurrahman Wahid a estimé que ces attentats visaient surtout à affaiblir le gouvernement d'Indonésie, premier pays musulman au monde. Près de 90 % des 210 millions d'Indonésiens sont musulmans, mais le pays compte aussi une forte minorité catholique et protestante.

Chrétiens et musulmans s'affrontent depuis deux ans dans l'archipel des Moluques. Des violences qui ont fait plus de 4 000 morts depuis janvier 1999 et un demi-million de déplacés. Plusieurs milliers de miliciens islamistes venus d'autres îles d'Indonésie sont aux Moluques pour mener, selon eux, la « guerre sainte » contre les chrétiens.

A Bethléem, Mgr Sabbah souligne l'unité du peuple palestinien

BETHLÉEM
correspondance

A Bethléem, en ce soir de Noël, point de flonflons ni de majorettes, seuls ceux qui sont animés d'une foi profonde ou d'une solidarité sincère à l'égard du peuple palestinien sont réunis là, dans l'église Sainte-Catherine, pour assister à la messe de Noël qui clôt le Jubilé. Ils sont près de quatre mille à avoir fait le chemin. Quelques rares – les prudents arrivés de bonne heure et les officiels – ont le privilège d'être assis, les autres, debout pendant près de deux heures, tentent d'apercevoir Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, évêque de Jordanie, d'Israël et de Chypre, maître de la cérémonie, ou Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne.

Ce dernier, escorté d'une dizaine de gardes du corps, est arrivé une petite minute avant minuit. Il y a quelques jours encore, les habitants de la cité de Jésus n'étaient pas certains de sa venue, le président palestinien ne s'étant pas rendu en Cisjordanie depuis le début de l'Intifada. Mais M. Arafat n'a pas failli à la coutume de participer à cette cérémonie, depuis que Bethléem est devenue autonome en 1995, afin de marquer l'unité du peuple palestinien. En revanche, son épouse, chrétienne d'origine, n'est pas à ses côtés, comme les années précédentes. Profitant de l'occasion, M. Arafat a eu un certain nombre d'entretiens avec certains de ses ministres basés à Ramallah (Cisjordanie) qu'il n'avait pas vus depuis trois mois.

CÉRÉMONIES RÉDUITES

Outre son message spirituel d'amour du prochain, que celui-ci soit *« chrétien, musulman, juif ou druze »,* Mgr Sabbah souligne lui aussi tout particulièrement l'unité du peuple palestinien. *« En ces temps, le mystère* (de l'Incarnation) *nous dit aussi que nous sommes chrétiens dans une société arabe, chrétienne et musulmane, et dans une société palestinienne qui réclame sa liberté. »* Et d'ajouter : *« De cette société nous sommes une partie intégrante, nous sommes dans le cœur et non sur les franges de la société. De nouveau, au milieu de la guerre, de la démolition et de la revendication de la liberté, c'est dans cette société que Dieu nous veut chrétiens. »* Manière de répliquer aux déclarations de responsables politiques et fonctionnaires israéliens dont la presse se fait régulièrement l'écho, sur l'émigration de nombreuses familles chrétiennes en Occident ou sur les craintes des chrétiens de Jérusalem-Est de tomber un jour sous le joug de la loi palestinienne.

Dehors, pas un chat. Les rues, fouettées par la pluie et balayées par le vent, sont désertes. La place de la Mangeoire devant la basilique byzantine de la Nativité, à laquelle est accolée l'église Sainte-Catherine, construite au XIXe siècle, est désespérément vide. Quelques lampes scintillent dans les arbrisseaux récemment plantés sur la place rénovée. L'immense scène aux structures métalliques, construite pour les festivités du Jubilé qui avaient commencé il y a tout juste un an, ressemble à un navire échoué.

La plupart des chœurs venant de l'étranger ont annulé leur voyage, et la pluie, qui ne cesse de tomber, a obligé les responsables de la mission Bethléem 2000 à improviser une estrade dans le hall du bâtiment qui servait de centre de presse l'an dernier. Le spectacle est écourté et le public maigre. Quelque deux cents habitants de Bethléem sont venus voir et écouter les chœurs de Corée et d'Angleterre, et ceux de la ville. En 1999, ils étaient 100 000 agglutinés, venus du monde entier, pour assister au spectacle et à la messe de Rome, diffusée en direct sur grand écran.

« L'humeur n'est pas à la fête » remarque une des organisatrices. *« Et puis, les gens n'ont pas réussi à rentrer dans la ville, l'armée israélienne les empêche de venir »*, ajoute-t-elle. Les contraintes des militaires ont certainement dissuadé certains pèlerins de tenter l'expédition jusqu'à Bethléem en territoire autonome palestinien. Mais, en réalité, les pèlerins ne sont tout simplement pas venus en Terre sainte. Les statistiques du ministère du tourisme israélien enregistrent une baisse de 64 % du taux d'occupation des hôtels pour le mois de novembre. A Nazareth, au nord d'Israël, la fréquentation hôtelière a chuté de 79 % et la plupart des établissements ont dû fermer.

Signe des temps, la veille de Noël, les retardataires désireux d'assister à la messe de Noël de Bethléem pouvaient encore obtenir de la Custodie franciscaine de Terre sainte le fameux laissez-passer rose, dont la distribution est habituellement épuisée deux à trois semaines avant l'événement.

Catherine Dupeyron

« S'il revenait aujourd'hui à Noël, Jésus viendrait rue Saint-Denis »

DEHORS, les néons clinquants et les vitrines racoleuses proposent des *« relaxations coquines »*, un nu intégral en vidéo ou en *live*, de la lingerie fine et sexy. Dedans, sur fond d'orgue, de tambourins et de flûtes, les derniers cantiques de Noël s'envolent sous les ogives. Les cierges transpercent la pénombre des piliers et des nefs. Puis les portes de verre s'ouvrent sur la rue Saint-Denis et laissent passer le flot des fidèles. Coincée entre l'une des rues les plus chaudes de Paris et le boulevard Sébastopol, l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, ce soir de Noël, concurrence des sex-shops désertés.

REPORTAGE

Les religieuses dominicaines arpentent le quartier, à l'écoute des prostituées

Dehors pourtant, la rue piétonne désemplit rarement. Marginaux esseulés, zonards et touristes mêlés, clientèle de passage ou habituée, l'œil rivé sur les vitrines teintées, les rideaux clos ou les filles plantées comme produits d'appel devant ces magasins du sexe. Dedans, des religieuses dominicaines drapées dans leur habit blanc, figées dans la prière comme des statues de pierre, portent l'espoir dans ce milieu de néant. Depuis 1976, elles assurent une permanence d'accueil à l'église Saint-Leu. La liturgie, les offices, les groupes de prière rythment leur vie et opposent leur paix au bruit et au vertige de la rue.

Sœur Hubert-Dominique est l'une d'elles. Chaque jour, elle arpente la rue Saint-Denis, chapelet au doigt et en habit, un bonjour ici, un sourire là. Elle s'assied dans l'église et attend, à sa façon, ses « clients », marginaux du Forum des Halles, toxicomanes, SDF, alcooliques, simples passants et prostituées. *« Des gens qui cherchent Dieu, ici aussi, ou qui font un bout de chemin avec nous dans la foi. »* Le silence de l'église prête à la confidence. La religieuse écoute : *« Ils ont besoin de parler, de raconter. Je ne suis pas là pour juger. Quand Jésus rencontre des hommes et des femmes, y compris la femme adultère, il ne leur fait pas la morale. »*

« MAISON FAMILIALE »

Le fait de rester en habit dominicain dans un tel quartier ? *« Ça provoque, mais pas de manière agressive. »* L'important est d'offrir un lieu ouvert, une présence. Présence quasi muette pour accueillir la solitude insupportable d'un soir de Noël. Royaume de Dieu après le royaume du sexe. Les prostituées viennent à l'église pour brûler un cierge ou pleurer. *« Ce n'est jamais pendant leur travail qu'elles viennent à l'église. Elles ont une trop haute idée de Dieu »*, précise sœur Hubert-Dominique, convaincue, comme l'apôtre Paul, que *« là où le péché abonde, la grâce surabonde »*. Que *« Dieu travaille le cœur de chaque homme »*, qu'il soit miné par l'alcool, l'argent ou le sexe. Comment fait-elle pour tenir ici depuis plus de vingt ans ? La prière en communauté, la parole de Dieu, chaque matin, chaque soir, méditée.

A quelques pas de Saint-Leu, rue Saint-Denis, vivent des Petites sœurs de Jésus. Elles aussi pourraient témoigner de la dégradation du quartier, de l'arrivée de la drogue, du proxénétisme hôtelier, de la multiplication des filières de prostitution (Brésil, Afrique, pays de l'Est), de la répression du racolage, de la fermeture des « studios » remplacés par... les sex-shops dont le nombre a doublé en vingt ans, du refoulement des prostituées vers le haut de la rue Saint-Denis et les périphériques. La politique du « Paris propre » combat le proxénétisme, mais ce sont les femmes qui pâtissent. *« On a mis le pied dans une fourmilière, c'est tout. Le business écrase les personnes »*, constatent sœur Marie-Noëlle et sœur Elisabeth.

Elles se souviennent d'Isa, une prostituée qui venait chaque matin partager leur petit-déjeuner, avant d'être hospitalisée pour cause de sida, de demander le baptême et de mourir dans leurs bras. Elles se souviennent aussi de Danièle, fauchée sur le trottoir par une crise cardiaque, immédiatement entourée par ses compagnes qui ont spontanément formé, devant son corps, *« une haie d'honneur »*. Les religieuses étaient au milieu d'elles. Ce sont elles qui ont préparé le célébration des funérailles. Une quarantaine de prostituées de la rue y assistaient. *« Celles qui n'étaient pas là ne se prostituaient pas ce jour-là »*, assure Marie-Noëlle.

L'appartement des Petites sœurs de Jésus est la *« maison familiale »* des prostituées. Elles entrent, sortent, prennent un repas, racontent une histoire, passent le nez à l'oratoire. Elle y viennent toujours seules, comme pour afficher leur désir de liberté et d'amitié vraie. C'est même l'un des rares endroits où elles peuvent confier leur vrai nom. *« Notre rôle est bien modeste,* explique sœur Marie-Noëlle, croix de bois autour du cou. *Il consiste à tisser les petits liens qui font les grandes amitiés. Ce sont des femmes magnifiques. Quand elles nous parlent, ce n'est jamais de la rue, mais de leur vraie vie, de leur famille, de leurs amis. Nous ne faisons que tendre une main. Celles qui le veulent la saisissent. Pour les autres, nous n'insistons pas, mais en cas de pépin elles savent où nous trouver. »*

PERMANENCE D'ACCUEIL

Les Petites sœurs de Jésus n'ignorent rien du travail abrutissant de la rue, des efforts pour en sortir, se réinsérer, des rechutes : *« La prostitution marque au fer rouge. »* Comme leurs collègues dominicaines, elles se gardent de toute moralisation ou prosélytisme. Elles répondent aux questions, c'est tout. Sur Dieu par exemple. *« Elles n'en ont pas une idée très claire, mais elles savent que quelqu'un veille sur elles. Pour les Africaines, Jésus est leur père. »* Découragées par l'ampleur de la tâche ? *« Il n'y en aurait qu'une à qui notre présence aurait signifié quelque chose depuis vingt ans que nous n'aurions pas perdu notre temps. »*

A quelques pas de là s'est ouvert, il y a deux ans, le fameux Dépôt, devenu le lieu de rencontres le plus branché des milieux gays de Paris. Chaque soir, dans un décor d'obscurité totale et de musique assourdissante, quelque cinq cents personnes dissimulent des amours de moins en moins protégées, sur lesquelles la presse et les autorités se sont récemment alarmées *(Le Monde* du 21 novembre). A l'entrée de l'établissement abondent pourtant les dépliants qui alertent la clientèle sur les risques encourus. C'est dans un appartement juste au-dessus du Dépôt que Daniel Caraco, prêtre des Petits frères de l'Evangile, a choisi de vivre. *« Les homosexuels ne sont pas des parias*, dit-il. *Je suis frappé par le nombre de jeunes seuls, déboussolés, qui viennent au Dépôt cacher leur détresse. »*

Daniel est bien connu des patrons de cet établissement gay qu'il reçoit chez lui, avec des clients anciens ou actuels. Avec Denis Trinez, le prêtre responsable de la paroisse de Saint-Leu, il se prépare à ouvrir une permanence d'accueil. Bien sûr, l'Eglise qu'ils représentent ici est détestée : *« L'Eglise, pour eux, c'est le rejet des homos et de la capote. »* Il ne s'attend pas à réunir des foules mais, comme les sœurs de la rue Saint-Denis, il entend borner son rôle à écouter, offrir un repas, une poignée de main, une amitié. *« Noël nous rappelle que, Jésus, c'est un message d'amitié,* dit Daniel Caraco. *Il ne parle jamais en haut d'une chaire. Il se mêle aux gens. Il est toujours assis au milieu d'eux. Et, s'il revenait aujourd'hui à Noël, je suis sûr qu'il viendrait rue Saint-Denis, prendre un verre. »*

H. T.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK GIROS

1 Prêtre, vous avez fondé, il y a vingt ans, l'association Aux captifs, la libération, qui tente d'accueillir prostituées et paumés de la rue. Que représente pour eux cette période de Noël ?

C'est la pire de toutes. Celle où remontent les angoisses, où se ressentent le plus la solitude et l'échec de ce peuple de la rue, errants, marginaux, zonards, clochards. Beaucoup d'efforts sont faits pour les accueillir à Noël, et celui qui est seul, une nuit comme celle-là, c'est vraiment qu'il n'a plus rien. Celle qui fait le trottoir à Noël, c'est vraiment qu'elle n'a plus de famille, ni d'ami. Il faut entendre leur cri ou, plutôt, le grand silence organisé autour d'eux.

2 Quel regard portez-vous sur les mutations de ce quartier de la rue Saint-Denis, où vous avez été prêtre ?

On a voulu chasser les prostituées et les toxicomanes comme on a chassé les bateleurs des Halles. Mais on n'a fait que repousser les détresses un peu plus loin dans ce centre-ville devenu dépotoir de tous les leurres de la société. La rue saint-Denis, c'est aujourd'hui trente-cinq sex-shops possédés par trois seuls propriétaires ! Jeune prêtre dans le 16e arrondissement, j'avais commencé à « travailler » avec les prostituées et les travestis du bois de Boulogne. Depuis, je suis frappé par la croissance continue de la prostitution masculine et, plus encore, par le nombre de « disparitions » d'errants, qui ne s'estiment même plus assez dignes pour aller se soigner. Autrefois, on enfermait les marginaux. Aujourd'hui, on organise leur « disparition » physique. Certes, le revenu minimum d'insertion, la loi sur les exclusions ont amélioré la situation, mais ces dispositifs ne touchent que le haut de pavé, si j'ose dire, de la pauvreté.

3 Venir de la part de l'Eglise auprès de ces exclus de la rue, c'est un atout ou un handicap ?

Avec les volontaires d'Aux captifs, la libération, nous allons dans les rues les mains nues. Dans nos permanences proches des gares ou du bois de Boulogne, nous n'avons rien d'autre à offrir à ces exclus que des lieux d'écoute et d'amitié. Nous les suivons dans un hôpital ou une prison. Notre minibus sillonne le quartier, le cours de Vincennes ou le bois de Boulogne. Ce « peuple » de la rue sait que nous venons de la part de l'Eglise. Nous cheminons avec lui sur la voie de la réinsertion et, pour ceux qu'elle touche, la foi est une manière de résister, de ne pas se laisser couler.

Propos recueillis par Henri Tincq

Israël et l'Autorité palestinienne examinent des propositions soumises par Bill Clinton

Elles incluraient des échanges de territoires et un mécanisme de garanties

Après le retour chez eux, samedi 23 décembre, des négociateurs israéliens et palestiniens, à l'issue de cinq jours de discussions à Washington, les deux parties doivent examiner des *« idées »* de règlement qui leur ont été soumises par le président Bill Clinton. D'après le chef de la diplomatie israélienne, leurs réponses devraient être transmises, mercredi ou jeudi, à M. Clinton, qui décidera de l'opportunité ou non d'un sommet.

VINGT-QUATRE heures après la fin des discussions israélo-palestiniennes aux Etats-Unis et le retour chez eux des négociateurs des deux bords, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et les membres de son *« mini-cabinet de paix »* ont examiné, dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 décembre, les propositions de paix formulées par le président américain sortant Bill Clinton. D'après la radio publique israélienne, M. Barak a convoqué à cet effet, dans une base militaire du nord d'Israël, son propre chef de cabinet, Gilad Sher, le chef de la diplomatie, Shlomo Ben Ami, le chef du parti de gauche Meretz, Yossi Sarid, le ministre de la justice, Yossi Beilin, le chef du conseil national de sécurité, le général Uzi Dayan, et Danny Yatom, conseiller du premier ministre pour les questions de sécurité.

M. Ben Ami, a indiqué la radio, a fait état à cette occasion d'une *« percée »* dans les pourparlers avec les Palestiniens, qui ont été *« très sérieux et très encourageants »*, avait-il déclaré dès samedi, au terme de cinq journées de discussions à la base aérienne américaine de Bolling, près de Washington. Il a préconisé l'acceptation par Israël des idées suggérées par M. Clinton. M. Barak a, pour sa part, émis des réserves, d'après la même source. Il a notamment indiqué qu'*« Israël ne se précipitera pas aveuglément sur la voie de la paix »*. Il a cependant mis en garde contre un gel du processus de paix, estimant que cela susciterait fatalement une vague de violence et nuirait à l'unité d'Israël.

A en croire un sondage publié, lundi, par le quotidien israélien *Yediot Aharonot,* les Israéliens sont plutôt (48 %) hostiles à ces propositions. Quarante-trois pour cent des 501 personnes interrogées – représentatives de la population adulte de l'Etat juif – les approuvent et 9 % sont indécis. La question posée était la suivante : approuvez-vous un accord prévoyant le transfert aux Palestiniens des quartiers arabes de Jérusalem, 95 % des territoires (occupés), la renonciation à la souveraineté (israélienne) sur le mont du Temple (l'esplanade des Mosquées de Jérusalem), hormis le Mur occidental (des Lamentations), le droit au retour limité (en Israël) des réfugiés palestiniens (de 1948), la création d'un Etat palestinien, et enfin l'annexion à Israël de blocs d'implantations (en Cisjordanie) ?

Quelques heures avant la réunion du cabinet, M. Ben Ami avait déclaré à la radio de l'armée que pour Israël et les Palestiniens, c'est à présent *« le moment de vérité »*. *« Nous devons choisir entre détourner les yeux et regarder la réalité bien en face et comprendre qu'il n'y a rien de tel que de parvenir à la paix »,* a-t-il estimé. M. Barak avait, de son côté, fait valoir qu'une absence d'accord avec les Palestiniens pourrait remettre en cause les traités de paix existants avec la Jordanie et l'Egypte.

« Si un accord n'est pas trouvé et si la situation se détériore, des fissures vont apparaître dans les autres accords de paix, et l'isolement d'Israël va empirer, avec la violence en toile de fond », a dit le premier ministre. *« Nous sommes en plein milieu d'une tentative visant à réduire la violence* (...)*et aussi à trouver le moyen de relancer les négociations afin de mettre un terme à ce conflit. »*

D'ores et déjà, le chef de l'opposition de droite en Israël, Ariel Sharon, a accusé M. Barak de *« brader Eretz Israël* (Israël plus les territoires palestiniens) *et cette opération,* a-t-il dit, *est d'autant plus scandaleuse qu'elle se fait pour emporter des élections »*. D'après M. Sharon, les propositions américaines *« menacent Israël »*. De son côté, le Conseil du Grand rabbinat a réaffirmé que l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, le mont du Temple pour les juifs, devait rester sous souveraineté israélienne. Le ministre israélien de la santé, Roni Milo, du Parti du centre, s'est déclaré radicalement opposé à ce qu'Israël *« renonce à sa souveraineté sur le mont du Temple »,* dans un entretien à la télévision publique.

Les Palestiniens ont réagi avec circonspection aux idées de M. Clinton. *« Nous devons les étudier très prudemment* (...) *car elles concernent l'avenir de régions palestiniennes et le destin du peuple palestinien pour les générations à venir »,* a indiqué le négociateur Yasser Abed Rabbo lors d'une conférence de presse, dimanche. Selon lui, *« ces propositions visent à combler les écarts entre les deux parties et concernent toutes les questions sur une formule d'arrangement final.* (...) *Elles incluent les idées sur des garanties concernant l'application de l'accord* (...), *y compris le déploiement d'une force internationale »*. La veille, le chef de la délégation palestinienne, Saeb Erakat, avait insisté sur les *« profondes divergences »* entre les parties. *« Il y a des différences sur les réfugiés* (palestiniens), *sur Jérusalem, sur les questions de sécurité et territoriales »,* a-t-il dit.

« ATMOSPHÈRE ENCOURAGEANTE »

Un des membres de la délégation israélienne, Gilad Sher, avait ensuite admis, sur la télévision américaine CNN, que *« les différences sont importantes, mais qu'il y a des idées encourageantes, une atmosphère encourageante pour poursuivre ce que nous avons commencé ici il y a cinq jours »*. *« Il y a une volonté de se rapprocher de la conclusion d'un accord-cadre sur le statut final* (des territoires)... *Nous essaierons de parvenir à quelque chose avant que le président Clinton ne quitte ses fonctions »,* a-t-il ajouté. Saeb Erakat a, lui aussi, affirmé que Yasser Arafat avait *« clairement fait savoir qu'il souhaitait un accord sous la présidence de Clinton »*.

« Cela a été une semaine très constructive, mais nous nous sommes rendu compte que cela était très, très difficile », a résumé un porte-parole de la Maison Blanche, P. J. Crowley. Il a indiqué qu'aucune décision ne serait prise, concernant notamment un sommet sur le Proche-Orient, avant que les parties ne manifestent leurs intentions. – *(AFP, Reuters.)*

L'état de santé de M. Arafat est « satisfaisant »

Le président palestinien, Yasser Arafat, soixante et onze ans, a rencontré l'éminent neurologue jordanien Ashraf Kurdi, qui est son médecin privé, lors d'une visite de vingt-quatre heures à Amman, a indiqué ce dernier, dimanche 24 décembre à l'Agence France-Presse. Il s'agissait d'une *« rencontre privée »* qui a toutefois permis *« des examens médicaux de routine »*, a précisé M. Kurdi, selon lequel *« l'état de santé du président palestinien est satisfaisant »*. Il a réaffirmé que les tremblements dont souffre M. Arafat *« sont dus à la tension et ne représentent pas de danger pour sa vie »*.

Le président palestinien avait dû être porté, mardi 19 décembre, par ses gardes du corps jusqu'à sa voiture, lors des obsèques, à Gaza, du général Abdel Mohti El Sabaoui. Interrogé à ce sujet, M. Arafat avait attribué ce malaise à l'émotion et non à l'épuisement. D'après M. Kurdi, ce malaise *« ne signifie en aucun cas une détérioration de la santé de M. Arafat, mais il s'agit clairement d'un malaise provoqué par l'émotion »*. – *(AFP.)*

Heurts en Cisjordanie et à Gaza

Des heurts ont opposé l'armée israélienne à des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, dimanche 24 décembre. Tsahal a notamment fait état d'échanges de tirs dans la ville de Naplouse, sous contrôle palestinien, et dans d'autres parties de la Cisjordanie. Une Israélienne a été blessée près de Bethléem par des manifestants palestiniens qui ont jeté des pierres sur sa voiture, a indiqué l'armée. Le corps mutilé d'un Palestinien a été retrouvé près de la ville de Ramallah, en Cisjordanie. La victime a été étouffée, poignardée, et l'une de ses mains a été coupée, d'après des sources hospitalières.

Dans la bande de Gaza, une bombe a explosé près d'un car de colons juifs sans faire de blessés. L'armée israélienne a riposté par des tirs de roquettes qui ont touché des habitations palestiniennes, ont rapporté des témoins palestiniens. Par ailleurs, des bulldozers de Tsahal ont déraciné des arbres fruitiers sur quinze hectares de terres palestiniennes, pour ouvrir une nouvelle route menant au bloc des implantations du Goush Katif, selon les propriétaires.

Les « idées » que le président américain aurait suggérées

Le président américain Bill Clinton a soumis aux négociateurs israéliens et palestiniens des *« idées »* qui pourraient constituer la base d'un accord de paix. Aucune indication n'a été fournie de source officielle américaine sur ces suggestions – dont Washington a d'ores et déjà informé l'Egypte. Mais d'après les journaux israéliens, les principales dispositions seraient les suivantes :

● **Les quartiers arabes de Jérusalem-Est** (annexé) et l'esplanade des Mosquées passeraient sous contrôle palestinien.

● **Israël se retirerait,** en outre, de 95 % de la Cisjordanie et de 100 % de la bande de Gaza, occupées depuis la guerre de Six Jours de juin 1967.

● **Des blocs d'implantations** en Cisjordanie regroupant 80 % des colons juifs de la région seraient annexés à Israël, dans le cadre d'échanges territoriaux.

● **Les Palestiniens renonceraient au droit au retour** en Israël des réfugiés de la première guerre israélo-arabe (1948) ou de leurs descendants. Seul un petit nombre de réfugiés seraient autorisés à revenir dans l'Etat juif à titre humanitaire, dans le cadre d'un programme de regroupement des familles dispersées.

● **Création de l'Etat palestinien.**

● **Un mécanisme de garanties** incluant le déploiement de forces internationales dans les territoires de Cisjordanie et Gaza, serait également prévu en cas d'accord, a déclaré l'un des négociateurs palestiniens, le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo.

● **Des rencontres séparées** Clinton-Barak et Clinton-Arafat auraient lieu d'ici la fin de la semaine, si les deux parties approuvent ces idées, a indiqué le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami. Ces rencontres seraient destinées à vérifier s'il y a lieu d'organiser un sommet tripartite Barak-Arafat-Clinton, qui pourrait avoir lieu la semaine suivante.

En Iran, ouverture du procès des meurtriers présumés d'opposants

Deux ans après les faits, les services de renseignement se retrouvent sur la sellette

MIEUX vaut tard que jamais. Deux ans après les faits, le procès des auteurs présumés de meurtres d'opposants et d'intellectuels iraniens perpétrés en novembre 1998 s'est ouvert, samedi 23 décembre, à huis clos devant le tribunal militaire de Téhéran. Une nouvelle audience était prévue lundi, toujours à huis clos. Dès la fin de la première audience, le juge Mohammad Reza Aghighi a annoncé la mise en détention provisoire de trois des dix-huit personnes accusées dans cette affaire et dont les identités sont tenues secrètes. D'après l'acte d'accusation, cinq personnes comparaissent en tant que principaux auteurs des crimes et treize autres comme complices.

Les familles des victimes et leurs avocats ont refusé de participer aux audiences pour protester contre le huis-clos, décrété pour des raisons de *« sécurité nationale »* à en croire la justice. Elles n'en demeurent pas moins plaignantes.

Cette affaire fut pratiquement le premier moment de vérité pour le président réformateur, Mohammad Khatami, un peu plus d'un an après son accession à la présidence. Consécutivement aux meurtres, en novembre et décembre 1998, du couple d'opposants Dariush et Parvaneh Forouhar, ainsi que des écrivains Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh, et à des informations sur une *« liste noire »* des personnalités mal pensantes à abattre, le ministère des renseignements, sur l'insistance de la présidence, avait été forcé d'admettre que certains de ses propres agents, présentés comme des brebis galeuses, avaient trempé dans ces assassinats. C'était une première non seulement en Iran, mais à l'échelle de la région.

Bien que M. Khatami ait promis une grande diligence, et que des voix se soient régulièrement élevées de toutes parts pour protester contre le black-out imposé à l'enquête, celle-ci a sombré dans la plus grande confidentialité, des raisons de sécurité nationale et les investigations sur de possibles liens des présumés coupables avec des parties étrangères étant régulièrement invoquées pour justifier les délais. Incarcéré, le principal prévenu, Saïd Emami, haut responsable des services de renseignement, était de surcroît décédé dans sa cellule en juin 1999 : les autorités avaient indiqué que l'homme s'était donné la mort en absorbant de la crème dépilatoire. L'ensemble des Iraniens et de la classe politique sont convaincus qu'Emami a *« été suicidé »*.

Nombreux sont les Iraniens qui sont convaincus qu'Emami lui-même n'était qu'un second couteau et que le ministre des renseignements d'alors, Ali Fallahian, aujourd'hui membre du conseil de discernement des intérêts de la République, tirait les ficelles. L'un des plus célèbres journalistes réformateurs aujourd'hui en prison pour pensée politiquement incorrecte, Akbar Ganji, l'a, du reste, publiquement désigné comme tel.

Quelques jours avant l'ouverture du procès, l'avocat des familles de deux victimes – MM. Mokhtari et Pouyandeh –, Me Nasser Zarafchan a été arrêté pour avoir affirmé que ces deux intellectuels avaient été tués en vertu de fatwas (décrets religieux) promulguées par des religieux conservateurs. Me Zarafchan en est à sa seconde incarcération depuis les assassinats.

Mouna Naïm

Moscou ne remplit pas ses engagements dans la lutte contre le blanchiment d'argent

Le classement de l'« affaire Mabetex » critiqué

MOSCOU
de notre correspondante

Il n'y a plus d'« affaire Mabetex » en Russie. Le parquet général a décidé le 13 décembre, après vingt-six mois d'instruction, de clore *« pour absence de délit »* l'un des plus retentissants scandales financiers de l'ère Eltsine et de blanchir ses principaux figurants : les filles de l'ancien président russe et ancien intendant du Kremlin, Pavel Borodine. *« Cent vingt-deux tomes de 250 pages chacun, tout ira à la poubelle »*, a expliqué le juge d'instruction, Rouslan Tamaïev.

Personne ne doutait du fait que l'enquête Mabetex était depuis longtemps à demi-morte. Mabetex est le nom d'une société luganaise soupçonnée d'avoir corrompu des proches de Boris Eltsine en échange de marchés de construction à Moscou, et d'avoir aidé au recyclage en Suisse de l'argent de la *« famille »* présidentielle. Mais la désinvolture avec laquelle Moscou a choisi de claquer la porte au nez de la justice suisse qui, elle, continue d'enquêter, a suscité agacements et inquiétudes en Occident.

En mai 1999, parallèlement à l'enquête russe, Genève avait ouvert une instruction pour blanchiment d'argent, ayant retrouvé la trace de millions de dollars versés par Mabetex et par Mercata, une société tessinoise de construction, sur des comptes genevois dont les ayants droit étaient Pavel Borodine et ses proches. Dès juillet 2000, le juge Daniel Devaud, chargé du dossier, faisait parvenir une commission rogatoire à Moscou d'où il ressortait, documents bancaires à l'appui, que M. Borodine (aujourd'hui secrétaire de l'Union Russie-Bélaruss) et sa famille avaient touché 25 millions de dollars sur les 61 millions de commissions versés par la société Mercata, en échange de la rénovation du Grand Palais du Kremlin et de la Cour des comptes.

« DOCUMENTS TRÈS INSTRUCTIFS »

Aujourd'hui, le juge Devaud, s'il ne se dit *« pas vraiment surpris »*, exprime son amertume : *« Les Russes ont classé l'affaire et la seule explication est d'ordre politique »*, a-t-il déclaré au *Monde*. *« Il faut arrêter de faire passer les autorités suisses pour des benêts. S'il est normal que des hauts fonctionnaires de l'administration présidentielle russe touchent des commissions de plusieurs millions de dollars sur des comptes en banques suisses, qu'on nous le dise. Ce serait plus simple. Nous aimerions également savoir si M. Borodine bénéficie dans son pays d'une immunité spéciale »*, ajoute-t-il.

Pour Bernard Bertossa, le procureur de Genève, la clôture de l'« affaire Mabetex » ne sera pas sans conséquence pour l'image de la Russie. *« Comment accepter que les agents publics d'un Etat aient le droit de toucher des pots-de-vin, alors que cet Etat demande aujourd'hui des crédits à des organismes financiers internationaux ? »*, interroge-t-il. A Moscou, *« il y a une justice pour les amis et une autre pour les opposants »*, ajoute-t-il, en allusion aux ennuis judiciaires de Vladimir Goussinski, le patron de Media-Most, le seul groupe de presse indépendant, devenu l'ennemi numéro un du parquet russe.

Dans les milieux de la police fédérale de Berne, le ton est encore plus alarmiste. *« Rouslan Tamaïev* (l'enquêteur russe) *affirme qu'il n'a pu verser à son dossier les documents bancaires fournis par la Suisse, car il s'agissait de photocopies. C'est absurde. Personne ne l'empêchait en Suisse de faire authentifier ces documents »*, s'agace un policier. Dans un exercice de diplomatie, le procureur fédéral, Valentin Roschacher, a toutefois assuré que l'*« entraide judiciaire »* russo-suisse se poursuivait sur d'autres dossiers. Il regrettait cependant que sur l'« affaire Mabetex », les Russes n'aient pas exploité des *« documents très instructifs »* transmis par Berne.

Ailleurs, on commence également à mesurer les conséquences du classement à Moscou du scandale Mabetex. Contacté par *Le Monde*, Pierre Moulette, secrétaire du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI, un organisme qui dépend de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, OCDE), estime qu'il est *« dommage que la partie suisse extrêmement déterminée à faire avancer les choses* (en matière de lutte contre le blanchiment) *n'ait pas rencontré l'aide escomptée côté russe »*. En juin, le GAFI avait dressé pour la première fois la liste des pays *« non coopératifs »* en matière de lutte contre l'argent sale. Avec quatorze autres Etats, la Russie avait été sommée de faire des progrès avant juin 2001, sous peine de se voir imposer des *« contre-mesures »* économiques. Parmi les critères retenus contre la Russie, figurait la *« mauvaise volonté évidente pour répondre de manière constructive à l'assistance mutuelle légale »* entre Etats.

Moscou s'est-elle pliée aux autres recommandations du GAFI ? Lors de sa visite en France fin octobre, Vladimir Poutine disait vouloir coopérer avec cet organisme et affirmait préparer *« un certain nombre de textes législatifs dans ce sens »*. *« De nombreux centres off-shore figurant sur notre liste, ainsi d'autres pays comme Israël, ont fait des efforts concrets en adoptant de nouvelles législations. Mais à part un exercice intense de rédaction, la Russie ne bouge apparemment pas. Il n'y a pas de contacts directs entre le secrétariat exécutif du GAFI et les autorités russes depuis deux ans. Or il faudrait un engagement politique sur ces questions »*, constate pour sa part Pierre Moulette,.

A Moscou, le jour où l'inspecteur Tamaïev classait l'« affaire Mabetex », le ministre des finances, Alexeï Koudrine, annonçait de son côté qu'un projet de loi contre le blanchiment d'argent serait enfin déposé en mai 2001 devant la Douma (Chambre basse du Parlement). Au même moment, le chef de la police des impôts disait avoir reçu le feu vert du président Poutine pour créer un service de renseignement financier capable de traquer les criminels financiers et de rapatrier les capitaux sales. Des mesures annoncées depuis déjà des années.

Agathe Duparc

La justice genevoise dépassée par la politique russe

Les autorités judiciaires helvétiques n'ont décidément pas de chance avec la Russie. En décembre 1998 déjà, au terme d'un retentissant procès, un jury populaire de Genève avait acquitté, *« faute de preuves »*, Sergueï Mikhaïlov, parrain présumé de la mafia russe, désavouant ainsi le procureur qui avait requis une condamnation *« exemplaire »* pour appartenance à une organisation criminelle. L'homme d'affaires russe avait pu regagner Moscou, où il coule des jours tranquilles. Le classement de l'« affaire Mabetex » représente une nouvelle déconvenue pour les enquêteurs genevois. Le procureur de la Confédération, Valentin Roschacher, a déclaré que la Suisse considérait l'entraide judiciaire avec la Russie comme terminée dans ce dossier.

De son côté, le procureur général de Genève doit décider au début de l'année de la poursuite ou non de l'enquête. Sans dissimuler son amertume, il a regretté l'absence de *« volonté politique »* à Moscou de voir aboutir cette affaire. – *(Corresp.)*

Le camp des démocrates remporte haut la main les élections législatives en Serbie

Les alliés de Vojislav Kostunica accèdent aux moyens de gouverner

La coalition qui soutient le président Kostunica a remporté les élections législatives de Serbie, samedi 23 décembre, avec environ 65 % des voix. Zoran Djindjic devrait former un gouvernement avant la mi-janvier. Cette étape était cruciale dans le rétablissement de la démocratie : la Serbie est en effet la plus grande des deux Républiques de Yougoslavie et c'est là que sont les véritables leviers du pouvoir.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

La coalition de partis qui avait porté Vojislav Kostunica à la présidence de Yougoslavie, l'Opposition démocratique de Serbie (ODS), a enregistré, samedi 23 décembre, une victoire attendue et sans appel sur les socialistes de Slobodan Milosevic, lors des élections législatives en Serbie, la plus grande des deux républiques de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro). A l'issue de ce scrutin historique mais sans ferveur, l'ODS contrôle maintenant tous les leviers du pouvoir dans le pays, tournant la page du régime Milosevic qui, en une décennie de nationalisme guerrier, avait mis le pays en coupe réglée.

L'ODS avait sans doute accompli le plus difficile le 24 septembre dernier. Vojislav Kostunica avait alors infligé à l'ex-président serbe une défaite qui paraissait encore improbable peu auparavant. Une fois abattue la clé de voûte du système politique yougoslave, tout l'édifice s'est effondré. Le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic, première force politique du pays sous la précédente législature, ne recueille plus qu'environ 13 % des voix. Son électorat traditionnel, déboussolé, n'a pas été convaincu par son discours souvent arrogant et peu crédible. Il n'a pas abusé grand monde en essayant de nier sa propre responsabilité dans une faillite économique creusée par ses dix années de pouvoir et d'incriminer l'incompétence de ses adversaires politiques qui ne font que s'installer aux commandes.

Le sort électoral a été encore plus cruel pour la femme de l'ancien autocrate de Belgrade, Mira Markovic. Le Parti de la gauche yougoslave (JUL) qu'elle dirige – un groupement d'affairistes et de nouveaux riches davantage qu'un parti politique – recueille un humiliant 0,8 %, loin de la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Parlement. L'influence de la JUL sur le régime de Milosevic était allée croissant ces dernières années, au détriment du SPS pourtant beaucoup plus représentatif. Cette dérive, ainsi que la réélection de Slobodan Milosevic à la tête du SPS fin novembre, a conduit au départ de plusieurs poids lourds du SPS qui depuis ont créé leurs propres partis. Autre vaincu : le Mouvement serbe du renouveau (SPO), qui disparaît de la scène, victime des errements de son leader, Vuk Draskovic.

MENACE LIMITÉE

La nouvelle opposition serbe comprendra, outre le SPS, deux formations nationalistes extrémistes : le Parti radical serbe, de Vojislav Seselj, et l'Union des Serbes, formation créée par Arkan, l'ancien chef de milices pendant les guerres de Croatie et de Bosnie et trafiquant en tout genre tombé sous les balles de tueurs anonymes au début de cette année. Dans un pays où le nationalisme fait toujours recette, ces deux formations semblent avoir tiré profit de la crise dans le sud de la Serbie où la police serbe est en butte à des guérilleros albanais. La menace de ces trois partis et leur pouvoir de nuisance sur la politique de la nouvelle majorité devraient cependant être très limités.

Pour l'ODS, en revanche, c'est le triomphe. En septembre, elle avait porté Vojislav Kostunica à la présidence yougoslave, puis formé le gouvernement fédéral et, dans le même temps, emporté quasiment toutes les villes importantes aux élections municipales serbes. Depuis samedi, elle est assurée d'occuper les deux tiers des sièges à l'Assemblée de Serbie et sera donc en mesure de demander à Zoran Djindjic, le président de l'un des partis membres de la coalition, le Parti démocrate, de constituer un gouvernement chargé de mener une politique compatible avec ses aspirations d'intégration euro-atlantique et de réformes économiques.

« *Dans les jours qui viennent, nous aurons un gouvernement qui aura la possibilité de créer des institutions démocratiques et une économie de marché orientée vers le social* », a indiqué Vojislav Kostunica. Le nouveau gouvernement devra « *déclarer la guerre à la corruption et résoudre les problèmes hérités, tels que le Kosovo ou les relations avec le Monténégro. Nous pouvons, avec beaucoup de plaisir mais aussi de responsabilité, continuer de nous battre pour la transformation de la Serbie et de la Yougoslavie* », a-t-il ajouté.

Christophe Châtelot

Le sort de Slobodan Milosevic est entre les mains du nouveau pouvoir

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic ne se résout pas à dire son dernier mot. Il y a quelques jours le dictateur serbe déchu, après deux mois d'isolement, semblait encore déterminé à survivre à sa chute, combatif lorsqu'étaient évoqués d'éventuels enquêtes et procès visant sa famille, calme lorsqu'était examinée la situation politique dans le pays.

Se faisant réélire à la présidence du Parti socialiste de Serbie (SPS) le 25 novembre, il a encore imposé une énième purge des cadres qui contestaient ses volontés, puis il a accordé un long entretien à la chaîne de télévision belgradoise Palma, le 12 décembre. Il semblait espérer pouvoir tirer profit de la décision du nouveau pouvoir de ne pas inquiéter les ténors de l'ancien régime et de conduire une transition douce en Serbie.

L'avenir politique de Slobodan Milosevic paraît bien compromis. Hommes politiques et juristes évoquent de plus en plus l'éventualité de poursuites judiciaires en Serbie, concernant notamment des accusations de corruption, de fraude électorale et de crimes politiques, et Belgrade affirme traquer ses comptes bancaires secrets ; enfin, l'ex-président yougoslave est recherché par la justice internationale pour crimes contre l'humanité durant la guerre du Kosovo, et devrait être prochainement inculpé aussi pour des faits datant de la guerre de Bosnie-Herzégovine. Pourtant, M. Milosevic ne jouait pas perdant à la veille des élections.

Il est ainsi revenu, lors des deux heures d'entretien à Palma, sur ses années de pouvoir et les conflits qui ont ensanglanté l'ex-Yougoslavie, avec un leitmotiv : tous coupables, sauf moi. En résumé, lui n'a fait que défendre l'intérêt national serbe et résister aux attaques de l'étranger. Le bilan de cette décennie n'est, selon lui, finalement pas si mauvais : l'ancien maître de Belgrade a « *la conscience tranquille* » et peut « *dormir en paix* ». Et s'il a dû quitter la présidence, c'est uniquement à cause du « *coup d'Etat* » du 5 octobre qui a suivi « *des élections qui ont eu lieu sous la pression étrangère, sous la menace d'une invasion et de sanctions* ». Il ne s'est départi d'un calme olympien que lorsque le journaliste a évoqué le sort de son fils Marko qui, réfugié en Russie, serait menacé par la mafia serbe. Caïd qui contrôlait des trafics d'essence et de cigarettes, Marko Milosevic avait fui Belgrade dès le lendemain de la chute de son père, et certains de ses anciens associés ont été abattus au cours des semaines suivantes.

SURVEILLANCE RAPPROCHÉE

Slobodan Milosevic vit pour sa part toujours à Dedinje, un quartier résidentiel sur les hauteurs de Belgrade, où il possède une villa. Il est protégé à la fois par des gardes du corps qui lui sont restés fidèles, et qui sont payés par son parti ou sa famille, et par des policiers au service du gouvernement. Il est difficile de savoir s'il faut le décrire comme libre ou prisonnier. Le pouvoir tolère de toute évidence ses activités politiques, il peut recevoir des visiteurs et se déplacer en ville dans une voiture aux vitres teintées ; il est toutefois sous surveillance rapprochée et ne pourrait pas quitter le pays s'il le souhaitait.

Comme il le fut durant toute sa vie, il reste très proche de son épouse, Mira Markovic – laquelle dirige son propre mouvement politique, la Gauche yougoslave (JUL). Or l'image de Mira Markovic est, en Serbie, la source de toutes les blagues populaires. On murmure que l'épouse de l'ex-dictateur aurait été internée à plusieurs reprises ces dernières années. Lors de récentes apparitions publiques, elle est apparue tantôt très nerveuse tantôt quasiment apathique, relançant les rumeurs sur les rudes traitements médicaux qu'elle subirait, et son discours demeure aussi violent que celui qu'elle avait inspiré l'an dernier sur « *l'Occident fasciste* ». Tandis que Slobodan Milosevic dénonce, par exemple, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye comme « *une institution politique* » participant à « *un mécanisme qui vise à promouvoir le génocide du peuple serbe* », Mira Markovic va encore plus loin en déclarant : « *le TPIY est la Gestapo de la fin du siècle, et ses prisons sont des camps de concentration et des chambres à gaz* [...] *destinées aux opposants politiques, aux nations désobéissantes* ». « *Lui est déterminé à se battre pour exister politiquement, mais la folie de sa femme ne l'aide pas à retrouver le sens des réalités* », témoigne, sous couvert d'anonymat, un des visiteurs du soir du couple Milosevic.

« *Nous n'avons pas de meilleur candidat que Slobodan Milosevic,* estimait pour sa part, à la veille des législatives, Mirko Marijanovic, le vice-président du SPS, l'un des derniers gardiens du temple. *C'est un grand patriote qui a essayé de garantir l'unité et la souveraineté du pays à l'époque la plus difficile de l'histoire du peuple serbe, l'époque de l'embargo et de l'agression de l'OTAN. La majorité du peuple ne croit pas que ce régime était rétrograde et dictatorial.* » Et de citer les premiers écueils rencontrés par l'équipe de « *putschistes* » du président Kostunica, les troubles en Serbie du Sud, la montée des prix et la rudesse de la vie quotidienne...

L'avenir de M. Milosevic est désormais entre les mains du nouveau pouvoir. Or les avis divergent. Le ministre yougoslave des affaires étrangères, Goran Svilanovic, a déclaré que « *sa place est dans une institution pénitenciaire* », tandis que le co-ministre serbe de la justice, Sead Spahovic, a franchi un pas supplémentaire en réclamant directement son extradition vers La Haye et les geôles du TPIY, estimant que « *la Serbie ne dispose pas de juges indépendants capables de juger Milosevic* » et que « *sa comparution est importante car la population n'est toujours pas consciente des crimes qui ont été commis par cet Etat et en son nom* ». Mais la population, effectivement toujours nationaliste, sait qu'elle peut compter sur la farouche opposition de Vojislav Kostunica au tribunal de l'ONU sur les crimes de guerre. Le président est favorable à des procès qui auraient lieu en Serbie, voire à pas de procès du tout, dans le cadre de sa politique de « *stabilisation* » et de « *réconciliation* ». Et M. Milosevic compte sur cette fibre patriotique, qui a longtemps incité la Serbie à s'isoler du monde extérieur, pour éviter un procès international.

Rémy Ourdan

La Yougoslavie, huitième membre de l'Helvétistan

BERNE
de notre correspondant

Poursuivant sa réinsertion dans la communauté internationale, la Yougoslavie a retrouvé sa place, mercredi 20 décembre, au Fonds monétaire international (FMI), en attendant d'être réadmise au début de 2001 à la Banque mondiale. Son retour dans les institutions de Bretton Woods, dont elle a été exclue en 1992 pour son rôle dans les guerres balkaniques, a été grandement facilité par le coup de pouce de la Suisse pour aider le nouveau pouvoir de Belgrade à remplir les conditions requises d'adhésion. En contrepartie d'une enveloppe bien garnie, Berne a convaincu le président Vojislav Kostunica de se joindre à l'Helvétistan, devenant ainsi le huitième membre de ce groupe dirigé par la Suisse et qui assure à celle-ci un poste d'administrateur au FMI et à la Banque mondiale.

La constitution de l'Helvétistan remonte à 1992, lors de l'adhésion de la Confédération aux institutions de Bretton Woods. Soucieux de pouvoir se faire entendre dans les instances dirigeantes, le ministre suisse des finances de l'époque, Otto Stich, avait imaginé de conclure une alliance avec les républiques d'Asie centrale qui cherchaient également à entrer au FMI et à la Banque mondiale. D'où le surnom d'Helvétistan, donné depuis au groupe formé par Berne avec l'Ouzbékistan, le Turkménistan, l'Azerbaïdjan, le Kirghizstan et le Tadjikistan, auxquels viendra s'ajouter la Pologne.

« *Chacun trouve son compte dans cet arrangement* », explique Oscar Knapp, délégué aux accords commerciaux au ministère de l'économie. La Suisse prend en charge les droits d'entrée de ces nouveaux partenaires et leur apporte une assistance économique et financière tout en défendant leurs intérêts au sein de ces institutions. En chapeautant le groupe, Berne, qui à lui seul ne dispose que d'un quota de 1,6 %, le voit atteindre ainsi 2,65 %, ce qui lui a permis de prétendre à l'un des 24 sièges des conseils d'administration de ces deux institutions, la Pologne jouant les suppléants.

AIDE D'URGENCE

Afin de consolider la position du groupe, qui pourrait être remise en question par une nouvelle répartition des quotas au FMI, la Suisse s'est activée à y adjoindre la Yougoslavie. Après consultation des autres partenaires, des négociations entre Berne et Belgrade ont rapidement abouti. Dans l'immédiat, la Suisse a accepté de débloquer 13 millions de francs suisses (8,7 millions d'euros) d'aide d'urgence et s'est engagée à allouer 50 millions supplémentaires à la Yougoslavie au cours des deux prochaines années. Ensuite la Banque nationale lui a accordé un crédit de transition de 243 millions de francs suisses (162 millions d'euros) afin de lui permettre de rembourser ses arriérés et de regagner le FMI.

La Suisse étudie aussi les moyens d'aider la Yougoslavie à adhérer à la Banque mondiale, envers laquelle ce pays a une dette de 1,7 milliard de dollars. Par ailleurs, Berne s'apprête à acquitter la contribution d'entrée de Belgrade à la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), une fois que les modalités auront été ratifiées par le nouveau Parlement yougoslave. Qui donc disait « *point d'argent, point de Suisses* » ?

Jean-Claude Buhrer

Accord à l'ONU sur la baisse des contributions américaines

NEW YORK. Les 189 Etats membres de l'ONU ont entériné, samedi 23 décembre, un accord sur la baisse des contributions américaines aux Nations unies (*Le Monde* daté 24-25 décembre). Cet accord ouvre la voie à une normalisation des relations souvent tendues entre Washington et l'ONU. « *C'est le plus beau cadeau de Noël possible pour notre organisation* », s'est félicité le secrétaire général de l'Organisation, Kofi Annan. La contribution américaine va passer de 25 % à 22 % du budget de l'organisation. En échange, les Etats-Unis s'engagent à payer tous leurs arriérés estimés par Washington à 826 millions de dollars et par l'ONU à 1,32 milliard, faute de quoi leur plafond serait relevé dans trois ans.

En raison de la baisse de la quote-part américaine et du refus des Européens d'augmenter la leur, il est revenu aux pays qui ont récemment rejoint le club des nouvelles puissances moyennes de mettre la main à leur porte-monnaie. Une trentaine de pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe de l'est sont concernés. – *(AFP.)*

Un cinquième cas de vache folle en Allemagne

BERLIN. L'Allemagne a annoncé, dimanche 24 décembre, qu'elle avait décelé un nouveau cas présumé de vache folle dans son cheptel bovin, ce qui porterait à cinq le nombre de cas recensés dans le pays. L'animal, né en 1996, a été abattu samedi près de la ville d'Osnabrück (Land de Basse-Saxe).

La crise de la vache folle secoue le gouvernement fédéral et les autorités des Länder, qui font face à une volée de critiques sans précédent dans la presse allemande ainsi que dans les milieux bruxellois. L'imbroglio sur le partage des responsabilités entre l'Etat fédéral et les seize Länder vient d'être dénoncé publiquement par Franz Fischler, le commissaire européen à l'agriculture. Par ailleurs dans un rapport interne, dévoilé par la presse allemande en fin de semaine, la Commission européenne a accusé de négligence le Land de Bavière dans ses contrôles de fourrage pour ruminants. Sur les cinq cas de vache folle découverts à ce jour en Allemagne, quatre ont été diagnostiqués en Bavière. – *(AFP, Reuters.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien président George Bush,** le père du président élu George W. Bush, a pris la défense de son fils en affirmant qu'il n'était pas un « *imbécile* ». « *Lorsque je pense à des gens qui l'appellent "Widiot", je ne sais pas ce qu'il leur prend* », a dit l'ancien président sur la chaîne de télévision ABC en allusion à un jeu de mot visant parfois son fils (surnommé « *W* »). « *Quelqu'un considéré comme un imbécile aurait-il été réélu gouverneur du deuxième Etat de la nation* [le Texas] *avec quelque 70 % des voix ?* », a conclu l'ancien président. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : des pourparlers de paix** pourraient se tenir, mardi 26 décembre, entre le gouvernement et l'ELN (Armée de libération nationale). La deuxième plus importante guérilla du pays vient de libérer quarante-deux otages en signe de bonne volonté. Le président colombien, Andrès Pastrana, a déclaré dimanche que le gouvernement avait garanti à l'ELN une enclave où pourraient se tenir les négociations, au nord de Bogota. Dans un message de Noël, M. Pastrana a souligné l'existence de progrès avec la plus importante guérilla du pays, les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), bien que ces dernières aient rompu des pourparlers de paix le mois dernier. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le président Saddam Hussein** a demandé à ses scientifiques de reprendre leur travail pour mettre au point une bombe atomique, a affirmé un dissident irakien, cité dimanche 24 décembre par le *Sunday Times* de Londres. Selon Salman Yassin Zweir, qui a fui son pays, les travaux des scientifiques irakiens ont repris secrètement il y a deux ans, en août 1998, quatre mois avant le départ d'Irak des inspecteurs des Nations unies, à l'initiative de leur chef, Richard Butler. Selon l'ingénieur, qui aurait travaillé pendant treize ans pour la Commission irakienne de l'Energie atomique, le quartier général de ces recherches avait été installé dans un centre de recherches sur Al-Jadriya Street à Bagdad. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : le personnel expatrié de l'ONU** a commencé dimanche 24 décembre à regagner l'Afghanistan. Dix membres des agences humanitaires ont regagné leur poste. Dans un communiqué, l'ONU indique que « *l'ordre prévaut* » et qu'il n'y a pas de « *problèmes de sécurité* » justifiant une poursuite du retrait du pays. L'ONU avait retiré d'Afghanistan le personnel expatrié par craintes de réactions violentes à l'adoption, le 19 décembre par le Conseil de sécurité, de nouvelles sanctions contre les Talibans, qui contrôlent 95 % du pays. – *(Corresp.)*

■ **SRI-LANKA : le gouvernement de Colombo** a rejeté l'offre de trêve d'un mois décrété par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), affirmant, dimanche 24 décembre : « *le cessez-le-feu devrait être une mesure découlant de l'ouverture de négociations pour la satisfaction mutuelle des deux parties* ». Une offensive de l'armée contre le LTTE dans la péninsule de Jaffna a fait, selon l'armée, 163 morts et 123 blessés depuis vendredi 22 décembre. Dans une opération menée dimanche, l'armée affirme avoir tué dix-huit Tigres, qui seraient pour la plupart des enfants. – *(Corresp.)*

NATIONS UNIES

■ **ENVIRONNEMENT : la quatrième conférence des Nations unies** sur la désertification s'est terminée vendredi 22 décembre à Bonn sans décision majeure. Les délégués des 172 pays représentés ont déploré l'absence d'engagement financier pour lutter contre ce phénomène qui menace plus d'un milliard de personnes. La Convention sur la désertification est le parent pauvre des trois conventions issues du Sommet de la Terre de Rio en 1992, avec la convention sur la biodiversité et celle sur le climat. – *(AFP.)*

Indonésie : un témoignage sur le sort des militants indépendantistes papous

BERNE. De retour à Zürich après avoir été emprisonné pendant dix jours par les autorités indonésiennes de l'Irian Jaya (Papouasie occidentale), un journaliste suisse de la *Neue Zürcher Zeitung* a décrit les sévices subis par ses codétenus mélanésiens, dans un entretien publié le 24 décembre par l'hebdomadaire *dimanche.ch* de Lausanne. Alors qu'il partageait une cellule avec des dizaines de détenus papous couchés à même le sol dans une prison de Jayapura, chef-lieu de la province d'Irian Jaya, Oswald Iten a assisté à des scènes qu'il « *n'aurait pas dû voir* » : « *Les gardes frappaient des hommes à terre, le sang giclait sur les murs (...) On ne pouvait plus voir les yeux d'un homme. Je crois qu'ils avaient été arrachés. Un autre était à demi conscient, il avait le crâne à demi ouvert et est mort peu après* ».

Envoyé sur place pour couvrir les manifestations indépendantistes papoues, Oswald Iten avait été incarcéré sous l'accusation de n'avoir qu'un visa de touriste. La moitié occidentale de la Nouvelle-Guinée, ancienne colonie néerlandaise, a été placée sous souveraineté indonésienne en 1963 et formellement intégrée en 1969, sous le nom d'Irian Jaya, selon un processus supervisé par l'ONU, mais dénoncé comme non-représentatif par les séparatistes. – *(Corresp.)*

PARLEMENT **La session parlementaire s'est interrompue, le 22 décembre, comme elle avait commencé en octobre : sur un affrontement indirect entre le président de la République et le premier ministre. ● PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Raymond Forni avait sommé M. Chirac, en octobre, de *« s'expliquer »* sur les affaires, quelques jours après la publication de la « cassette Méry ». En décembre, la dispute a porté sur un sujet resté longtemps tabou : l'inversion du calendrier électoral de 2002, votée en première lecture par les députés. ● DÉPUTÉ au long cours, depuis 1973, M. Forni entend marquer sa présidence par son combat pour les droits de l'homme – notamment contre la peine de mort aux Etats-Unis – et, surtout, par la réforme de la procédure budgétaire, dont il a fait son cheval de bataille. M. Jospin l'appuie, mais avec une nette prudence.**

L'Assemblée résonne de plus en plus de l'affrontement Chirac-Jospin

Seize mois avant l'élection présidentielle de 2002 – selon le calendrier en cours d'examen par le Parlement –, l'Assemblée nationale devient le terrain d'une lutte indirecte entre le chef de l'Etat et le premier ministre. Leurs alliés d'aujourd'hui ou rivaux de demain se font aussi entendre

C'EST NERVEUX, tendu, imprévisible. C'est stressant, fatigant, déroutant. C'est le Parlement qui entre dans sa dernière ligne droite avant les élections présidentielle et législatives de 2002. Les échéances sont encore lointaines, mais, en même temps, si proches, que l'Assemblée nationale est déjà devenue la principale caisse de résonance de la compétition entre la droite et la gauche, ou bien les droites et les gauches.

La session – unique depuis la réforme de 1995 – a démarré, en octobre, comme elle s'est interrompue à la veille de Noël : sur un affrontement Chirac-Jospin par députés interposés. La rentrée parlementaire s'est véritablement produite un certain 10 octobre, quelques jours après que le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, invité de Radio J, eut sommé Jacques Chirac de *« s'expliquer »* sur les affaires. Personne ne s'y attendait !

De même, les derniers jours de séance avant la trêve des confiseurs auront été consacrés à l'inversion du calendrier électoral. Là encore, qui pouvait prévoir que ce sujet, longtemps classé tabou, serait à l'ordre du jour ? Pendant que le sapin de Noël clignotait derrière les portes-fenêtres de la salle des Quatre-Colonnes, où les députés commentent l'actualité, tour à tour les mérites et la « manœuvre » du nouveau calendrier, les pronostics sur les chances de la gauche de remporter les législatives en 2002 se répandaient dans les journaux. C'est spontané, inattendu, et de plus en plus sportif. Dans l'hémicycle, on aborde des questions qui n'étaient, jusque-là, qu'effleurées dans les couloirs, mis à part ceux qui, comme Noël Mamère (Verts, Gironde) ou Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), s'en sont fait une spécialité.

Le 10 octobre, lors de la séance de questions d'actualité, M. Mamère a mis en cause pour la deuxième fois – la première, c'était au printemps – l'immunité présidentielle. Quelques minutes plus tard, Roselyne Bachelot (RPR) demandait à Lionel Jospin des *« éclaircissements »* sur le financement du PS, au lendemain des révélations de la « cassette Méry ». De plus en plus souvent, à la dernière seconde, le premier ministre décide de répondre à la droite comme on envoie quelques balles de tennis pour se défouler *(lire ci-dessous)*, tandis qu'au « perchoir », M. Forni savoure la scène.

> Les socialistes ont découvert chez leurs partenaires une opposition qui ne s'était jamais exprimée avec autant de vigueur depuis trois ans et demi

Le spectacle est grisant, mais il pompe de l'énergie. La journée du parlementaire ne s'arrête pas à 16 heures, après le show des questions au gouvernement. Souvent, le soir, la majorité doit être physiquement présente pour faire passer les réformes. Or, à plusieurs reprises, il a manqué des troupes sur les bancs. La droite a pu croire qu'elle allait pouvoir rejeter des amendements cruciaux.

En outre, la majorité s'est divisée sur des sujets majeurs. Ainsi, le 24 octobre, le vote, en première lecture, du projet de loi de finances pour 2001 a été mis en péril par la menace d'abstention des communistes, des Verts et des radicaux de gauche. Seul le ralliement *in extremis* du Parti radical de gauche a permis que le budget ne soit pas rejeté.

Les socialistes ont découvert chez leurs partenaires une opposition qui ne s'était jamais exprimée avec autant de vigueur depuis trois ans et demi. Plusieurs fois, le groupe PS s'est retrouvé quasi seul à soutenir les réformes du gouvernement. *« Nous avons connu des oppositions atypiques »*, reconnaît Pierre Guelman, conseiller parlementaire de M. Jospin. Le sommet de la gauche plurielle du 7 novembre n'y a rien fait.

La levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes – principe auquel il ne pourra plus être recouru qu'« exceptionnellement », pour éviter qu'il n'ait des effets discriminatoires – a profondément divisé la gauche. Seuls les socialistes et les radicaux de gauche – sauf Chantal Robin-Rodrigo – soutenaient l'amendement du gouvernement, introduit lors de la deuxième lecture de la proposition de loi sur l'égalité professionnelle hommes-femmes. Les Verts, les chevènementistes et les communistes avaient annoncé qu'ils voteraient contre, comme la droite. Le 28 novembre, vers minuit, il a fallu battre le rappel des troupes socialistes pour éviter que l'amendement ne soit rejeté dans l'hémicycle. Le 7 décembre, jour où le projet de loi autorisant le gouvernement à transposer des directives européennes par ordonnance est arrivé en séance, la fronde est venue des communistes et des chevènementistes, qui ont défendu deux motions de procédure visant à rejeter le texte.

Certes, quelques réformes majeures ont été votées dans un climat apaisé à gauche, comme la pilule du lendemain, l'allongement de la durée de l'IVG de dix à douze semaines ou, encore, le projet de loi contre les discriminations dans l'entreprise. Le gouvernement a également réussi à faire voter le projet de loi sur l'épargne salariale par les communistes. ; mais ce furent de courtes parenthèses.

« Il y a de la fatigue. Plus les élections approchent, plus les députés sont nerveux. En plus, on a un travail énorme », explique le président de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec (PS). La perspective des municipales aiguise les revendications dans la majorité, chacun jouant à *« plus à gauche que moi tu meurs »*. Enfin la gauche a traversé une série d'épreuves : après le dossier corse et la démission de Jean-Pierre Chevènement, à la fin de l'été, il y a eu la hausse du prix de l'essence, la baisse des impôts, le départ de Martine Aubry, le procès de Robert Hue, numéro un du PCF, enfin, plus récemment, l'inversion du calendrier. Là, Lionel Jospin a dû se contenter d'une majorité *« de circonstance »* : le 20 décembre, c'est avec une vingtaine de centristes que les socialistes, le PRG et les chevènementistes ont voté le texte, dénoncé en revanche par les Verts, les communistes et le reste de la droite. En dernière lecture, la proposition de loi organique devra recueillir la majorité absolue de 289 voix. Pour Matignon, le plus tôt sera le mieux !

Dans la file d'attente, il y a, en effet, le projet de loi de « modernisation » sociale, qui vise notamment à réformer la formation professionnelle, en prévoyant la validation des acquis professionnels, et qui sera à l'ordre du jour en janvier. Le projet de loi sur la dépendance des personnes âgées sera présenté au conseil des ministres fin janvier. La mission d'information de Bernard Roman (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée, continuera de préparer le débat sur la Corse. Le programme sera d'autant plus dense que les travaux s'interrompront du 9 février à la fin mars pour permettre aux parlementaires de se consacrer aux municipales.

Clarisse Fabre

La petite guerre continue avec la majorité sénatoriale

Si les relations entre Lionel Jospin et le Sénat se sont, en apparence, apaisées, on n'a pas oublié, au Palais du Luxembourg, les propos du premier ministre qualifiant cette Assemblée, élue principalement par les conseillers municipaux, d'*« anomalie dans les démocraties »* (*Le Monde* du 21 avril 1998). Cent trois sénateurs de droite posent ainsi la même question écrite à M. Jospin, pour protester contre le fait que les ministres ignorent trop souvent, à leurs yeux, leurs questions écrites. Ils rappellent au chef du gouvernement qu'il s'était engagé, lors de sa nomination à Matignon, en juin 1997, à ce que les ministres répondent aux parlementaires dans un délai maximal de deux mois. *« Or, ce sont 4 264 interpellations de sénateurs qui n'ont pas fait l'objet d'une réponse ministérielle dans ce délai »*, protestent-ils. Pour Bernard Fournier (RPR, Loire), les déclarations de M. Jospin en faveur d'un rééquilibrage des pouvoirs au profit du Parlement *« ne sont que des mots »*.

Des projets en attente

Les élections municipales de mars font qu'il reste un peu plus de trois mois au Parlement pour examiner, du 9 janvier au 30 juin, des textes comme les projets de loi sur la Corse, la prestation pour les personnes âgées dépendantes ou l'utilisation des embryons à des fins de recherche.

Textes politiques

● La proposition de loi organique sur l'inversion du calendrier électoral de 2002, débattue au Sénat les 16 et 17 janvier.
● Le projet de loi facilitant l'exercice des mandats locaux, déposé en mars 2001 à l'Assemblée.
● Le projet de loi sur la Corse, qui doit être examiné en première lecture avant l'été.

Textes économiques et sociaux

● Le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, déjà voté en première lecture.
● Le projet de loi sur l'épargne salariale, qui crée un nouveau produit d'une durée de dix ans et vise à faciliter le développement de cette épargne dans les PME, déjà voté en première lecture.
● Le projet de loi destiné à améliorer la prestation en faveur des personnes âgées dépendantes.
● Le projet de loi dit de « modernisation » sociale, en attente depuis un an.
● Le projet de loi sur les tribunaux de commerce.
● Le projet de loi révisant la loi sanitaire et sociale de 1975.
● La proposition de loi organique tendant à modifier l'ordonnance du 2 janvier 1959, qui prive le Parlement de tout véritable pouvoir dans l'élaboration du budget de l'Etat.

Textes sur des sujets de société

● La réforme de la loi Veil, qui porte de dix à douze semaines le délai légal pour l'IVG et facilite l'accès à la contraception, adopté en première lecture par les députés.
● La réforme de l'accouchement sous X.
● Le projet de modernisation du système de santé renforçant les droits des malades.
● Le projet de loi révisant les trois lois bioéthiques de 1994 et autorisant, notamment, l'utilisation des embryons humains à des fins de recherche médicale.

Le premier ministre exploite davantage les questions d'actualité

LE RITUEL des séances de questions au gouvernement, les mardis et mercredis, à l'Assemblée nationale, était immuable depuis juin 1997. *« Ma question s'adresse au premier ministre »*, commençait le député avant de développer son argumentation et de poser sa question. Lionel Jospin invitait alors un des ministres à prendre la parole, à moins qu'il ne jugeât le sujet ou la polémique suffisamment graves pour justifier une réponse « politique », ce qui l'amenait à intervenir lui-même et à donner ainsi satisfaction au député qui l'avait, par principe, interpellé.

Depuis la rentrée d'octobre, les choses ont changé, insensiblement, et M. Jospin fait de plus en plus souvent ce mouvement de la main au-dessus de son pupitre, accompagné d'un hochement de tête, qui signifie au président de l'Assemblée, Raymond Forni : *« Je vais répondre moi-même. »*

Les entretiens du premier ministre sont rares dans la presse écrite comme à la télévision ; ses conférences de presse exceptionnelles. *« Les médias ne sont pas un terrain d'affrontement politique »*, explique un conseiller, alors que le Parlement reste, pour M. Jospin, le lieu naturel du débat. S'y exprimer régulièrement, c'est une manière d'en revaloriser le rôle, mais aussi de « décompresser », explique un conseiller. *« C'est une forme de respiration politique*, ajoute un autre. *Il aime les questions d'actualité, car elles correspondent au tempérament d'un "animal politique" qui apprécie l'échange et l'affrontement, et qui ne déteste pas improviser. »*

Deux fois par semaine, le chef de la gauche plurielle entre dans une arène où il peut « tacler » la droite, calmer les impatiences des alliés communistes, Verts ou chevènementistes. Et rappeler, sur les questions de politique étrangère, qu'il cogère ce « domaine partagé » avec Jacques Chirac. Pendant ces séances, il n'est pas rare de le voir glisser une petite note politique au ministre qui va répondre à la droite. Il jauge son équipe et se félicite – toujours ? – de n'avoir pas à regretter le choix de ses ministres. Comme ce 20 décembre, où il a particulièrement apprécié la justesse de la réponse de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, à une délicate question sur la prescription décennale des crimes révélée par l'affaire Emile Louis. Sur le chemin du retour vers Matignon, il commente la séance avec ses conseillers, évoque l'atmosphère, s'interroge sur les difficultés de la droite...

> Il peut « tacler » la droite, calmer les impatiences de alliés communistes Verts ou chevènementistes

Cette tribune politique, aux évidentes vertus cathartiques, il l'utilise de plus en plus souvent : de 33 interventions en 1998 et 34 en 1999 (autant de réponses à la droite qu'à la gauche), il est passé à 49 en 2000, dont les trois quarts (32) étaient des réponses à une question posée *« au nom des trois groupes de l'opposition »* (RPR, UDF, Démocratie libérale), selon la formule désormais rituelle des orateurs de droite. Le rythme s'est même accéléré depuis le rentrée puisque, entre octobre et décembre, il a répondu à 23 questions, dont 17 venaient des bancs de la droite ; et cela le plus souvent, selon un de ses conseillers, de façon improvisée.

Cette évidence arithmétique est-elle le signe d'une stratégie qui pousse M. Jospin à s'exposer davantage ? *« Il n'y a pas de stratégie de ce type »*, affirme-t-on à Matignon, où l'on concède qu'*« il y a peu de sujets sur lesquels il n'est pas amené – ou n'a pas envie – de s'exprimer »*. Le premier ministre n'a pas hésité, le 17 octobre, à prendre trois fois la parole, d'abord pour défendre le rapport de Pierre Mauroy sur la décentralisation, ensuite pour justifier la position du gouvernement sur le difficile dossier de la réforme de l'assurance-chômage, enfin pour faire l'éloge du bilan de Martine Aubry, déjà *« travesti »* par la droite. Quinze jours plus tard, M. Jospin est intervenu à deux reprises au sujet du naufrage du chimiquier *Ievoli-Sun*. Il n'a pas résisté, un mois plus tard, au plaisir d'annoncer lui-même l'alignement du RMI versé dans les DOM sur celui de la métropole, cela au 1er janvier 2002.

M. Jospin l'a reconnu : les vacances parlementaires ont été un lourd handicap, en septembre, quand il a dû gérer – seul – la période de poisse politique marquée par la démission de Jean-Pierre Chevènement, la flambée des prix du pétrole, la grève des patrons-routiers, l'incompréhension de l'opinion pour son plan de baisse des impôts, l'implication de Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la « cassette Méry »... Au Palais-Bourbon, il aurait pu expliquer sa politique, notamment à ses alliés de la gauche, et faire relayer la bonne parole par les nombreux députés qui lui sont acquis.

Va-t-il continuer, en janvier, sur la lancée de l'automne ? Parler, expliquer, répliquer ? *« C'est l'actualité, le moment et son envie qui en décideront »*, répond Pierre Guelman, conseiller parlementaire du chef du gouvernement. Si M. Jospin le juge opportun, les trois conseillers qui l'accompagnent chaque semaine dans l'Hémicycle le verront alors se redresser sur son banc, jeter quelques notes sur le papier et faire un signe de tête en direction du « perchoir ».

J.-M. B.

Raymond Forni, un parlementaire « modeste » aux vastes ambitions

Y A-T-IL un « cas » Forni ? Depuis son élection à la présidence de l'Assemblée nationale, le 29 mars, en remplacement de Laurent Fabius entré au gouvernement, l'« autre » député du Territoire de Belfort – les électeurs ayant redonné le siège de la première circonscription à Jean-Pierre Chevènement – a plusieurs fois irrité la droite et dérouté dans les rangs socialistes. Pur « produit » du Palais-Bourbon, où il a été élu pour la première fois en 1973, M. Forni est une pièce qui compte dans le dispositif de Lionel Jospin, même si, au « perchoir », le président de l'Assemblée est tenu à un devoir d'impartialité. Cette dignité ne donne que plus de force à ses interventions dans les médias.

C'est à son fauteuil que, fin mai, le député socialiste avait solennellement blâmé Noël Mamère (Verts, Gironde) pour avoir accusé Jacques Chirac – nommément et dans l'hémicycle – d'avoir été à la manœuvre dans les affaires parisiennes des faux électeurs, fausses factures, etc. La sévérité de M. Forni était loin de faire l'unanimité chez les socialistes. *« Le président a rempli les devoirs de sa charge »*, se félicitait, de son côté, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré. Cependant, quand M. Forni s'est avisé, début octobre, de contester *« l'immunité entre guillemets dont bénéficierait le président »* et de demander qu'il *« s'explique »*, M. Debré a découvert alors un *« chef militant hargneux »*.

UN CERTAIN ISOLEMENT POLITIQUE

A gauche, on met ces propos sur le compte de son besoin d'exister, tandis que des conseillers du gouvernement se félicitent de voir M. Forni, par ces déclarations, canaliser les débordements. Sans doute est-ce la rançon d'un certain isolement politique. Contrairement à ses prédécesseurs socialistes, Louis Mermaz, Henri Emmanuelli ou Laurent Fabius, qui avaient une solide implantation au PS, Raymond Forni n'y a jamais eu de responsabilités, pas plus qu'au gouvernement. Il doit cette situation à la présence écrasante du « grand élu » de son département, M. Chevènement, dont il a jugé bienvenue la démission du ministère de l'intérieur, en septembre.

M. Forni profite de la liberté que lui donne sa situation pour se consacrer – lui qui est avocat de profession et ancien président de la commission des lois de l'Assemblée – à la lutte pour les droits de l'homme et, particulièrement, contre la *« sauvagerie »* de la peine de mort aux Etats-Unis. Difficile à « étiqueter », il se veut le *« gardien de la paix »* au sein d'un groupe socialiste toujours tenté par le jeu des courants. Bien qu'il ne soit pas invité – pas plus que ne l'était M. Fabius, souligne-t-on à Matignon – au petit déjeuner hebdomadaire du mardi, où les hiérarques du PS se retrouvent autour de M. Jospin pour préparer la semaine politique, le premier ministre peut compter sur lui. Il entretient, d'ailleurs, d'excellentes relations avec Olivier Schrameck, directeur du cabinet du chef du gouvernement.

Comme ses prédécesseurs, avec peut-être davantage de conviction, M. Forni plaide pour *« un renouveau du Parlement »*. Il a trouvé son angle d'attaque : la révision de l'ordonnance du 2 janvier 1959, qui prive les députés de tout droit d'amendement réel lors de la discussion du budget de l'Etat. Il a décidé d'assurer la présidence de la commission spéciale de cinquante-sept députés chargée d'élaborer une proposition de loi. Le chef du gouvernement, favorable à un *aggiornamento* qui constituera *« la réforme de l'Etat la plus importante depuis quarante ans »*, souhaite que l'examen de ce texte intervienne *« rapidement »*.

M. Jospin se garde néanmoins de toute précipitation ; M. Forni, lui, pousse les feux, alors que le Conseil d'Etat commence à faire une lecture critique d'une première version du texte. En annonçant, le 7 décembre, que la proposition de loi sera examinée, en séance publique, le 31 janvier, le président de l'Assemblée a pris Matignon de court. Non sans une bonne raison : il veut qu'une première lecture intervienne avant le 11 février, date de suspension des travaux du Parlement en raison des élections municipales ; après cette échéance, le climat risque de se détériorer, compromettant le fragile consensus droite-gauche qui s'est dégagé pour cette réforme.

Jean-Michel Bezat

Les exécutifs régionaux recourent souvent au « 49-3 » pour faire passer leur budget

La gauche a facilité les choses aux présidents centristes en Rhône-Alpes et en Franche-Comté

Comme chaque année à cette époque, les régions ont commencé à voter leur budget pour 2001. Un exercice pas toujours facile pour les présidents de conseils régionaux qui ne disposent que d'une majorité très relative les contraignant à gagner l'appui d'élus du camp adverse comme cela a été le cas en Midi-Pyrénées (PS) ou en Rhône-Alpes (UDF). D'autres sont obligés de recourir à la procédure dite du « 49-3 régional ».

LES RÉGIONS ont commencé, comme chaque année à pareille époque, à voter leur budget pour 2001. Pour les présidents de conseils régionaux qui disposent d'une majorité absolue au sein de leur assemblée, l'exercice n'appelle pas de savoir-faire particulier. En revanche, ceux qui, nombreux depuis les élections de mars 1998, doivent se contenter d'une majorité relative parfois très étroite, doivent soit faire preuve d'une dextérité politique particulière pour obtenir l'appui de quelques élus du bord adverse, soit utiliser l'arme coercitive qui est à leur disposition sous l'appellation de « 49-3 régional ».

Anne-Marie Comparini n'en a pas eu besoin. Dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 décembre, le projet de budget 2001 de la présidente (UDF) du conseil régional de Rhone-Alpes a été approuvé par une majorité de 65 voix comprenant les élus UDF, RPR, les partisans de M. Millon et des anciens élus d'extrême droite devenus « divers droite ». Quarante-sept élus du Front national, du Mouvement national républicain et du Parti communiste ont voté « contre ». Les 40 socialistes et apparentés se sont abstenus. C'est la deuxième année consécutive que Mme Comparini, qui a succédé en janvier 1999 à Charles Millon à l'issue d'une crise de dix mois déclenchée par la réélection de ce dernier grâce aux voix de l'extrême droite, a pu faire adopter le budget. D'un montant de plus de 9 milliards de francs, le budget est en hausse de 4,6 % par rapport à 2000.

Jean-François Humbert (UDF), président du conseil régional de Franche-Comté, où la droite parlementaire et la gauche siègent à égalité, a réussi à faire adopter, vendredi 15 décembre, le budget 2001 grâce à l'abstention des élus de gauche. M. Humbert avait accédé à la présidence de l'assemblée régionale en avril 1998 après avoir refusé les voix du FN. D'un montant de 1,469 milliard de francs, en hausse de 4,3 % par rapport à 2000 avec une augmentation de la fiscalité locale de 5 %, le budget a été approuvé par les 17 voix de la droite républicaine, rejeté par les 9 élus de l'extrême droite, tandis que les 17 élus socialistes, communistes, Verts et chevènementistes se sont abstenus.

En Bourgogne, Jean-Pierre Soisson (divers droite) avait, lui, été élu en 1998 avec les voix du Front national. Comme l'an dernier il a fait adopter son budget, vendredi 15 décembre. Il a bénéficié de l'abstention de la gauche et de l'extrême droite. Seuls deux Verts et un élu de gauche ont voté contre.

Le conseil régional Midi-Pyrénées a également adopté son budget (3,56 milliards de francs de crédits de paiement et 2,46 milliards de francs d'autorisations de programme sur la base d'une fiscalité en hausse de 1,9 %), jeudi 21 décembre. Son président, Martin Malvy (PS), qui ne dispose que d'une majorité relative de 41 voix sur un total de 91 sièges, a bénéficié du vote « pour » de 42 élus et de l'abstention de onze élus de droite. Un amendement prévoyant un soutien de 35 millions de francs à la filière bovine, et adopté à l'unanimité, n'a sans doute pas été pour rien dans la décision des abstentionnistes. 42 élus de droite et d'extrême droite ont voté contre.

En revanche, deux présidents socialistes ont d'ores et déjà opté pour le recours à la procédure dite du « 49-3 régional ». Elle permet à un président menacé de voir son budget rejeté de l'imposer sans vote. Il est réputé adopté sauf si une majorité absolue des conseillers régionaux présentent ensemble un contre-budget assorti du nom d'un président de remplacement, ce qui est hautement improbable. C'est le cas de Michel Vauzelle, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Son projet de budget, qui s'élève à 6,118 milliards de francs, a été rejeté, le 15 décembre, par les élus de droite et d'extrême droite (73), contre 48 voix de gauche. M. Vauzelle recourt au « 49-3 régional » depuis son élection en 1998. Il avait été précédé, le 12 décembre, par son collègue de Haute-Normandie, Alain Le Vern, dont le budget avait été repoussé, la veille, par 32 voix (2 LO, 20 RPR-UDF-DL-RPF, 8 MNR, 2 FN) contre 23 (5 PCF, 15 PS-PRG, 3 Verts).

Cécile Chambraud

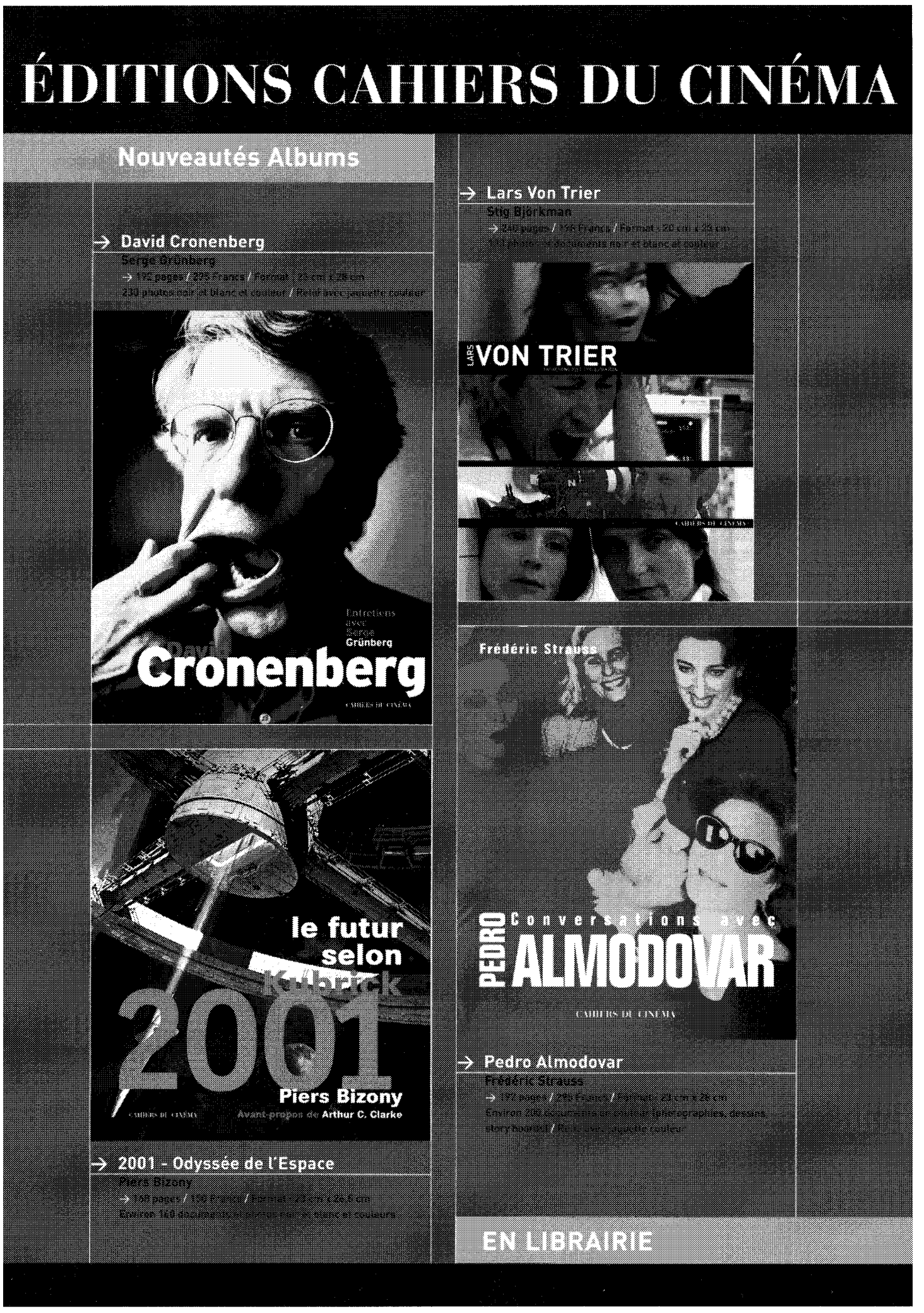

Aux Antilles, Christian Paul a fait la promotion de la loi d'orientation

Le secrétaire d'Etat a rencontré élus et patronat locaux

POINTE-À-PITRE
de notre correspondant

Christian Paul, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer, a multiplié les contacts de terrain, les 19 et 20 décembre, en Guadeloupe, puis en Martinique les deux jours suivants, ne laissant passer aucune occasion de vanter les vertus du pacte républicain et celles de la loi d'orientation pour l'outre-mer. Visitant des municipalités, quasiment toutes orientées à gauche, ou rencontrant milieux patronaux locaux et représentants des planteurs de bananes, M. Paul a écouté plus qu'il n'a parlé.

D'une mairie à l'autre, et d'une bananeraie à la salle de congrès où était réuni le patronat local, le secrétaire d'Etat a expliqué qu'il attend de la loi d'orientation qu'elle contribue à la création *« d'emplois stables et déclarés »* dans un archipel où le taux officiel de chômage – jamais inférieur à 25 % bien qu'en diminution de 7 points durant l'année – dissimule à peine l'importance de l'économie informelle. M. Paul n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler à ses interlocuteurs que la loi d'orientation, qui exonère des charges sociales patronales les secteurs vitaux de l'économie ultra-marine et toutes les entreprises de moins de dix salariés implantées dans les départements d'outre-mer, représente un coût, pour l'Etat, de 3,5 milliards de francs en année pleine, soit 32 500 francs par an et par salarié.

Certains représentants des milieux patronaux ne lui ont pas caché, tout en se félicitant que les mesures économiques de la loi d'orientation soient maintenant acquises, qu'ils considèrent aussi avec intérêt la « Déclaration de Basse-Terre », signée il y a un an par les présidents de conseils régionaux des départements d'Amérique : Lucette Michaux-Chevry (RPR, Guadeloupe), Alfred Marie-Jeanne (indépendantiste, Martinique) et Antoine Karam (PS guyanais). Celle-ci préconise un statut d'autonomie interne et une fiscalité allégée. Aux uns et aux autres, le secrétaire d'Etat a opposé les vertus du pacte républicain, qu'il s'agit, pour lui, de *« refonder outre-mer »*. Le volet institutionnel de la loi d'orientation, qui ouvre la possibilité d'une évolution statutaire différenciée pour chacun des quatre départements d'outre-mer (Antilles-Guyane et Réunion) constitue à ses yeux la réponse aux aspirations des uns et des autres en prévoyant la possibilité de *« rompre avec le modèle unique »* de la France jacobine.

A la Martinique, le 21 décembre, le secrétaire d'Etat a rencontré Aimé Césaire, maire de Fort de France depuis 1945 et l'un des pères de la loi du 19 mars 1946, qui avait donné valeur républicaine à la vieille revendication de « l'assimilation », formulée par la gauche ultra-marine de l'époque, en transformant les quatre « vieilles » colonies d'Amérique et de l'océan Indien en départements français. Lors d'une séance de travail, ensuite, avec la commission permanente du conseil régional, à Fort-de-France, M. Marie-Jeanne, qui est candidat à la succession de Césaire à Fort-de-France, a ironisé sur *« certaines motivations essentielles »* de la venue du secrétaire d'Etat. *« On vous assimile,* a dit le président du conseil régaional, *à un sauveur ou, tout au moins, comme il sied en pareille période, au Père Noël. »*

> Le secrétaire d'Etat a opposé les vertus du pacte républicain, qu'il s'agit, pour lui, de « refonder outre-mer »

« Je n'ai pas de moi-même l'image d'un Père Noël », a déclaré M. Paul aux journalistes, qui l'interrogeaient à ce propos, quelques heures plus tard, au Prêcheur. *« J'ai trop de respect pour les gens auxquels je rends visite pour considérer que la République fait des cadeaux »*, a-t-il encore dit. Vendredi, M. Paul a rencontré le conseil général de Martinique, puis le premier ministre de Sainte-Lucie, avant de tenir une réunion avec les représentants des milieux économiques martiniquais. Il annoncé la validation par Bruxelles, le 15 décembre, du document unique de programmation (Docup) sur les aides européennes et nationales aux départements d'outre-mer.

Eddy Nedeljkovic

José Rossi (DL) renonce à la municipale d'Ajaccio

LE PRÉSIDENT (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, ne devrait pas briguer une nouvelle fois la mairie d'Ajaccio en mars 2001. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 24 décembre, il indique : *« Je suis plutôt enclin à penser que les ajacciens ne me voient pas dans l'habit de maire ». « La décision officielle sera annoncée le 8 janvier après avoir consulté mes amis. Personnellement, je m'oriente vers un retrait de la compétition »*, a également précisé M. Rossi à l'AFP. M. Rossi avait été battu, le 24 septembre, lors de l'élection municipale partielle à Ajaccio, recueillant 24,25% des suffrages, contre 42,58% au maire sortant bonapartiste Marc Marcangeli et 33,17% à Simon Renucci (divers gauche). Le député de Corse-du-sud souhaite, d'autre part que, concernant le futur statut de la Corse, les parlementaires de l'opposition « ne se laissent pas aller à [la] facilité » consistant à suivre *« cette opinion nationale chauffée à blanc contre la Corse ». « Il y a aujourd'hui une méfiance, voire une hostilité des continentaux à des Corses »*, estime M. Rossi.

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : Noël Mamère, député (Verts) de Gironde,** estime, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 24 décembre, que *« le PS fait un mauvais calcul, sape la confiance établie entre nous et fait un accroc grave au concept de majorité plurielle »* en refusant d'accepter une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif. *« Si, d'ici à la signature du prochain contrat de législature, le PS ne fait pas de geste politique fort, il faudra qu'il s'attende à des déconvenues ».*

■ **MUNICIPALES : Philippe Brun, en rupture avec le Parti socialiste**, a présenté, vendredi 22 décembre, sa candidature à l'élection municipale de Reims, brouillant l'image d'unité de la gauche que la députée européenne Adeline Hazan (PS) tentait de créer face à une droite rémoise divisée. M. Brun avait été candidat à la candidature au sein du PS et a affirmé *« avoir été écarté de scrutin interne par des manoeuvres d'appareil ».*

■ **JUSTICE : Pierre Bédier, maire (RPR) de Mantes-la-Jolie (Yvelines)**, a été mis en examen, jeudi 21 décembre, pour *« atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des marchés publics »* en tant que président de l'Office public interdépartemental d'aménagement et de construction de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines (Opievoy). Des irrégularités avaient été relevées lors d'une commission d'appel d'offres, en octobre 1999.

RELIGION **Les 4 millions de musulmans de France s'apprêtent à célébrer la fin du ramadan, mardi 26 décembre. Le lendemain, l'Aïd el-Fitr sera une fête importante, marquée par des repas copieux et l'échange de cadeaux. ● DANS LA CITÉ des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, dans la banlieue sud de Paris, la population musulmane originaire d'Afrique noire et du Maghreb est majoritaire. Pendant le ramadan, c'est tout un quartier, réputé difficile, qui vit à un rythme différent, dans une ambiance plus détendue. *« Il y a moins de gestes d'hostilité »*, confirme un policier. ● POUR CERTAINS JEUNES, c'est en effet l'occasion de renouer avec la religion ou de la découvrir. ● À LA DIFFÉRENCE des pays musulmans, où il est vécu de manière collective et influence toute la vie publique, le ramadan reste très largement en France une pratique individuelle.**

Le ramadan, moment de pause et de convivialité dans les cités

Cette période de jeûne, qui est un des cinq piliers de l'islam, s'achève. Les quelque 4 millions de musulmans de France vont célébrer l'Aïd el-Fitr, une occasion de réjouissances et de repas copieux. Aux Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, pendant un mois, tout le quartier a vécu au rythme du ramadan

IL EST presque 17 heures, le soleil se couche derrière les barres HLM de la cité des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, dans la banlieue sud de Paris. Les rues se vident, c'est l'heure de la rupture du jeûne du ramadan et de la prière. Rue Paul-Gauguin, les fidèles se déchaussent à l'entrée du sous-sol de la tour n° 1. Parmi eux, des pères de famille, mais aussi un bon nombre de jeunes. A l'intérieur, des tapis recouvrent le moindre recoin des deux appartements transformés en salle de prière, en attendant la construction d'une vraie mosquée. Les plans du futur bâtiment sont accrochés au mur, le terrain vient d'être acheté à la municipalité. Originaire d'Afrique noire et du Maghreb, la population musulmane est majoritaire parmi les 12 000 habitants du quartier et les 40 nationalités représentées.

REPORTAGE

Par effet de groupe et par respect de la famille, même les plus agités suivent le jeûne

Une trentaine de personnes sont venues pour « Magreb », la prière du coucher du soleil. Des dattes et des gobelets de lait sont posés sur une table. Chacun se sert pour rompre symboliquement le jeûne, avant de s'agenouiller en direction de La Mecque. Le soir, ils seront environ une centaine dans la grande salle de la Bourse du travail, pour prier et écouter les récitations du Coran de Cheikh Qari, l'imam venu spécialement d'Arabie saoudite pour la période du jeûne. *« Le ramadan, c'est vraiment quelque chose de spécial pour les musulmans. Même ceux qui négligent leurs devoirs religieux le reste de l'année s'y mettent. Et parmi eux, il y a de plus en plus de jeunes »*, constate Ouahib Bouzar, vingt et un ans, président de l'association culturelle des musulmans de Corbeil-Essonnes, qui gère la salle de prières des Tarterêts.

Après la prière de 17 heures, les fidèles rentrent à la maison, pour partager en famille le repas du soir, moment de retrouvailles et de fête tout au long du ramadan. *« Les mamans passent l'après-midi à préparer le repas. Toute la famille se retrouve et discute autour de la table »*, explique Ouahib, attablé chez lui en face d'un festin : soupe traditionnelle, bricks à la viande et aux crevettes, plat de crudités, escalopes et poulet aux pommes de terre, desserts arabes, plateau de fruits. *« Quand on rentre à la maison, c'est un vrai plaisir, ce n'est pas le repas de tous les jours »*, confirme Kaba, lycéenne de dix-huit ans d'origine sénégalaise. *« On reçoit des sous et des nouveaux habits, c'est un peu comme Noël »*, explique l'adolescente, qui respecte scrupuleusement le jeûne. *« Si je le fais pas, c'est grave. »*

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Pendant un mois, c'est tout le quartier qui vit au rythme du ramadan. Par effet de groupe et par respect de la famille, même les plus agités suivent souvent le jeûne et font des efforts pour se mettre au diapason de la communauté. *« Tu n'es pas obligé de le faire, mais c'est la honte de ne pas le faire et, chez toi, t'es mal »*, assure Samba, jeune de la cité devenu responsable des agents de tranquillité de la société HLM. Au-delà de l'abstinence alimentaire pendant la journée, relativement facile à respecter quand il fait nuit vers 17 heures, la période du jeûne implique des changements de comportement plus profonds. *« Le ramadan, ce n'est pas seulement ne pas boire et ne pas manger, c'est tout un état d'esprit de générosité et de respect. Même les petits durs du quartier se fixent des objectifs : ne pas balancer d'insultes, éviter de voler, fumer mais ne pas boire... »*, explique Samba. Président de l'association des jeunes des Tarterêts, Hamza Bouguera fait le même constat : *« Il y en a un qui est venu me voir parce qu'il avait embrassé une fille. Il m'a demandé si ça annulait son ramadan ! »*

Khaled et Sofiane, âgés de vingt et vingt et un ans, font partie des jeunes réputés « difficiles » du quartier, qui avouent faire des efforts pendant le ramadan. *« On ne va pas à la mosquée mais le ramadan, c'est notre religion, c'est un mois sacré. On essaie de respecter les gens et de faire plaisir à nos parents »*, raconte Khaled. *« On va faire des courses et on mange à la maison. D'habitude, on va chez McDo et on rentre à 5 heures du matin. »* S'abstenir d'aller manger un hamburger au fast-food ou de fréquenter les filles, ne pas traîner au lit, mettre un bémol à ses petits larcins... : chacun fait le ramadan à sa manière. *« Le ramadan, ça freine grave »*, assure Sofiane.

Au-delà de l'effet de groupe, ce moment représente, pour certains jeunes, l'occasion de renouer avec leur religion ou de la découvrir. *« Beaucoup se considèrent comme musulmans, mais ils ne savent pas ce qu'est l'islam. Avec le ramadan, ils retrouvent leurs origines »*, souligne Ouahib Bouzar. L'engouement pour le ramadan correspond aussi à une quête d'identité et de repères. *« A un moment donné, les jeunes les plus égarés se sentent perdus et, souvent, quand ils se remettent en question, ils se tournent vers l'islam »*, analyse Ouahib, témoignage de Samba à l'appui. *« Moi, je suis passé par là. Je ne travaillais pas, je passais ma journée à rien faire et puis mon père est mort, je suis retourné en Afrique. C'est pas les islamistes qui sont venus me voir, j'ai essayé de donner du sens à ma vie. »*

LES POLICIERS RESPIRENT

Quelles que soient les motivations de chacun dans son observance du ramadan, le mois de jeûne se traduit par une ambiance plus détendue et plus calme dans le quartier, réputé particulièrement sensible et agité. *« Les gens se disent bonjour et vont manger chez les voisins, les jeunes traînent moins dans la rue le soir, on sent que c'est le ramadan »*, estime Hamza Bouguera. Souvent sollicités et agressés par certains jeunes, les policiers qui interviennent aux Tarterêts respirent un peu. *« Il y a moins de gestes d'hostilité et les interventions sont moins tendues »*, confirme un fonctionnaire. *« Le mois de décembre étant traditionnellement chargé, il n'y a pas de baisse de la délinquance mais je suis persuadé qu'il y aurait encore plus de faits commis si on n'était pas en période de ramadan. »*

Frédéric Chambon

Au Proche-Orient, solidarité avec l'Intifada

Les musulmans du Proche-Orient doivent célébrer, mardi 26 ou mercredi 27 décembre, la fête de l'Aïd-el-Fitr, marquant la fin du mois de jeûne du ramadan, mais les festivités seront réduites au minimum, par solidarité avec l'Intifada. En Palestine en particulier, treize organisations palestiniennes, dont le Fatah de Yasser Arafat et le mouvement de la résistance islamique Hamas, ont récemment appelé à faire du Fitr la journée de l'entraide et de la solidarité avec les familles des victimes du soulèvement. Aucune festivité n'est prévue. En Jordanie, où la population d'origine palestinienne constitue la moitié des 5 millions d'habitants, la confrérie des Frères musulmans et le roi Abdallah II ont demandé que les festivités soient les plus sobres possible.

4 millions de musulmans

● **Statistiques.** La France compterait quelque 4 millions de musulmans (dont plus de 1 million d'origine algérienne et 1 million d'origine marocaine). Ce chiffre global, retenu par le Haut Conseil à l'intégration (*Le Monde* du 15 décembre), est obtenu en additionnant les effectifs des populations issues de pays de tradition musulmane. Mais cette évaluation ne tient pas compte de liens très disparates avec la religion et ses pratiques. La population la plus pratiquante serait inférieure à 1 million de personnes, selon une enquête de l'Insee et de l'INED de 1992.

● **Obédiences.** L'islam de France compte quatre principales branches. A la Mosquée de Paris, la plus ancienne branche, proche de l'Algérie, coexiste avec l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), soutenue par les pays du Golfe, la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), proche du Maroc, et le Tabligh, mouvement prosélyte d'origine pakistanaise, actif dans les banlieues.

Une période de forte intensité religieuse qui attire de plus en plus de jeunes

LE JEÛNE du ramadan est l'un des cinq piliers de l'islam, qui est prescrit par le Coran dans la sourate 2 : *« Ces jours sont le mois de ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! »* La religion islamique affirme en effet que c'est au cours de cette période que l'ange Gabriel est apparu la nuit à Mahomet, pour lui révéler les premiers versets du Coran. Cet épisode est appelé la *« nuit du destin »*. Il a été célébré cette année dans la nuit du 22 au 23 décembre.

La *« nuit du doute »* débute, elle, lundi 25 décembre au soir. Dans l'après-midi de ce lundi, une réunion organisée à la Mosquée de Paris entre plusieurs composantes de l'islam français devait déterminer officiellement la fin du ramadan, le 26 décembre selon toute vraisemblance. Cette date est en principe fixée en observant la lune, mais, de plus en plus souvent, en consultant les données transmises par les observatoires astronomiques.

Le calendrier musulman est en effet calqué sur l'année lunaire. Le mois du ramadan (le neuvième de l'année musulmane) commence donc et se termine avec la nouvelle lune. C'est l'apparition dans le ciel du mince croissant suivant immédiatement la nouvelle lune qui marque le début et la fin du mois lunaire. Le premier jour du mois qui suit le ramadan, soit cette année le 27 décembre très probablement, est marqué par une fête importante : l'Aïd-el-Fitr, qui est l'occasion de réjouissances, de repas copieux et d'échanges de cadeaux.

Pendant le ramadan, les fidèles musulmans doivent s'abstenir de boisson et de nourriture (mais aussi de fumer et d'avoir des relations sexuelles) entre le lever et le coucher du soleil. Le mois du jeûne est aussi une période de pratique et de prière plus intense. Les mosquées voient leur fréquentation augmenter, et les associations islamiques en profitent pour recueillir des dons auprès des fidèles.

« MOINS CONTRAIGNANT QUE LA PRIÈRE »

Michel Renard, directeur de la revue *Islam de France* et enseignant en Seine-Saint-Denis, constate *« depuis dix ans une augmentation très nette de la pratique du jeûne, même chez des élèves de sixième »*. Le respect du ramadan n'est obligatoire qu'à partir de la puberté. *« Mais les jeunes sont demandeurs*, constate l'enseignant. *Pour des raisons à la fois identitaires et religieuses : il est difficile de démêler les deux. »*

Traditionnellement, le jeûne du ramadan est davantage suivi que les cinq prières quotidiennes, qui sont pourtant aussi l'un des cinq piliers de l'islam (avec la profession de foi, l'aumône légale et le grand pèlerinage à La Mecque). Pour Leïla Babès, sociologue de l'islam, cette habitude s'explique parce que *« le jeûne est moins contraignant que la prière quotidienne : il n'a lieu qu'une fois par an. Le rapport à la nourriture tient aussi une place importante : il a partie liée avec une dimension identitaire de la culture musulmane »*.

Le jeûne est rompu au coucher du soleil. C'est par tradition une période de relâchement. On consomme une datte ou une sucrerie pour bien marquer la rupture du jeûne. Les familles musulmanes préparent des plats traditionnels tels que la chorba, un bouillon de viande et de légumes parfumé à la coriandre. Le ramadan tourne alors à la fête, en famille ou entre amis. Les plus religieux ne voient pas toujours d'un bon œil ces agapes, où l'on consomme beaucoup de pâtisseries et de sucreries. Ils rappellent la dimension religieuse du jeûne, qui a pour but d'éprouver la foi du croyant. Le ramadan est aussi considéré comme une période *« bénie »*, un temps propice au cours duquel les fidèles se réconcilient et reçoivent des bienfaits.

« Le ramadan a toujours été un moment de forte intensité religieuse, souligne Mme Babès. *Les discussions tournent davantage autour des sujets religieux, que ce soit en famille ou avec des amis, musulmans ou non musulmans. »* Le jeûne a une dimension personnelle et une dimension communautaire. *« C'est d'abord une pratique individuelle, un acte de purification, une observance que chacun doit respecter par ses efforts personnels. Mais le jeûne est aussi un acte et un moyen d'identification à la communauté musulmane. »*

PRATIQUE COLLECTIVE OU INDIVIDUELLE

Dans les pays musulmans, le ramadan influence toute la vie publique : les horaires d'ouverture des bureaux sont réduits et les commerces ferment. Le travail se relâche. Le jeûne est totalement vécu de manière collective, et il est même marqué par une certaine pression sociale.

En France, le ramadan reste très largement une pratique individuelle pendant la journée : beaucoup de musulmans le respectent au travail dans la discrétion. Sa pénibilité est plus grande quand le mois lunaire tombe en plein été, lorsque les jours sont longs et le temps chaud. Se produisant cette année en décembre, le ramadan est plus facile à observer : le soleil se couche vers 17 heures.

Xavier Ternisien

Le conte de Noël d'un Chinois errant en terre bretonne

RENNES

de notre correspondante régionale

Son accent laisse penser qu'il est originaire des environs de Pékin. En quête de terre d'accueil, il a atterri à Paris en avion. Dans la capitale, il est sûrement passé inaperçu malgré son air de Chinois perdu. Alors il a marché devant lui, marché longtemps. Trois mois plus tard, il errait en Bretagne, dans le bourg de Languidic, non loin de Lorient, épuisé, apeuré, sans comprendre un mot de français. Il avait parcouru 500 kilomètres, à pied. Il est arrivé dans le Morbihan sans avoir emprunté ni train ni voiture. C'est ce qu'il a raconté lorsque, enfin, il a pu s'adresser à quelqu'un qui comprenait sa langue.

Des Chinois qui demandent l'asile, ce n'est pas courant à Languidic. Jeudi 21 décembre, le premier habitant à s'être soucié du sort de cet étranger de trente-six ans, déambulant avec 200 francs en poche et sans papiers d'identité, se tourne vers la mairie, qui s'adresse à son tour aux gendarmes. L'homme est mal en point, il pleure et a du mal à avaler même un verre d'eau. Il est en fait terrorisé à l'idée d'être renvoyé chez lui. Faute de centre spécialisé, il passera la nuit dans un foyer pour personnes en difficulté à Caudan, à quelques kilomètres de là. Mais comment trouver un traducteur ?

Un brigadier tente de téléphoner à un de ses amis cambodgiens. Las, les deux Asiatiques ne se comprennent pas. Les gendarmes finissent par s'adresser à Tina, qui tient le Singapore, à Sainte-Anne-d'Auray. Coup de chance : Tina – sans doute la plus charmante patronne de restaurant chinois du sud de la Bretagne – vient précisément de Singapour. Elle réconforte au téléphone le demandeur d'asile et le lendemain, vendredi, lui offre à manger dans son petit établissement, où les gendarmes l'ont conduit. Là, ces derniers en apprennent un peu plus. L'homme dit avoir pris le métro à Paris, avoir changé des dollars dans un commerce. Mais qui connaîtra jamais tous les méandres d'un itinéraire qui conduit un homme de Pékin à Languidic ?

« QUELLES CHINOISERIES ! »

Puisqu'il se confirme que ce dernier réclame effectivement l'asile, la restauratrice se rend avec lui à la préfecture de Vannes. Là, tout le monde convient que le plus simple est encore de le renvoyer à Paris, où il semble posséder le contact d'un vague cousin et où la communauté chinoise est plus nombreuse que dans le Morbihan. Sa traductrice d'occasion lui précise qu'il dispose de brefs délais pour déposer sa demande à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Le voilà doté d'un titre de séjour provisoire, il ne reste plus qu'à le faire monter dans le train. Mais qui va payer le billet ? C'est Noël, le moment de faire une bonne action, se dit Tina en réglant le montant du voyage.

« Quelles chinoiseries !, lance-t-elle de sa voix pleine de rires. *Je crois aux destins : il était dit que nos routes se croiseraient... La vie est très bonne avec moi, alors je me dois de rendre service. Et puis, il paraissait si effrayé...* Elle insiste : *Il avait l'air de quelqu'un de très correct, très gentil. Il m'a dit :* "Merci beaucoup" *».*

Martine Valo

Un Français emprisonné en Tunisie pour islamisme clame son innocence

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le 11 août 2000, Mehdi Zougah, né en France et français, arrivait à l'aéroport de Tunis pour voir sa famille. Il ne s'y était pas rendu depuis six ans. Il était immédiatement arrêté. On perdait sa trace quelques jours avant d'apprendre qu'il devait passer en procès le 25 septembre, car il avait été condamné par défaut en Tunisie en 1998 à douze années de détention. Il était accusé d'avoir participé à Marseille en 1991 à des réunions du parti Ennahda (« Renaissance », intégriste), dont certaines se seraient déroulées chez lui, et d'avoir organisé des collectes d'argent à son profit.

Cette accusation *« d'association de malfaiteurs »* repose sur les dénonciations d'un homme, Ben Mohamed Helali, arrêté en 1997 et condamné en Tunisie pour ces raisons. L'avocate de M. Zougah, Me Rebhia Nesraoui, qui souligne que les faits reprochés à son client, s'ils étaient avérés, se sont déroulés en France où ils ne sont pas répréhensibles, avait demandé, lors du procès de septembre, destiné à rejuger l'accusé en sa présence, une confrontation avec le dénonciateur. Puisque, selon elle, *« il n'y a absolument rien d'autre dans le dossier »*. Las, M. Helali n'était pas présent à l'audience de septembre, alors qu'il était incarcéré, et le procès était reporté au 8 janvier. Depuis, l'avocate de M. Zougah demande toujours cette confrontation au juge. En vain.

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Dans sa prison de Tunis, M. Zougah reçoit désormais des lettres de sa femme, restée à Marseille avec les deux enfants, et les visites d'une représentante consulaire française. Mais il ne comprend toujours pas ce qu'il fait là, niant toute implication dans une activité politique. Né à Décines (Rhône) le 30 septembre 1969, de mère française et de père tunisien, vivant à Marseille depuis des années, M. Zougah était employé et animait diverses activités associatives. Il avait bénéficié d'un emploi-jeune pour diriger des ateliers musicaux dans la Maison des associations de Marseille. Il était aussi membre de l'Association d'études et de recherches islamiques (AERI) d'Aix-en-Provence, lieu de culte reconnu, où il assurait la prière du vendredi en remplacement de l'imam régulier. Denis Gril, professeur à l'Université de Provence et président de l'AERI, parle de lui comme du *« modèle même d'une génération porteuse d'espoirs partagés par les deux côtés de la Méditerranée (...) confiante dans la justice et la démocratie »*.

Ses amis, réunis en comité de soutien, soulignent que s'il avait été impliqué dans une affaire de ce type, il aurait su qu'il avait été condamné : il ne se serait pas rendu en Tunisie en prévenant les autorités. En effet, sachant qu'elles n'aiment guère que les bénéficiaires de la double nationalité rentrent au pays avec leur seul passeport français, il s'était rendu au consulat avant son départ afin de renouveler son passeport tunisien. Cela fut fait sans difficulté. C'est pourquoi Mehdi Zougah était parti sans s'inquiéter, ignorant même qu'un procès le concernant ait jamais eu lieu. C'est, pour son entourage et son avocate, la meilleure preuve de son innocence.

Michel Samson

La France, la Belgique et les Pays-Bas lancent une campagne commune contre l'alcool au volant

La pratique du « conducteur désigné » pour les retours de fêtes devrait être popularisée

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la France, la Belgique et les Pays-Bas ont décidé de lancer conjointement une campagne de lutte contre l'alcool au volant. Cette initiative commune, qui cible les jeunes conducteurs, intervient dans des contextes nationaux très différents : en France, où la sécurité routière a été décrétée *« grande cause nationale »* en 2000, les routes demeurent deux fois plus meurtrières qu'aux Pays-Bas.

C'EST UN PETIT PAS vers l'Europe de la sécurité routière. A l'occasion des fêtes de fin d'année, la France, la Belgique et les Pays-Bas ont décidé de lancer une campagne commune de lutte contre l'alcool au volant. L'objectif immédiat est de populariser la pratique du *« conducteur désigné »*, un convive qui restera sobre afin d'assurer le retour des réveillonneurs à bon port. *« Au moment où la France préside* [jusqu'au 31 décembre] *l'Union européenne, j'ai souhaité que la lutte contre l'alcool au volant, priorité du gouvernement français et préoccupation de nos voisins, prenne une dimension européenne »*, soulignait, le 19 décembre, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports.

Cette campagne, qui comprend notamment la diffusion de spots radiodiffusés et télévisés, a été lancée le 20 décembre en France, quelques jours après la Belgique et les Pays-Bas. Chaque message se conclut par la formule : *« On peut sortir et conduire. Il suffit de s'entendre sur celui qui ramène les autres. C'est simple : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »*. Selon le ministre, une autre campagne de sensibilisation, élargie à l'Espagne, à l'Irlande, au Danemark et au Portugal, pourrait avoir lieu dès l'année prochaine.

Cette campagne commune est lancée dans des contextes nationaux assez différents. Alors que la France et la Belgique (respectivement 151 et 147 tués sur la route par million d'habitants en 1998) figurent, avec le Portugal et l'Espagne, parmi les pays comptant le plus grand nombre d'accidents, les routes néerlandaises sont beaucoup moins dangereuses (68 décès par million d'habitants). Seule la Grande-Bretagne (59 décès par million d'habitant) est parvenue à faire mieux, alors que l'Italie et l'Allemagne (110 et 95 décès) occupent une position médiane. De la même façon, la pratique du *« conducteur désigné »* – présenté, dans les spots, en forme de clin d'œil, comme un *« héros moderne »* – est très inégalement entrée dans les mœurs. Le réflexe est répandu en Europe du Nord, où la consommation de l'alcool est souvent concentrée en fin de semaine. Ailleurs, il peine à s'enraciner dans les habitudes.

Depuis cinq ans, les Belges ont popularisé avec succès le *« Bob »*, personnage mascotte qui désigne celui qui s'abstient de boire. En France, les (rares) campagnes nationales et les initiatives locales engagées par des bénévoles ou des associations n'ont pas encore vraiment eu d'effet sur les comportements. Toutefois, le lourd bilan qui ponctue régulièrement les fêtes de fin d'année (l'an dernier, 73 personnes avaient été tuées dans des accidents de la circulation entre le 31 décembre et le 2 janvier), mais aussi les migrations de la fin du printemps ou de la Toussaint suscitent une émotion croissante. D'ailleurs, depuis plusieurs mois, les statistiques de la sécurité routière, qui s'étaient détériorées au cours de la période 1998-1999, donnent des signes d'amélioration. Pour l'année 2000, la tendance est à une baisse de 5,5 % du nombre de tués, ce qui permettrait de ne pas franchir la barre des 8 000 décès et représenterait l'équivalent de 400 vies épargnées.

Si elle se confirme, cette tendance ne serait pas non plus étrangère au renforcement de la présence des forces de l'ordre lors des grands départs, au durcissement de la législation (création d'un délit de très grande vitesse, notamment) et aux efforts d'harmonisation des sanctions engagés par les tribunaux. Hâtivement décrétée *« grande cause nationale »* en 2000 – il aura fallu l'hécatombe des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte pour prendre conscience de la nécessité de cette mobilisation –, la sécurité routière est peut-être un sujet en passe d'être mieux compris, comme en témoigne le ton plus direct adopté récemment par les campagnes de sensibilisation. Pour autant, l'objectif du gouvernement, qui envisageait en 1997 de pouvoir réduire de moitié les victimes de la route en cinq ans, n'est plus évoqué.

LES JEUNES CIBLÉS

Les opérations de lutte contre l'alcool au volant (à l'origine de 20 % des tués sur la route en Europe) visent surtout les jeunes. Des actions de sensibilisation ont lieu dans certaines discothèques et des associations d'étudiants tentent de généraliser la pratique du *« conducteur désigné »*. Les 15-24 ans, qui représentent 13 % de la population, comptent pour 25,5 % des victimes des accidents de la circulation. En outre, les risques qu'ils encourent la nuit et le week-end sont sensiblement plus élevés que pour le reste de la population. Sans doute nécessaire, ce « ciblage » sur une catégorie à risques ne doit pas faire perdre de vue que le « problème » de la France avec l'alcool au volant ne concerne pas seulement cette partie de la population.

Jean-Michel Normand

En Belgique, le « Bob » ne boit pas

Le « Bob » est né en 1995 et il n'a pas tardé à devenir célèbre, au point de s'être imposé comme un personnage de la vie quotidienne. Présenté à l'occasion d'une campagne de prévention lancée en Belgique, ainsi que dans la province néerlandaise de Zélande, le « Bob », c'est celui qui, désigné parmi un groupe de joyeux fêtards, ne boit pas afin de pouvoir prendre le volant au retour. Véritable mascotte (*« Pas de problème, c'est le Bob qui a les clés »*, disent les campagnes de sensibilisation), ce personnage populaire a contribué à faire accepter une pratique qui n'était pas si courante. Aujourd'hui, en Belgique, la désignation du « Bob » est souvent devenue un préalable à toute sortie en groupe.

L'opération « santé morte » surcharge certains hôpitaux publics

Aucune conséquence sanitaire grave n'est à déplorer

AUCUNE CONSÉQUENCE sanitaire grave ne semblait devoir être signalée, lundi 25 décembre, au lendemain de la première journée de la semaine *« Santé morte »* lancée par le Centre national des professions de santé (CNPS, libéral) contre la *« maîtrise comptable des dépenses de santé »*. Les services d'urgences des hôpitaux publics n'ont, à quelques exceptions près, pas enregistré d'afflux inquiétant. Lundi matin, Philippe Delpech, praticien hospitalier au SAMU de Paris, considérait qu'il était *« encore trop tôt »* pour mesurer l'impact de ce mouvement de protestation. *« Cela a un peu modifié notre façon de gérer les appels,* affirmait Philippe Delpech. *Nous recourons aux pompiers lorsque nous sommes sollicités par des malades dont la situation paraît préoccupante. L'hôpital se transforme en un centre de consultation d'urgence de la médecine générale, ce qui peut compromettre son fonctionnement. Cela étant, je n'ai pas l'impression que nous ayons été déstabilisés. »* Le SAMU de Paris n'a, pour l'heure, pas renforcé ses effectifs, précise Philippe Delpech.

Au centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux, qui abrite la première maternité publique de France, 60 femmes ont accouché au cours du week-end, contre 40 en temps normal ; les médecins grévistes avaient prévenu par courrier leurs patientes de se rendre au CHU pendant leur semaine de grève. Trois praticiens obstétriciens libéraux de l'agglomération ont été réquisitionnés.

« Il est possible qu'avec le taux d'occupation actuel, nous soyons dans l'obligation, lundi, de mettre en place des chambres à trois lits », estimait-t-on, dimanche, à la maternité du CHU de Nantes. *« Nous avons prévu du personnel d'astreinte, en cas de besoin, mais de toute façon, les libéraux renvoient au CHU les week-ends et pour Noël »*, indiquait-on au CHU de Caen.

DOUBLEMENT DES APPELS

En revanche, le service des urgences du centre hospitalier Maréchal-Joffre de Perpignan notait, lui, un surcroît d'activité sensible, lié à la grève : *« Nous avons fait de la médecine de ville, je suis en train de rédiger une ordonnance pour une angine »*, indiquait un médecin urgentiste. La préfecture des Pyrénées-Orientales a d'ailleurs réquisitionné trois médecins en ville à Perpignan, où l'on craint l'arrivée d'une épidémie de grippe. A Strasbourg, le régulateur du SAMU du Bas-Rhin a enregistré un doublement des appels de personnes en mal de médecins de garde et un triplement des demandes pour des pharmacies de garde, par rapport à un dimanche normal.

Par ailleurs, le service privé SOS-Médecins a suspendu, dimanche, sa collaboration avec les hôpitaux publics du Nord pour la prise en charge des appels d'urgence au « 15 ». Cette décision, conjuguée à la grève de certains médecins libéraux, risque d'entraîner un engorgement des services d'urgences des hôpitaux publics. Cependant, a précisé la préfecture, les médecins continuent de traiter les appels qui leur sont directement adressés. D'après le SAMU de Lille, cette situation est d'autant plus dommageable que, pendant la période des fêtes, le nombre d'appels d'urgence est de 30 % supérieur à la normale. – *(avec AFP)*

Parce qu'un autre monde est possible

Politis, change

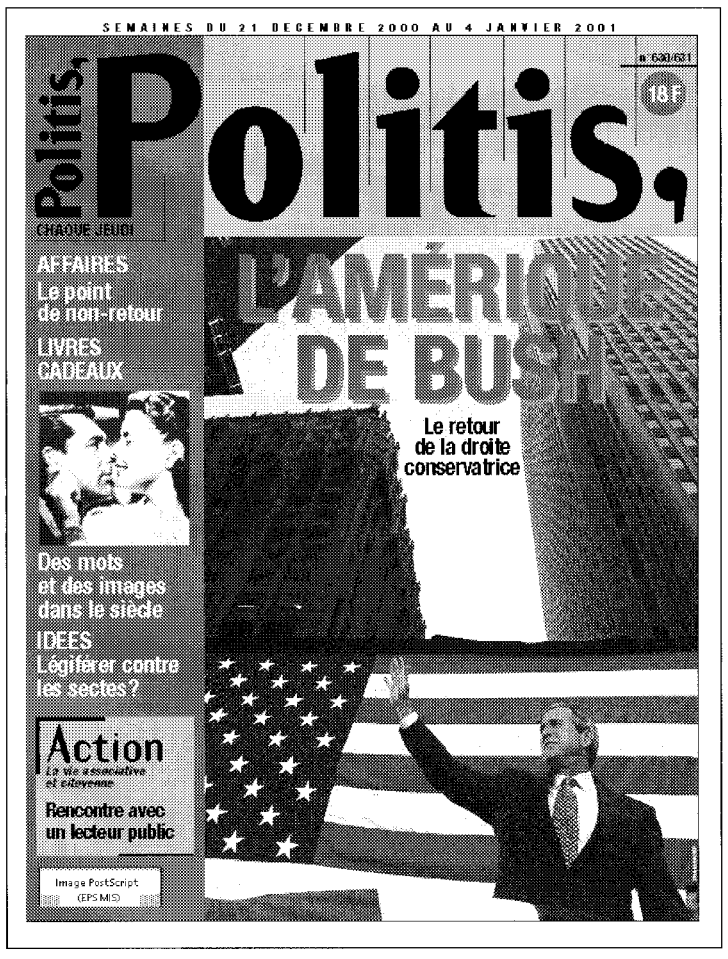

18 F

NOUVELLE FORMULE

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

Huit morts asphyxiés le soir de Noël dans l'Aube

TROIS ADULTES ET CINQ ENFANTS sont morts, dimanche 24 décembre au soir, dans l'incendie de leur maison à Essoyes, près de Bar-sur-Seine (Aube). L'origine de l'incendie est *« a priori accidentelle »*, ont indiqué les gendarmes de Troyes. Les victimes ont toutes été retrouvées dans une pièce de 16 m² au rez-de-chaussée et seraient mortes asphyxiées. Les huit corps sont ceux du couple de propriétaires, de leurs cinq enfants de 11 mois, 3, 9, 10 et 11 ans, ainsi que d'une femme adulte, dont le mari et le fils de 12 ans sont parvenus à s'enfuir. Les deux rescapés ont été transportés à l'hôpital de Troyes. L'enfant, qui s'est échappé en sautant par la fenêtre depuis le premier étage, souffre notamment d'une entorse ; son père serait parvenu à sortir de la maison par la porte. Selon les pompiers, la maison de deux étages a brûlé *« extrêmement rapidement »*. L'alerte a été donnée vers 20 heures par des voisins qui ont vu des flammes s'échapper des fenêtres.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : trois jeunes gens du voyage ont été mis en examen,** samedi 23 décembre, après le meurtre, mercredi, d'un homme à Vichy (Allier). Les enquêteurs évoquent une affaire d'homophobie. Quatre amis se trouvaient mercredi soir dans un parc lorsqu'ils ont été attaqués par trois jeunes gens, âgés de 17 à 19 ans. Un quadragénaire n'a pas réussi à s'enfuir, il a été roué de coups et a succombé à ses blessures à l'hôpital.

■ **La 14e chambre de la cour d'appel de Paris a débouté,** vendredi 22 décembre, les six familles qui avaient attaqué en justice la ville d'Aubervilliers et la préfecture de Seine-Saint-Denis pour obtenir la scolarisation de leurs enfants (*Le Monde* du 16 décembre). Le bureau des affaires scolaires avait d'abord refusé d'inscrire les enfants de ces ménages qui squattaient des logements HLM à Aubervilliers.

■ **LOGEMENT : l'association Droit au logement (DAL) a relogé**, samedi 23 décembre, une douzaine de familles sans abri en forçant la porte d'un immeuble vide du 11e arrondissement de la Ville de Paris, dont elles avaient été expulsées neuf jours plus tôt. Des militants du DAL ont démoli un mur de parpaings qui avait été dressé après l'expulsion de ces familles.

■ **BRETAGNE : le militant indépendantiste breton Denez Riou,** libéré vendredi 22 décembre après quinze mois de détention, a réitéré samedi son appel à l'auto-dissolution de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), sur France 3 Bretagne. Incarcéré en octobre 1999 après le vol d'explosifs de Plévin, il avait appelé l'ARB à *« envisager son auto-dissolution »* quelques jours après l'attentat contre le McDonald's de Quévert (Côtes-d'Armor).

■ **SANTÉ : un cas de méningite B a été diagnostiqué** à Paris chez un nourrisson de onze mois fréquentant la halte-garderie de la rue Maleville (Paris 8e) et hospitalisé samedi 23 décembre. Par ailleurs, trois enfants de quatre ans avaient été hospitalisés pour la même raison la veille, deux résidant dans le quartier du Petit Séminaire à Marseille (13e), un autre fréquentant l'école primaire de Vouilloux à Sallanches (Haute-Savoie). Enfin, un cas de méningite C a été diagnostiqué chez un élève du lycée agricole de Flamarens de Lavaur (Tarn). Les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (Ddass) concernées demandent aux familles comptant des enfants fréquentant les mêmes établissements de consulter leur médecin.

■ **VACHE FOLLE : un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine** (ESB) – le premier dans ce département – a été détecté dans le Cher, a indiqué la préfecture, vendredi 22 décembre. Le troupeau de 95 têtes, dans lequel la bête malade a été identifiée, sera abattu. Deux autres cas d'ESB avaient été découverts dans le Rhône, mercredi 20 et jeudi 21 décembre.

Marylise Lebranchu justifie les arrestations de militants bretons

LA MINISTRE de la justice avait été *« scandalisée »* en 1995 par les interpellations de Bretons qui avaient hébergé des Basques, a-t-elle indiqué dans un entretien publié, dimanche 24 décembre, par le *Journal du dimanche.* Notamment par les *« parents menottés ou attachés aux radiateurs devant leurs enfants »*. Mais la garde des sceaux estime aujourd'hui que *« les dernières arrestations concernent des gens impliqués dans un vol d'explosifs qui ont fait des morts en Bretagne et en Espagne. Le sujet n'est plus le même. »*

Le *Journal du dimanche* a par ailleurs faxé samedi aux agences une version de l'entretien où figurait une phrase retirée ensuite : *« A aucun moment je n'ai regretté d'avoir dit oui au premier ministre. Même si ce n'est pas tous les jours facile : en ce moment, Daniel Vaillant* [le ministre de l'intérieur] *et moi-même faisons l'objet de filatures par des groupes inconnus, basques, corses ou autres, on ne sait encore. »* La garde des sceaux a démenti, dimanche, faire l'objet de filatures. Elle indiquait encore, dans le *JDD* : *« Je viens de signer l'extradition de deux Basques sans état d'âme : je hais la violence, qui n'a jamais servi aucune cause. »* La ministre observe, dans un communiqué, qu'*« il n'y a pas eu d'extradition de militants basques depuis son arrivée au ministère »*.

La coordination des comités de soutien aux prisonniers politiques basques a estimé, dimanche, qu'en légitimant *« l'existence de juges et juridictions d'exception »*, la ministre de la justice justifiait *« l'application de la torture en Algérie durant la guerre »*. Par ailleurs, six militants basques ont manifesté, samedi 23 décembre, à la prison de Villepinte (Seine-Saint-Denis), près de Paris, pour demander le *« rapatriement »* des détenus. Un Père Noël et cinq autres militants ont escaladé les murs de la prison avec un char et des rennes en carton avant d'être évacués sans incidents.

Le deuil d'une forêt

Daniel Lallement au cœur de la forêt domaniale de Tannière dans les Vosges. Un an après la tempête, il reste traumatisé par l'ampleur des dégats.

Le 26 décembre 1999 au petit matin, la tempête « Lothar » ravageait la France. Un an déjà, et les Vosges en tremblent encore. La plupart des troncs abattus ont été débités, les chasseurs, les promeneurs sont revenus. Mais Daniel Lallement, le garde amoureux de ses arbres, n'a pas encore fait le deuil de sa forêt

UN homme et sa forêt. Un homme blessé qui n'aime pas – qui n'aime plus – le vent et se souvient avoir pleuré devant ses hêtres géants, tombés comme soldats au champ d'honneur. La faute à la tempête, à la *« tornade »* comme dit Daniel Lallement en montant le chemin de Chaudgoutte. Là-haut, sur cette colline de la forêt domaniale de Tannières, près d'Epinal (Vosges), le désastre du 26 décembre 1999 s'affiche encore dans toute sa démesure. Des centaines de troncs s'amoncellent depuis maintenant un an, dans l'attente d'une improbable évacuation. De loin en loin, quelques rescapés ont résisté, arrimés à cette terre des Vosges qui n'avait jamais vécu pareille bataille. Ils sont une vingtaine, une trentaine peut-être, à veiller sur l'armée morte de leurs frères centenaires. Certains se limitent à des troncs, aussi raides que des chandelles, mais ils ont le mérite d'être debout, d'avoir lutté ; pour eux, au moins, les bûcherons retarderont l'heure de la tronçonneuse.

Un homme, donc. Daniel Lallement, cinquante ans, fils du pays et de la forêt. *« Tannières »* : son domaine, son jardin, cinq cent trente hectares de hêtres et de résineux où il se promenait déjà avec son père et son frère bien avant d'intégrer l'Office national des forêts (ONF) et de devenir, suprême fierté, *« agent technique »*, *« garde forestier »* selon l'appellation d'antan. *« Je la connais depuis que je suis au monde*, insiste-il. *A l'internat, quand je voyais des arbres par la fenêtre, je pensais à elle. Alors, y travailler, en prendre soin au jour le jour, c'était le rêve, la liberté totale. Je ne la quitterai jamais, sauf si on me fout à la porte. »*

Pendant dix-sept ans, Daniel Lallement et sa femme ont vécu en pleins bois, dans une maisonnette aux volets bleus. Leurs trois enfants y sont nés, ils ont connu les parties de cache-cache, les nuits sans téléphone ni électricité, les matins d'hiver, les traces de biche dans la neige fraîche, les lièvres ou les sangliers venus rôder dans la clairière. Et même s'il habite désormais à un kilomètre de là, dans son village natal de Cheniménil, M. Lallement demeure à la fois le maître et la mémoire des lieux, un personnage digne des romans de Genevoix, cheveux gris et poigne ferme, un amoureux des aurores automnales, capable de repérer le moindre passage de gibier, de connaître chaque arbre, du pin adulte au châtaignier en devenir, et de les célébrer en termes choisis, plus humains que scientifiques, comme des amis de toujours. La forêt ne lui ment pas, ne lui cache rien. Il sait ses secrets, éprouve ses souffrances.

En cette matinée de décembre 1999, quand le vent commença à débouler de l'ouest, Daniel Lallement devina donc que ces bourrasques dépasseraient en violence toutes celles qu'il avait pu affronter en 1976, 1984 ou 1992, du temps où il habitait la maison forestière. Cheniménil tremblait dans la tourmente : les tuiles volaient, les arbres fruitiers vacillaient, les pins Douglas menaçaient de rendre l'âme, les chasseurs fuyaient les sous-bois où les chiens eux-mêmes n'osaient guère s'aventurer. M. Lallement, lui, pensait surtout aux vieilles futaies de hêtres, à ces rangées de géants, cent ans d'âge et plus, qui faisaient la réputation de Tannières, attiraient promeneurs et fabricants de meubles. *« J'étais tendu, inquiet,* se souvient-il, *je craignais des dégâts, mais pas à ce point. Le vent a soufflé pendant deux heures,* dit-il. *Vous savez, deux heures, c'est interminable. »*

Pour atteindre la maisonnette aux volets bleus, inoccupée ce matin-là, il fallut d'abord déblayer la route goudronnée. Daniel Lallement découvrit ensuite ce qu'il appelle le *« carnage »* : les hêtres de Chaudgoutte gisaient au sol, les pins s'entassaient en un gigantesque mikado de troncs et de branches brisés. A la Feigne-du-Puits, à La Herbaie, à Grifaing, les trois autres cantons de la forêt, les dégâts s'avéraient plus ou moins importants, mais des zones entières avaient été soufflées. Les rafales, osant des pointes à cent soixante-dix kilomètres/heure, s'étaient appliquées à choisir leurs victimes, délaissant certains secteurs pour mieux s'acharner sur d'autres. *« Le vent a fait des choses que l'on n'arrive toujours pas à comprendre »*, s'étonne l'homme de Tannières.

TOUTES les Vosges, premier département forestier de France (le taux de boisement du territoire atteint ici 48 %), ont souffert. Au total, huit millions et demi de mètres cubes de bois se sont en effet retrouvés à terre, soit presque huit fois plus qu'en 1984, lors d'une tempête pourtant considérée comme historique. Tannières, la belle domaniale, n'a pas été épargnée avec un bilan évalué à trente-cinq milles mètres cubes.

Un visiteur extérieur n'aurait vu là qu'un amas de bois, la simple déroute d'une forêt humiliée ; rien de bien grave, en tout cas, au regard de pertes humaines. Mais, pour M. Lallement, la blessure était tout autre, bien plus profonde, pour ainsi dire un deuil familial. *« Une forêt*, confie-t-il, *c'est un peu comme une société. Il y a des jeunes et des anciens. Et là, tous les anciens, élevés par des générations de forestiers, étaient tombés d'un coup, la mémoire de Tannières était partie. Quand vous découvrez ça, vous pleurez, vous ne pouvez pas faire autrement. »* La tempête, baptisée « Lothar » par les météorologistes, venait de balayer l'œuvre d'une vie. *« Ces arbres devaient être coupés, c'était prévu, mais ce que l'on devait faire en quinze ans, selon un plan bien défini, le vent l'avait fait en deux heures. »*

Une fois les voies d'accès dégagées, l'agent technique de l'Office national des forêts (ONF) inspecta les lieux, au risque de se sentir parfois étranger sur ses propres terres. *« A certains endroits, je tournais, je tournais et, l'espace de quelques secondes, je me demandais soudain où j'étais, je n'avais plus mes repères. »* A la manière d'un sinistré fouillant les décombres de sa maison en quête d'objets personnels, M. Lallement s'inquiéta alors du sort de quelques arbres essentiels, une poignée de fidèles qu'il avait vu s'étoffer, au fil des saisons, comme on regarde grandir des enfants.

Le chêne rouge du chemin de la Basse de Chaudgoutte, seul feuillu parmi les résineux ? Il avait survécu, heureusement. Le pin fourchu de la route de Grifaing ? Amputé d'une grosse branche par des bûcherons un peu trop zélés, mais toujours en terre, lui aussi. Et le frêle merisier dressé le long de la route du Rond-Caillou ? Un miraculé celui-là, indemne au milieu des hêtres déracinés. *« C'était peut-être pas grand-chose*, concède Daniel Lallement, *mais, à mes yeux, la résistance du merisier avait un côté symbolique. J'en ferai état dans les archives. »* Autre survivant : le « chêne de la Vierge », ainsi surnommé parce qu'une jeune fille de noble famille sollicita jadis l'aide divine pour retrouver son chemin à partir de cet arbre colossal.

De ces maudites journées de décembre 1999, M. Lallement garde un pénible souvenir, une douleur intime qu'il a longtemps refusé d'exprimer devant les caméras venues filmer les dégâts. *« Je n'avais pas le cœur à parler, l'émotion était trop forte. La tornade a été un choc pour moi parce que cette forêt, je m'en suis toujours occupé de mon mieux, j'y suis profondément attaché. Le soir du réveillon de l'an 2000, au Parc des expositions d'Epinal, j'étais ailleurs, absent. Aujourd'hui encore, quand je tombe sur une émission concernant ce sujet, je change de chaîne. Je ne regarde plus non plus la météo et, lorsque le vent se met à souffler, des visions me reviennent. Oui, j'ai peur du vent. A table, il m'arrive d'être silencieux. On me parle mais je n'entends pas, toujours à cause de ces images. Au moins, je n'en rêve pas. Mais il me tarde souvent de trouver le sommeil pour ne pas y penser. »*

DEPUIS un an, un travail titanesque a pourtant été accompli. Daniel Lallement n'a pas chômé, les bûcherons non plus. Il en est même venu de Belgique et de Finlande pour débiter et emporter des centaines de troncs, destinés à l'Italie, l'Espagne, voire la Chine.

> « Lorsque le vent se met à souffler, des visions me reviennent. Oui, j'ai peur du vent »
> **Daniel Lallement**

Diverses entreprises françaises et une société belge ont profité de l'aubaine pour acheter les plus belles pièces au tiers de leur valeur initiale : 200 francs le mètre cube pour du hêtre, 100 francs pour du sapin. Les chemins, hier si bien damés, garderont longtemps la trace boueuse des mouvements de camions. Quant aux branches, elles ont été vendues comme bois de chauffage aux particuliers qui viennent encore remplir leurs remorques.

Au-delà, la vie a repris son cours : les chasseurs sont revenus, jamais plus d'une petite trentaine ; les promeneurs également ; le gibier a déniché d'imprenables refuges dans le vaste fouillis de l'après-tempête. Mais la période de convalescence n'est pas terminée pour autant. Il reste beaucoup de bois à dégager, des futaies à reconstituer, des jeunes pousses à protéger des ronces, du soleil et du gel. Ni l'homme ni sa forêt n'en ont fini avec les ravages de « Lothar ». *« Un forestier*, rappelle M. Lallement, *travaille toujours pour les générations futures, il se projette dans l'avenir, prépare la forêt de demain. Vous comprenez donc pourquoi j'ai encore des soucis, en particulier la reconstitution de la forêt et la commercialisation du bois, qui commence à pourrir sur place. J'espère que tout sera en ordre quand je prendrai ma retraite dans une demi-douzaine d'années. C'est désormais l'objectif de ma fin de carrière : voir renaître Tannières. »*

Philippe Broussard

Photo Patrick Jacques pour « Le Monde »

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Démocratie en Serbie

EN remportant une écrasante majorité au Parlement de Serbie, la coalition qui avait renversé Slobodan Milosevic, début octobre, accède véritablement aux commandes. Les institutions de la République de Serbie sont en effet le lieu du pouvoir à Belgrade, beaucoup plus que la présidence fédérale à laquelle Vojislav Kostunica a été porté par les urnes et la rue au début de l'automne. C'est donc une étape majeure sur la voie du rétablissement de la démocratie qui vient d'être franchie. M. Kostunica et ses alliés ont su très bien gérer cette première transition et l'Europe a mené la bonne politique, en ne leur disputant pas son soutien.

Pour les nouveaux dirigeants de Belgrade – c'est-à-dire une coalition de circonstance, qui n'était soudée que par sa commune hostilité à Milosevic – la véritable épreuve de l'exercice du pouvoir commence maintenant et l'agenda est très chargé. Ils devront d'abord faire sortir le pays du marasme dans lequel l'ont précipité dix ans de guerre et d'incurie. Cela passe, entre autres, par l'assainissement d'une économie largement criminelle, c'est-à-dire dans certains secteurs-clés comme le secteur bancaire par des limogeages, voire des poursuites judiciaires tant étaient répandus la corruption et l'accaparement.

Ils auront à assainir aussi les principaux rouages de l'Etat toujours entre les mains des alliés de Milosevic, notamment la police et le SDB (la police secrète), auxquels Vojislav Kostunica disait jusqu'à présent ne pas pouvoir toucher parce qu'il ne relèvent pas des autorités fédérales. La période de la cohabitation avec l'ancien régime imposée par M. Kostunica est terminée et la transition douce va devoir se faire plus musclée.

Les nouveaux dirigeants de Belgrade devront aussi instaurer avec ceux du Montenegro un dialogue généreux, s'ils veulent maintenir la petite République dans le giron de la Yougoslavie. Ils devront le faire plus encore en direction du Kosovo et pour cela faire taire des réticences encore très vives, y compris chez M. Kostunica. Il faut qu'une telle offre de dialogue s'adresse à un interlocuteur solide à Pristina ; autrement dit il faut admettre que des élections législatives soient rapidement organisées au Kosovo tant que le modéré Ibrahim Rugova a encore quelque chance de les remporter.

La Serbie devra bien aussi entamer son introspection et M. Kostunica réviser l'idée qu'il se fait du Tribunal pénal international de La Haye qu'il tient, ainsi que beaucoup de ses compatriotes, pour un corps étranger sans légitimité. M.Kostunica souhaite qu'un travail critique soit mené entre Serbes, sur les actes qui pendant dix ans ont été commis au nom de leur nation. Un tel travail est nécessaire. S'il est honnêtement mené, il devrait réconcilier la Serbie avec la justice internationale et non se substituer à elle.

Tout cela devrait maintenant pouvoir être dit aux dirigeants de Belgrade. Le temps de l'indulgence, celui de la prudence tactique est également fini pour leurs interlocuteurs occidentaux.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'année sainte est achevée

L'ACTE FINAL du jubilé – commencé dans l'allégresse et qui s'achève dans une atmosphère angoissée – a eu lieu hier dimanche à Saint-Pierre : Pie XII a muré la porte sainte par où il était entré le premier, par où il est sorti le dernier, et par laquelle près de quatre millions de « romées » venus de tous les coins du monde sont passés dans l'année pour bénéficier de l'indulgence plénière et pour prier sous le signe du grand retour et du grand pardon.

La cérémonie de fermeture a connu le même faste que celle de l'ouverture. Elle a duré deux heures et s'est déroulée devant une assistance aussi nombreuse que le 24 décembre 1949, bien que le ciel fût entièrement brouillé. Sur la place Saint-Pierre, une centaine de milliers de fidèles ont longuement stationné dans l'espoir que Pie XII les bénirait une dernière fois. Leur attente a été récompensée. Le pape s'est présenté dans la loge centrale et a lentement dessiné le signe de la croix sur le peuple prosterné.

La veille, dans son message de Noël, Pie XII avait lancé un ultime appel à la fraternité des hommes et annoncé une nouvelle que l'on n'osait plus attendre : celle de la découverte certaine sous la basilique vaticane du lieu où a été enseveli le corps supplicié de saint Pierre, prince des apôtres et premier vicaire du Christ, vers l'an 64 de l'ère chrétienne. Cet événement et celui de la définition du dogme de l'Assomption illustreront ce jubilé dans l'histoire. Il y occupera une grande place parce qu'il a battu tous les records d'affluence et parce qu'il a coïncidé avec une époque tourmentée.

Jean d'Hospital
(26 décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Nice : un « Suez » diplomatique

par François Heisbourg

AINSI que l'a écrit ici même Jean-Louis Bourlanges, l'on savait que les résultats du Conseil européen de Nice n'étaient pas fameux pour la construction européenne. Au fil des jours, avec l'accumulation des informations livrées par les participants, force est de constater aussi que Nice est pour la France l'équivalent diplomatique de ce qu'avait été pour elle la crise de Suez en termes stratégiques et politiques. Et ce n'est pas parce que Nice a accouché d'un accord que l'on peut conclure au non-échec – pas plus que la réussite militaire de l'expédition de Suez n'avait permis d'éviter un désastre stratégique.

Comme dans le cas de l'expédition de Suez, les conséquences de Nice sont d'abord le résultat de nos propres actions. Nice comme Suez a été la rencontre brutale entre l'idée que notre pays peut avoir de son poids et de sa place et une réalité infiniment moins indulgente. Circonstance aggravante, et à la différence de ce qui se passa à Suez, la France était seule responsable de la manœuvre à Nice – même si nos partenaires européens n'ont aucune raison de se réjouir du résultat, car, à travers notre échec, c'est l'ensemble de la construction européenne qui a été atteinte.

Rappelons ce qui s'est passé à Nice. Tout d'abord, il y a eu l'incapacité de la présidence française à trouver en temps utile un accord de principe avec l'Allemagne sur les sujets que la France avait choisi de privilégier, à savoir les tristement dénommés *« reliquats d'Amsterdam »* (pondération des voix, champ des décisions ouvertes à des votes à la majorité qualifiée, composition de la Commission). En particulier, la manière dont notre pays a manifesté sa volonté de ne pas reconnaître la disparité démographique entre l'Allemagne et la France (22 millions d'habitants, soit l'équivalent des Pays-Bas plus la Finlande) a débouché sur un résultat doublement confondant.

N'ayant pu résoudre le problème du *« décrochage »* en amont, la France n'a pas pu déminer le terrain de la négociation d'ensemble en bonne intelligence avec l'Allemagne. Certes, avec les élargissements successifs de l'Union, nous ne sommes plus au temps où la France et l'Allemagne ensemble faisaient la pluie ou le beau temps communautaire ; mais dans une Union à quinze ou davantage, la France a peu de chances d'avancer sans un accord avec l'Allemagne.

En définitive, nous avons quand même reconnu indirectement la réalité démographique, en introduisant dans le système de prise de décision une clé démographique, toute décision devant recueillir les voix d'Etats regroupant au moins 62 % de la population de l'Union. L'on ne s'en plaindrait pas à l'excès si le nouveau système de vote avec sa triple clé d'entrée n'était devenu au passage totalement illisible.

Pourquoi diable ne pas avoir adopté, comme nous y poussaient nombre de nos partenaires, le principe fort simple de la double majorité des Etats et de la population, qui peut être résumé en des termes compréhensibles par chacun : *« Un Etat, une voix ; un citoyen, une voix »* ? Ce système ne reconnaît pas plus directement le « décrochage » de la France par rapport à l'Allemagne que le résultat « abracadabrantesque » de Nice.

Pendant ce temps-là s'est produit le vrai décrochage, celui qui compte, à savoir la perte de confiance entre la France et l'Allemagne, évolution dont nous apprendrons à payer dorénavant le prix.

> Pourquoi sommes-nous si impopulaires, pourquoi appelons-nous un qualificatif aussi joyeux que « King Kong » (pour citer Joschka Fischer), sans parler de « l'arrogance » qui nous est prêtée ?

Ensuite, nous avons la perte de crédit subie auprès d'une grande partie des membres actuels de l'Union, mais aussi auprès des pays candidats à l'accession. Les « petits pays » ont pu voir dans l'Allemagne leur défenseur face à la présidence française. Et les futurs Etats membres auront particulièrement goûté la tentative française de leur assigner une pondération de second rang, du moins si l'on se fie aux retranscriptions des débats de Nice publiés dans *Le Monde* et *The Economist.* Et pour couronner le tout, nous paraissons avoir trouvé le moyen de nous brouiller avec « l'amie héréditaire » qu'est censée être la Pologne, qui trouva du côté allemand le recours nécessaire pour contrer notre tentative de la « décrocher » de l'Espagne.

Ainsi nous sommes-nous coupés tant du partenaire européen central qu'est l'Allemagne que des « petits » Etats, dont le concours est indispensable pour la réussite de toute entreprise européenne d'envergure. A Nice, il a parfois suffi que la France propose pour qu'elle indispose, comme en atteste la bronca réservée aux suggestions françaises, au demeurant parfaitement sensées, concernant la composition de la Commission. Nous n'étions pas vraiment crédibles dans le rôle de tenants d'une Commission efficace et ramassée ; ce que virent les « petits pays » était une tentative de plus de la « grande nation » de les réduire à la portion congrue.

A l'inverse, le bilan de Nice est plaidable surtout dans les domaines dont la présidence française n'avait pas fait ses chevaux de bataille : l'assouplissement des coopérations renforcées et l'intégration des nouvelles institutions européennes de défense dans le traité de Nice sont des succès qui ne figuraient pas parmi les objectifs initiaux et prioritaires de notre présidence.

De cette confrontation entre l'Europe vue de la France et la France vue par l'Europe, il résulte que la France n'a pas été en mesure de *« boxer au-dessus de sa catégorie »*, pour reprendre une formule qu'un ancien ministre des affaires étrangères britannique, Douglas Hurd, appliquait à son pays. Et compte tenu de notre triple contre-performance – avec notre partenaire de cinquante ans, l'Allemagne ; avec les « petits pays » ; et avec les futurs membres –, le risque est réel que Nice marque un tournant durable, que l'échec conjoncturel se transforme en recul permanent.

Si nous voulons éviter que ne s'amorce un déclin durable, il est bon, en préalable, de s'interroger sur les causes premières de cet échec.

Pourquoi la relation franco-allemande n'a-t-elle pas fonctionné ? Il est certes tentant de mettre sur le compte des changements structurels, telles la relève des générations d'après-guerre et la réunification, la distanciation qui s'est produite. Il reste que le couple franco-allemand a toujours fonctionné sur la base d'un petit nombre de responsables politiques et administratifs disposant d'une marge de manœuvre politique non négligeable. C'est au moins autant de leurs décisions individuelles et de leur caractère personnel que découle l'harmonie ou le manque d'harmonie du couple (l'image du couple reflétant bien la nature de la relation). Pourquoi la France paraît-elle refuser d'entretenir aujourd'hui avec l'Allemagne le type de relations que l'Allemagne a accepté d'avoir avec notre pays pendant près d'un demi-siècle ?

Si l'Allemagne avait politiquement besoin de la France pendant la guerre froide davantage que la France n'avait besoin de l'Allemagne, la situation est aujourd'hui renversée : l'Allemagne est à tous égards la puissance centrale de l'Union, et nous dépendons d'elle davantage qu'elle ne dépend de nous. Mais les dépendances n'en sont pas moins mutuelles, et de la même façon qu'Adenauer, Schmidt ou Kohl avaient accepté de s'inscrire dans un jeu à somme positive alors même que l'Allemagne pesait politiquement moins que la France, la France doit sérieusement s'interroger sur sa propre attitude.

Et plutôt que de refuser *ex abrupto* de s'inscrire dans un jeu similaire à celui qu'accepta l'Allemagne naguère, elle doit naturellement s'interroger sur les alternatives : nous sommes particulièrement mal placés pour jouer en bilatéral avec les Etats-Unis (ce qui fut le choix britannique après Suez, alors que le nôtre fut celui de l'Europe) ; nous nous sommes largement disqualifiés en tant que grand frère d'un réseau de *« petits Etats européens »* ; et notre relation avec le Royaume-Uni ne peut servir de point d'appui alternatif et permanent dans la mesure où Londres n'est pas partie prenante à l'ensemble des chantiers européens auxquels nous participons.

Enfin, pourquoi sommes-nous si impopulaires, pourquoi appelons-nous un qualificatif aussi joyeux que *« King Kong »* (pour citer Joschka Fischer), sans parler de *« l'arrogance »* qui nous est si volontiers prêtée ?

Au-delà des ajustements politiques qu'appelle l'affaire de Nice, c'est à une mise en cause des modèles de comportement à tous les niveaux qu'il convient de procéder. Notre culture de « grande nation » louis-quatorzième est devenue un handicap de tout premier ordre par rapport à la promotion intelligente de nos intérêts et de nos valeurs dans l'immense chantier que constitue la construction européenne. Or, dans un pays où l'Etat central et régalien tient une place si éminente, l'exemple, pour être efficace, devra d'abord venir d'en haut.

François Heisbourg *est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*

La Turquie à reculons vers l'Europe

Suite de la première page

C'est aussi le tirage au sort des *« jeûneurs de la mort »* par les instances dirigeantes. C'est encore ordres venus de l'extérieur et qui doivent être suivis sous peine d'exécution sommaire. C'est l'apologie du martyre, l'interdiction faite aux membres de ces « sectes politiques » de rencontrer leurs avocats en tête-à-tête pendant leur incarcération. D'où leur refus du projet de réforme gouvernementale qui prévoit des cellules de trois ou quatre personnes (au lieu de « chambrées » de dizaines de détenus) plus conformes aux normes internationales mais moins propices aux regroupements politiques.

Qui sont ces organisations ? Marginales, elles tentent en fait de reconquérir le terrain vide laissé par le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), moribond depuis la capture en février 1999 de son chef, Abdullah Öcalan. Leurs méthodes sont celles de n'importe quel groupuscule terroriste. Ainsi le DHKP-C (Front révolutionnaire de libération populaire), à la tête du mouvement de grève dans les prisons, compte à son actif l'assassinat, en janvier 1996, de l'industriel turc Ozdemir Sabanci, ardent partisan de la démocratisation de la société turque. Or, pour une fois, le gouvernement turc a vraiment pratiqué dans cette crise la politique de la main tendue, s'engageant à retarder l'application de la réforme des prisons. En vain : *« On a tout essayé, c'est désespérant ! »*, confiait, dépité, le chef du barreau d'Istanbul, Yucel Sayman, qui fit office de médiateur.

Mais alors que les yeux étaient tournés vers l'assaut lancé sur les prisons, la coalition gouvernementale en a profité pour faire passer en force une loi de remise de peine, contestée et inique, à laquelle le président turc, Ahmet Necdet Sezer, légaliste et européen convaincu, avait précédemment mis son veto. Si l'adoption de ce texte va permettre la libération progressive de 35 000 détenus, un acte bienvenu dans un contexte de surpopulation carcérale à l'origine des nombreux problèmes d'insécurité dans les prisons, elle constitue un sérieux pas en arrière sur le chemin de l'intégration européenne.

« LE CLIENTÉLISME PRÉVAUT »

Annoncée depuis dix-huit mois comme une amnistie générale, la loi, espérait-on, allait conduire à la libération des prisonniers d'opinion. Ce geste aurait été vu comme un signe d'ouverture vers l'Europe, aurait symbolisé la fin de la répression à l'égard des intellectuels, aurait suscité, enfin, l'espoir d'une réconciliation, surtout au Kurdistan, où les armes se sont tues. Or la loi finalement adoptée n'est pas une amnistie mais une simple mesure de clémence, assortie d'un sursis. Surtout, elle laisse hors du champ de son application la plupart des prisonniers d'opinion. Ainsi les personnes condamnées ou poursuivies pour *« atteinte à la sûreté et l'intégrité de l'Etat »* (article 312, alinéa 2, du code pénal turc) en sont exclues. Or c'est justement le chef d'accusation le plus utilisé pour condamner et emprisonner des journalistes et des intellectuels qui ont osé briser le tabou de l'*« intégrité »*, en abordant notamment la question kurde.

L'exclusion de cet article représente un recul majeur sur la question de la liberté d'expression. Bien sûr, il n'est pas innocent qu'il ait été laissé de côté. La notion d'*« intégrité de l'Etat »* est l'un des principes intangibles du dogme kémaliste, sur lequel veille l'armée. Or l'influence que celle-ci exerce à tous les niveaux de la vie politique, notamment par le biais du Conseil de sécurité (MGK), dont les décisions sont suivies à la lettre, est remise en question par l'Union européenne. Si la Turquie devait, avant 2010, intégrer l'Europe, comment, dans ce contexte, pourrait-elle procéder au transfert de souveraineté nécessaire ?

Le fait que cet article ne figure pas dans la loi votée par l'Assemblée rend improbable toute réconciliation. Alors que nombre de condamnés à mort voient leurs peines commuées en perpétuité, conformément à ce qui est exigé des pays candidats à l'UE, le chef rebelle kurde de Abdullah Öcalan, dont le cas est examiné en ce moment par la Cour européenne des droits de l'homme, voit sa condamnation maintenue. *« Une fois de plus, le clientélisme prévaut sur la légalité »*, déplore Bénédicte Cheneslong, de la Fédération internationale des ligues de droits de l'homme. Coprésident la commission paritaire mixte Union européenne-Turquie au Parlement européen, Daniel Cohn-Bendit résume : *« Les Turcs n'arrivent pas à se mettre dans la situation où il faut tourner la page. Ils ont gagné la guerre et sont sans pitié. Ils se montrent incapables de penser pour tout le monde. En fait, ce Parlement n'a pas encore compris l'époque où il vit. »*

Marie Jégo

RECTIFICATIFS

CLAUDE BOUCHINET-SERREULLES

Claude Bouchinet-Serreulles n'a pas succédé à Jean Moulin au double poste que celui-ci occupait sous l'Occupation, pendant la seconde guerre mondiale, de délégué général auprès de la Résistance française et de président du Conseil national de la Résistance (CNR), comme nous l'avons écrit par erreur dans notre nécrologie publiée dans *Le Monde* du 13 décembre. En réalité, Claude Bouchinet-Serreulles, désigné par le général de Gaulle, a assuré, avec Jacques Bingen, l'intérim de Jean Moulin à la délégation générale, après son arrestation à Caluire, en juin 1943, en attendant la nomination, en octobre 1943, d'Emile Bollaert. La succession à la tête du CNR échut à Georges Bidault en septembre 1943.

LA PROGRAMMATION MILITAIRE

Pour la préparation de sa loi de programmation militaire 2003-2008, le gouvernement envisage de consacrer entre 71 et 75 milliards de francs par an à l'équipement des armées, et non 70 milliards pour le budget de la défense (qui comprend aussi des dépenses de fonctionnement), comme nous l'avons écrit par erreur en sous-titre de notre article paru dans nos éditions du 23 décembre.

BILAN **Les tempêtes de décembre 1999 ont causé des dégâts historiques qui ont coûté cher aux services publics et aux assureurs. ● EDF estime que la reconstruction des installations devrait lui coûter environ 50 milliards de francs sur quinze ans. L'électricien n'envisage plus d'enfouir l'ensemble de ses lignes. Cette opération aurait nécessité plus de soixante ans de travaux et coûté 400 milliards de francs. ● FRANCE TÉLÉCOM et la SNCF ont également fait leurs comptes. La facture du premier s'élèvera à plus de 1 milliard de francs, alors que celle de la SNCF est de 510 millions. La société ferroviaire va mettre en place dans les jours qui viennent une radio interne pour informer le personnel et les voyageurs des incidents rencontrés. ● LES ASSUREURS évaluent, eux, le coût des tempêtes à près de 45 milliards de francs.**

Un an après les tempêtes, EDF a renoncé à enfouir son réseau

Les intempéries de décembre 1999 ont privé d'électricité plus de trois millions de foyers. La reconstruction des installations va coûter environ 50 milliards de francs. L'opérateur met en avant des raisons techniques et financières pour ne pas enterrer systématiquement ses lignes

AU LENDEMAIN DE NOËL, les 26 et 27 décembre 1999, deux tempêtes balayaient la France, provoquant des dégâts d'une ampleur méconnue sur le réseau électrique. Des milliers de pylônes et de poteaux étaient endommagés, des milliers de kilomètres de lignes se retrouvaient à terre. Au plus fort de la tourmente, 3,45 millions de foyers, soit 10 millions de Français, ont été privés d'électricité dans 90 départements. Les zones les plus touchées ont été le Sud-Ouest et le Centre, qui ont compté chacune plus de 800 000 foyers privés d'électricité, suivies par le Sud-Est et l'Ouest, l'Est, la Normandie, la Picardie et le Nord, l'Ile-de-France et le Midi méditerranéen. Si les grandes agglomérations ont très vite été reconnectées, les travaux de raccordement ont été plus difficiles pour les sites isolés. Vingt jours ont été nécessaires pour rétablir le courant sur tout le réseau, avec des réparations d'urgence fragiles et provisoires. Alors que toute la ville de Bordeaux retrouvait la lumière le 4 janvier 2000, dans la région, le 12 janvier, 3 400 foyers restaient dans le noir...

Devant l'ampleur du sinistre, un appel était lancé à l'armée, mais aussi aux techniciens étrangers pour prêter main-forte aux agents EDF et aux monteurs électriciens des autres entreprises du secteur. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont ainsi été mobilisées jusqu'à la mi-janvier.

Tout en procédant aux réparations d'urgence, l'électricien national a tiré les leçons de cette catastrophe. Durant les tempêtes, 55 % des habitants ont retrouvé la lumière après une journée de coupure et 88 % au bout de cinq jours. Si EDF travaille à sécuriser l'alimentation des 36 000 points de distribution répartis dans les communes, elle prévoit de limiter le temps de coupure : l'objectif à atteindre dans cinq ans est que 80 % des clients soient réalimentés en vingt-quatre heures et 95 % en cinq jours. Une première décision a consisté à créer une Force d'intervention rapide électricité (Fire) afin de parer au plus pressé.

Pour que le réseau résiste à de telles tourmentes, jamais vues en trois cents ans mais qui ont un risque sur quatre de se reproduire en trente ans, l'entreprise publique estime à 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros) les investissements à réaliser en quinze ans. La réhabilitation des installations se découpe en trois phases : *« Sécurisation, consolidation et reconstruction. »*

OPÉRATIONS DE CONSOLIDATION

La première étape a consisté à mettre en sécurité les réseaux en relevant les lignes tombées à terre pour éviter tout risque d'accident. Ces travaux, qui ont coûté 500 millions de francs, se sont achevés à la mi-mai. Les opérations de consolidation ont alors débuté. Il s'agit pour EDF de réparer les réseaux endommagés et de retrouver une qualité de fourniture du courant analogue à celle d'avant les ouragans. Cette phase doit durer encore, au maximum jusqu'au 31 décembre 2001.

Selon le dernier bilan réalisé fin octobre, 79 % des 87 700 chantiers moyenne et basse tension ont été réparés. 29 % des 8 900 kilomètres de lignes détruites ont été consolidées. La moitié des 2 millions de clients qui sont alimentés par des réseaux fragilisés ont retrouvé une installation consolidée. La facture s'élève pour l'instant à 1,27 milliard de francs, sur un programme global de 4 milliards.

Tout en consolidant les installations, les électriciens préparent la phase de reconstruction, la plus onéreuse. Prévue dans le calendrier initial pour débuter en 2002, elle a déjà démarré. Il s'agit pour EDF de *« repenser la structure et les technologies des réseaux »* sur tout le territoire. Dans ce plan, le réseau basse tension, qui alimente les habitations, a été le plus touché, en raison de son étendue et de la proximité des arbres. L'un des moyens consiste à enfouir les câbles. Le coût, estimé à 10 milliards de francs, sera partagé en partie avec les collectivités locales, souvent propriétaires des réseaux. Pour les lignes à moyenne tension, le scénario est proche : dans neuf cas sur dix, elles ont été endommagées par des chutes d'arbres. Deux solutions sont à l'étude, l'enfouissement ou le contournement des sites boisés. Cette mesure est estimée à 30 milliards de francs, à partager parfois avec les collectivités. Concernant, enfin, les lignes à haute et très haute tension, véritables autoroutes de l'électricité, il s'agit notamment d'améliorer la résistance des pylônes au vent, ce qui représente 10 milliards de francs. Ces lignes sont aujourd'hui propriété du Réseau de transport de l'électricité (RTE), organisme indépendant au sein d'EDF, qui supportera les frais.

Les tempêtes ont relancé le débat sur l'enfouissement des lignes. Le programme va être accéléré mais ne couvrira pas l'ensemble du réseau. Si enterrer des câbles est facilement réalisable pour le réseau de moyenne et basse tension, il est techniquement beaucoup plus difficile pour les lignes à très haute tension. Dans les conditions actuelles, il faudrait creuser pour chaque ligne une tranchée d'une largeur de 20 mètres – celle d'une autoroute.

SOIXANTE ANS DE TRAVAUX

Cependant, deux arguments sont avancés pour ne pas systématiser cette pratique. Le premier est d'ordre technique : l'enfouissement peut présenter des inconvénients supérieurs à ceux induits par la neige ou par le givre ; les pannes d'une ligne enterrée, explique EDF, sont difficiles à diagnostiquer, les réparations sont longues et contraignantes. Et le réseau n'est pas à l'abri d'une autre déconvenue climatique : l'inondation. Le deuxième argument est d'ordre financier, une ligne moyenne ou basse tension enterrée coûtant trois fois plus cher qu'une ligne aérienne, et une ligne haute ou très haute tension vingt fois plus. Le coût du passage en souterrain de l'ensemble du réseau, qui nécessiterait plus de soixante ans de travaux, est estimé à 400 milliards de francs.

A titre de comparaison, les dépenses de reconstruction prévues sont estimées à 50 milliards de francs sur quinze ans. Elles s'ajoutent aux 10 milliards débloqués au lendemain des intempéries pour parer au plus pressé. L'impact sur le prix de l'électricité représente une majoration de 1 centime du kilowattheure.

Dominique Gallois

La distribution d'électricité perturbée pendant dix-neuf jours

Nombre de foyers privés d'électricité

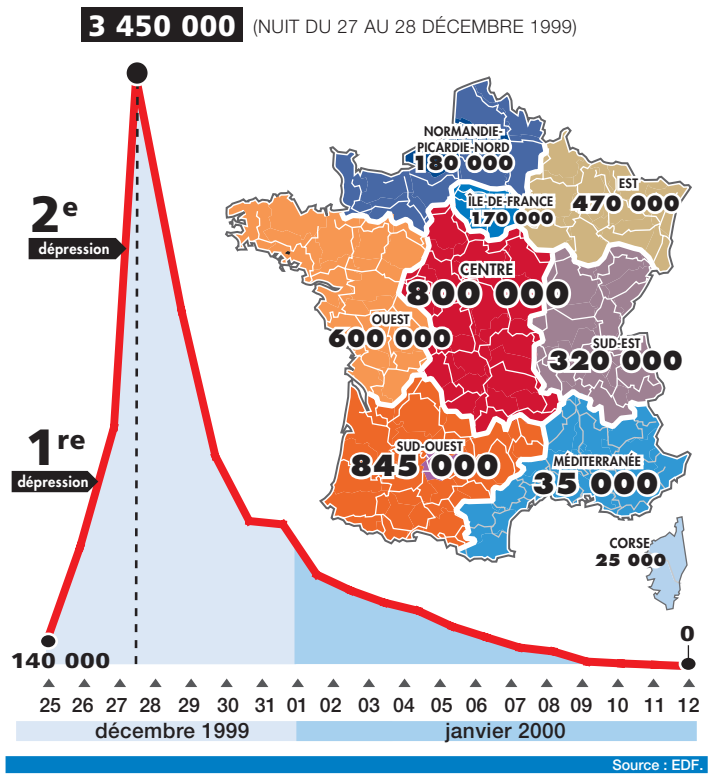

Source : EDF.

Des dégâts sans précédent

Selon le registre des Eaux et forêts, il faut remonter au XVIIe siècle pour trouver la trace d'une tempête d'une violence comparable à celles de décembre 1999. La seule référence historique serait une tempête qui a traversé l'Angleterre en 1703. En tenant compte des dégâts forestiers et des mètres cubes de bois jetés à terre (138 millions de mètres cubes de chablis), la tempête de décembre 1999 a été la plus forte du millénaire.

Selon le Réseau de transport de l'électricité (RTE), les vitesses maximales du vent ont été de 150 à 165 km/h. Par endroits, sur le littoral ou à Orly (Val-de-Marne) et à Vatry (Marne), les rafales ont dépassé 180, et même 200 km/h. Le RTE estime que le quart seulement des dégâts du réseau très haute tension et haute tension provient des bourrasques. Le reste est dû à des conceptions inadaptées ou anciennes des pylônes, mais aussi à la chute des arbres sur les lignes.

La Force d'intervention rapide électricité prête pour la prochaine bataille

EDF a présenté, le 4 décembre 2000, un nouveau dispositif pour les prochaines tempêtes : la Force d'intervention rapide électricité (Fire), *« task force »*, *« cohortes »*, le vocabulaire est résolument guerrier. Il s'agit de ne pas perdre la prochaine bataille, même s'il est acquis, au vu des statistiques des Eaux et Forêts, établies depuis trois siècles, que cette tempête a probablement été la plus violente du millénaire.

Réchauffement de l'atmosphère, dérèglement climatique..., les responsables d'EDF n'écartent pas l'éventualité d'un retour de telles intempéries. Aussi ont-ils adopté un dispositif qui tient compte de cette nouvelle violence des éléments, mais aussi des forces et des faiblesses apparues pendant et après la tempête. C'est dans cet esprit qu'a été mise sur pieds la Fire, qui fait appel aux compétences et aux solidarités qui ont fait leur preuve depuis décembre 1999 tout en essayant de corriger les points faibles.

Chargée de la réalimentation totale des clients dans le meilleur délai, la Fire est composée de 2 300 personnes, réparties en équipes autonomes régionales. Cet effectif total est divisé en cohortes, regroupant entre 140 et 190 personnes, et quatre ou cinq groupes de spécialistes des lignes basse tension et des lignes moyenne tension.

ENTRAÎNÉS POUR L'URGENCE

Ces groupes sont dotés d'un kit de dépannage tenant compte du fait que, lors de la dernière tempête, les besoins en matériel avaient dépassé de deux à trois fois la consommation annuelle. C'est ainsi que 600 groupes électrogènes, répartis sur l'ensemble du territoire, sont immédiatement mobilisables et 1 450 autres sont en réserve. Chaque cohorte dispose d'un état-major et la Fire est dirigée par une cellule nationale de crise qui décide, en fonction des informations dont elle dispose, de la destination et du nombre de cohortes à envoyer sur le terrain.

Le Réseau transport d'électricité (RTE), organisme indépendant responsable de l'exploitation, de la maintenance et du développement du réseau depuis l'application de la directive européenne sur l'électricité qui a séparé la production de la distribution de courant, a doté chacune de ses sept régions d'une *task force* (une vingtaine de techniciens) spécialement entraînée et équipée pour les interventions urgentes. Elle développe par ailleurs des protocoles d'assistance mutuelle avec des sociétés étrangères par l'intermédiaire d'une toute nouvelle association européenne des gestionnaires de réseaux.

André Merlin, directeur général de RTE, a confirmé l'intérêt de son entreprise pour l'enfouissement, tout en déplorant ne pouvoir le faire que pour les lieux les plus exposés : *« Il faudrait quatre-vingt-cinq ans, à raison de 1 000 kilomètres par an, pour tout enfouir »*, constate-t-il. Selon lui, un renforcement des lignes et des pylônes, selon des normes proches de celles appliquées au Japon, aux Etats-Unis et aux Antilles, constitue le meilleur choix économique.

Pierre Cherruau

La facture de la SNCF reste stable, celle de France Télécom s'alourdit

● **SNCF.** Dès le mois de janvier 2000, la SNCF avait établi un premier bilan des tempêtes qui, depuis, n'a pas varié. Les journées des 26 et 27 décembre 1999 auront finalement coûté 510 millions de francs (77,7 millions d'euros). Le coût de la remise en état des infrastructures (voies et bâtiments) est estimé à 300 millions de francs. A ce montant, s'ajoutent 200 millions de francs de pertes d'exploitation, à la fois sur les recettes voyageurs (150 millions de francs) et sur le fret (50 millions de francs). Le matériel roulant a également subi des dégâts, à hauteur d'une dizaine de millions de francs.

Les installations ferroviaires avaient particulièrement souffert : 20 000 kilomètres de voies sur un total de 32 000 kilomètres étaient inutilisables, quinze mille points d'interruption ont été recensés sur le réseau (objets divers sur les voies, arbres, abris de quai), plusieurs milliers de points d'impact sur les catenaires. En outre, plus de mille points électriques n'étaient plus alimentés par EDF, ce qui s'est traduit par une absence de signalisation, des gares dans l'obscurité et des passages à niveau hors d'usage.

La mobilisation des cheminots a été importante : en plus des effectifs normaux, le dimanche 26 décembre, cinq mille cheminots supplémentaires, dont la moitié bénévoles. Après la seconde tempête, vingt-huit mille cheminots ont été mobilisés jour et nuit pour réparer les infrastructures.

Depuis cette date, la SNCF a élaboré une radio interne pour permettre aux contrôleurs de mieux informer les voyageurs en cas de perturbations du trafic. Celle-ci va être lancée dans les jours qui viennent. *« Cette radio interne va permettre aux cent soixante-quinze mille cheminots d'être au courant de tous les incidents, de leur cause et du délai nécessaire au rétablissement du trafic »*, explique Guillaume Pépy, directeur général délégué chargé de la clientèle, conscient du manque d'informations des voyageurs en cas d'incident.

● **France Télécom.** Le coût des tempêtes de décembre 1999 devrait être plus élevé que prévu à France Télécom. Un premier bilan tablait sur une facture de 1 milliard de francs. *« Ce chiffre sera significativement dépassé »*, déclare Jean-Yves Gouiffès, directeur exécutif des réseaux de France Télécom. Un surcoût de 20 % a été évoqué mais l'opérateur ne livre pas encore le montant exact des dommages alors que les discussions avec les assureurs se poursuivent.

Ces sommes correspondent à la fois au rétablissement d'urgence des communications dans les jours et les semaines qui ont suivi les intempéries, à la reconstruction du réseau et au surcoût d'exploitation. Près d'un million de clients ont été victimes d'une coupure de leur ligne téléphonique et il a fallu près de trois semaines pour rétablir les communications.

La remise en état du réseau, quant à elle, a mobilisé les équipes de France Télécom. Près de sept cent cinquante techniciens s'y sont consacrés. En général, les réseaux ont été reconstruits à l'identique : le choix d'enterrer les câbles aériens n'a été fait que dans 10 % des cas.

L'effort se poursuit encore sur le terrain. Les travaux devraient durer plus longtemps que prévu, et ne s'achever qu'en avril 2001, au lieu de février comme initialement annoncé. Au 31 décembre, deux mille communes sur les quinze mille trois cents touchées par les intempéries, attendront encore leur nouveau réseau.

François Bostnavaron et Laurence Girard

Un particulier sur dix et une entreprise sur cinq n'ont pas encore été indemnisés

LES RÉGIONS pansent encore leurs plaies, un an après le passage de Lothar et Martin, les tempêtes qui ont ravagé la France. L'Ile-de-France a été de loin la plus touchée, représentant près d'un quart de la facture payée par les assureurs, selon les dernières données de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Pas moins de 9,5 milliards de francs (1,4 milliard d'euros), soit 22,5 % des indemnités au titre de la tempête (42,3 milliards de francs), ont été versés aux assurés. La force du vent, certes, mais surtout la richesse des zones font varier la facture des régions.

De plus, certaines activités sont plus ou moins bien assurées. Les petites entreprises agricoles ou les exploitations de forêts sont par exemple mal couvertes. La Basse-Normandie et la Haute-Normandie ont obtenu respectivement 3 milliards et 1,5 milliard de francs (7,1 % et 3,5 % du total), alors que, respectivement 163 ‰ et 82 ‰ des contrats d'assurances ont été concernés par les sinistres. La région Poitou-Charentes a été la plus touchée en nombre de sinistres : 295 contrats d'assurances sur mille. La mutuelle de Poitiers a dû faire face à un coût de 700 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs.

L'effet des deux tempêtes a plus particulièrement affecté le Limousin (227 ‰), la Lorraine (204 ‰), la région Champagne-Ardennes (191 ‰), l'Alsace (184 ‰). L'Aquitaine, avec un taux de sinistres de 170 ‰ se situe à la deuxième place en terme de coûts, avec une facture de 5,3 milliards de francs.

La moyenne des sinistres enregistrés sur l'ensemble des régions atteint 102 ‰. En d'autres termes, quelque 10 % des ménages français ont été touchés, soit environ 3 millions de polices d'assurances, soit autant que le nombre de sinistres habitation en une année entière. Ils ont coûté en moyenne aux assureurs 10 000 francs pour les particuliers et 38 000 francs pour les entreprises. La facture a souvent été revue à la hausse pour les entreprises et les collectivités locales. Le montant du plus lourd sinistre, celui de France Telecom, a été augmenté *(lire ci-contre)*. L'opérateur a été son propre assureur jusqu'en 1997.

LITIGE AVEC LES ASSUREURS

Pour l'heure, un particulier sur dix et une entreprise sur cinq n'ont toujours pas été indemnisés par les compagnies d'assurances. Plus de 90 % des demandes d'indemnisation des particuliers et plus de 80 % de celles des entreprises sont réglées ou ont fait l'objet de versements provisionnels dans l'attente des éléments définitifs, se félicite toutefois la FFSA, qui relève que le nombre de réclamations a été moins élevé que la moyenne et dix fois moins qu'après les tempêtes de 1990. Le fait d'avoir supprimé les franchises pour un montant inférieur à 20 000 francs y a sans doute contribué. Ce qui a aussi augmenté le taux de fraude, reconnaissent les assureurs.

Ces derniers expliquent que les dossiers non réglés correspondent à des situations complexes : par exemple, certaines entreprises attendent le bilan de fin d'année pour estimer les pertes d'exploitation subies que leur assureur doit indemniser. Quant aux particuliers, *« la pénurie de main-d'œuvre dans le bâtiment est la raison de ces retards »*, estime l'organisation professionnelle.

Son de cloche différent à la Ligue des droits de l'assuré, où l'on affirme recevoir de nombreuses plaintes de victimes en litige avec leurs assureurs. La charge des tempêtes devrait peser encore dans les résultats 2000. Les tarifs d'assurance vont donc être revus à la hausse en 2001, rompant avec plusieurs années de baisse.

Pascale Santi

DISPARITION

Louis Leprince-Ringuet

Un grand scientifique et humaniste du XXe siècle

LE PHYSICIEN Louis Leprince-Ringuet est mort samedi 23 décembre à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. *« Un grand seigneur de la science »*, c'est ce qu'écrivait, dans ces colonnes, Louis Leprince-Ringuet à l'annonce de la mort de Bernard Grégory, son ancien élève, son assistant, puis son successeur au laboratoire de physique de l'Ecole polytechnique (*Le Monde* du 26 décembre 1977). Ecrite pour l'élève, la phrase va aussi bien au maître.

Né à Alès (Gard), le 27 mars 1901, d'un père directeur de l'Ecole des mines, Louis Leprince-Ringuet est d'abord attiré par la peinture, mais c'est la physique, en particulier dans les domaines du nucléaire et des rayons cosmiques, qui lui permettra de s'illustrer après des études brillantes sans être exceptionnelles. Au collège Stanislas, son camarade Jacques Lacan lui communique son *« sens aïgu du canular »* (*Le Bonheur de chercher*, entretiens avec Jean Puyo, éditions Le Centurion) qu'il mettra en pratique à l'Ecole polytechnique, où il se lie avec Jean Borotra. Il passera un examen de mécanique sous le nom de ce dernier un jour où Borotra disputait un match de tennis. Il s'entendra dire que s'il pratiquait moins ce sport, il saurait mieux son cours de mécanique ! Le futur professeur n'oubliera pas qu'un enseignant doit connaître ses élèves...

Diplômé de l'« X », Louis Leprince-Ringuet devient élève de l'Ecole des télécommunications avant d'entrer aux PTT en 1925, où il est chargé de la réparation des câbles sous-marins. A la même époque, sa foi profonde – il a envisagé la prêtrise – et son besoin d'action le font s'engager dans les Equipes sociales, mouvement qui voulait, en transcendant les classes sociales, développer la fraternité née dans les tranchées de la Grande Guerre. Lassé des câbles sous-marins, il change d'orientation quand il rencontre Maurice de Broglie en 1929. Il restera pendant dix ans l'assistant du savant qui dirigeait un laboratoire d'études des rayons X. Louis Leprince-Ringuet construit pour lui un détecteur, s'initie à la physique nucléaire, puis, *« las de travailler dans une cave »*, prend l'espace pour laboratoire en décidant d'étudier le rayonnement cosmique.

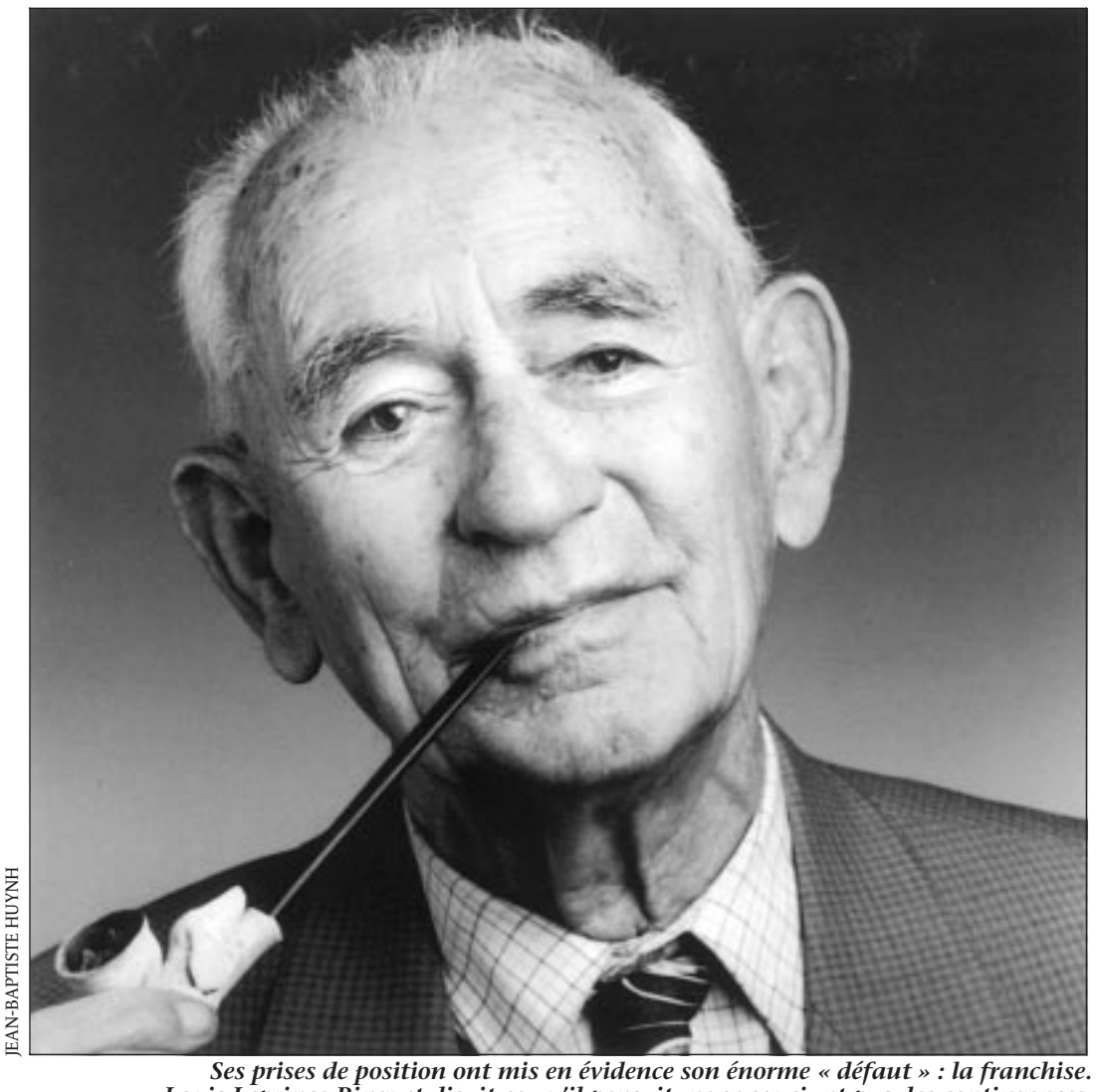

JEAN-BAPTISTE HUYNH

Ses prises de position ont mis en évidence son énorme « défaut » : la franchise. Louis Leprince-Ringuet disait ce qu'il pensait, ne se souciant pas des contingences.

VIOLONS D'INGRES

En 1936, après avoir passé sa thèse de doctorat ès-sciences, il revient à Polytechnique, où il est nommé professeur de physique. Il y dirige un centre de recherche consacré à la physique nucléaire et aux rayons cosmiques. Avec Pierre Auger et l'Italien Bruno Rossi, Louis Leprince-Ringuet va dans les années d'avant-guerre élucider la nature de ces rayons dont on ignorait alors s'il s'agissait de particules ou d'ondes électromagnétiques. Comment les distinguer ? En utilisant le champ magnétique terrestre. Si les rayons cosmiques sont des particules électriquement chargées, elles seront déviées par ce champ. On comptera moins de rayons cosmiques à l'équateur qu'aux pôles.

Voici donc Louis Leprince-Ringuet embarqué sur un cargo pour un voyage Hambourg – Buenos-Aires et retour, avec une centaine de fragiles compteurs et l'espoir que, sur le nombre, quelques-uns resteront assez longtemps en état de marche. Deux mois de mesures prouveront la nature corpusculaire des rayons cosmiques. Ensuite, ses étés se passeront en haute montagne, à la Jungfrau (dans les Alpes bernoises) et au pic du Midi, pour diminuer l'absorption atmosphérique et mieux observer les rayons cosmiques. Activité bientôt interrompue par la guerre. Replié en province, il met son appartement parisien à la disposition de résistants. Cela vaudra à sa femme d'être arrêtée par la Gestapo. Louis Leprince-Ringuet se précipite : *« Je suis Herr Professor Leprince-Ringuet, spécialiste des rayons cosmiques, j'arrive des Alpes... »*. La Gestapo, qui heureusement ne dispose pas de preuves convaincantes, se laisse impressionner.

Après la guerre, il reprend ses recherches. Parmi les chercheurs étrangers qu'il rencontre alors figure Andreï Sakharov. Mais celui-ci disparaît vite, et l'on apprendra beaucoup plus tard qu'il joue alors un rôle essentiel dans la fabrication de la bombe H soviétique. On sait les persécutions qu'a subies ensuite le savant soviétique pour avoir défendu les droits de l'homme. En 1949, Louis Leprince-Ringuet entre à l'Académie des sciences et participe, en 1951, à la direction du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Les études de rayons cosmiques perdent de leur importance au début des années 50 avec la mise en service aux Etats-Unis de puissants accélérateurs. Louis Leprince-Ringuet préconise en 1952 la construction à Saclay de l'accélérateur Saturne ; il devient en 1956 vice-président du conseil scientifique du CERN, puis président en 1964. Son laboratoire participe à de très nombreuses expériences sur les accélérateurs français, européens, américains.

A la mort de Pierre Joliot-Curie, en 1959, Louis Leprince-Ringuet reprend la chaire de physique nucléaire du savant au Collège de France et la direction de son laboratoire jusqu'à sa retraite, en 1972. Auparavant, en mai 1968, Leprince-Ringuet participe avec des élèves à un projet de réforme de l'Ecole polytechnique. Pierre Messmer, alors ministre des armées, l'exclut en 1969 du corps enseignant, décision que le Conseil d'Etat annulera quatre ans plus tard. Il n'ose quand même pas lui retirer la direction d'un laboratoire, où Leprince-Ringuet travaillait seul en 1936, et qui regroupe alors une cinquantaine de chercheurs.

Cet épisode va marquer un nouvelle orientation de ses activités. Il a ses violons d'Ingres : le tennis et la peinture, où son talent n'est pas médiocre (il expose de nombreuses fois à Paris). Au cours des années 60, il va y ajouter deux autres activités, auxquelles il semblait moins destiné. Elu en 1966 à l'Académie française, il prend, en 1973, la présidence de la branche française du Mouvement européen fondé par Jean Monnet et Robert Schuman.

L'académicien qui s'assied le 20 octobre 1966 dans le fauteuil du général Weygand n'est, pas plus que son devancier, un écrivain de profession. Pour remplacer un militaire, on a choisi un polytechnicien. Mais l'homme sait écrire. Dès 1933, il a publié des textes de vulgarisation scientifique ou d'histoire des sciences (*Les Transmutations artificielles*, Hermann, 1933). Un ouvrage est plus ambitieux : *Des atomes et des hommes* (Fayard, 1956). Il y décrit ce qu'est l'activité de recherche. Louis de Broglie, Prix Nobel de physique et frère de son premier maître, qui l'accueille sous la Coupole, consacrera une bonne part de son discours *« aux très intéressants tableaux que vous nous faites, avec beaucoup de talent, de la formation et de la sélection des jeunes chercheurs, du milieu constitué par les savants que vous avez fréquentés et de leur genre de vie, de leur fraternité et de leurs horizons. »*

Mais Louis de Broglie, génial solitaire, ne se prive pas d'épingler celui qui fut avant tout un chef d'équipe, un meneur d'hommes. Il lui demande si Newton ou Einstein auraient travaillé en équipe. Se rend-il compte à quel point cela sonne comme l'hommage du passé à l'avenir ?

Quant au président du Mouvement européen, c'est évidemment dans l'animateur des Equipes sociales qu'il faut en chercher le germe. Mais c'est la prise de conscience, après la guerre, de l'effondrement scientifique des pays d'Europe face aux Etats-Unis qui le conduira à estimer que seule l'échelle européenne permettra de rétablir un équilibre. La création et les succès du CERN, de l'Europe de la science, ne peuvent que le conforter dans cette attitude. Libéré de lourdes tâches scientifiques par sa retraite, il troquera la promotion de l'Europe de la science pour celle de l'Europe, tout court.

Ses prises de position couvriront alors un spectre plus large et mettront en évidence son énorme défaut : la franchise. Louis Leprince-Ringuet dit ce qu'il pense, et ne se soucie pas des contingences. Cela lui vaudra beaucoup d'attaques, parfois bien basses. On a rappelé comment prit fin son enseignement à Polytechnique... En 1973, il préfaça tranquillement un livre, *La Côte d'Azur assassinée*, qui dénonçait la construction d'une marina à Cannes-Mandelieu. Il s'ensuivit un procès intenté par les promoteurs, d'ailleurs déboutés. Sans doute aurait-il alors pu postuler la présidence d'un mouvement écologiste, mais ce physicien pensait que l'énergie nucléaire était une bonne chose, et il avait l'incongruité de le dire. Quelque peu décontenancé par la virulence des attaques qu'il subit de ce fait, il fit front et renvoya les balles en tennisman éprouvé.

Dans ses livres, *Le Grand Merdier ou l'espoir pour demain* (Flammarion, 1978), *La Potion magique* (Flammarion, 1981), *Les Pieds dans le plat* (Flammarion, 1985), dans ses articles, Louis Leprince-Ringuet ne se priva pas de dénoncer les travers de la société. Comme il l'écrivit en 1983 dans *Le Monde*, il avait la possibilité de se faire entendre ; il pouvait être *« la voix des sans-voix »*. Que d'autres pensent de lui ce qu'ils veulent, il continuerait de dire son opinion, sans s'occuper de savoir si elle plaisait. Ce qu'il fit une dernière fois, dans *Foi de physicien ! Testament d'un scientifique* (Bayard/Centurion, 1996), qui lui valut cette année-là le prix du livre Age d'or.

Maurice Arvonny

Un fou de tennis

Chaque année, à Roland-Garros, un éternel jeune homme coiffé en brosse prenait position à l'angle de la tribune présidentielle et n'en bougeait plus pendant les quinze jours du tournoi. Sa silhouette bronzée de Popeye mordillant sa pipe faisait partie de la fête. *« Louis Leprince-Ringuet aimait tous les sports, et surtout celui-là,* témoigne Bertrand Poirot-Delpech. *A plus de quatre-vingt-dix ans, il disputait encore des simples accrocheurs, plusieurs fois par semaine. L'Académie s'enchantait de la fantaisie qu'il mettait dans le port de badges, les horaires, et la conversation, sans cesse ramenée à ses marottes, l'atome, l'Europe, et... le tennis. D'une génération qui a découvert le plein air et l'éducation physique, Louis Leprince-Ringuet en faisait plus qu'une passion : une morale de l'effort, de l'esprit d'équipe, de l'équilibre, du bonheur. »*

AU CARNET DU « MONDE »

Noces d'or

– Neuilly-le-Vendin, le 26 décembre 1950.

Mimi et Maurice GIROUX,

vous avez su tresser ensemble des fils de COTON. Ils scintillent d'OR aujourd'hui, de diamant demain. Enfants et petits-enfants vous souhaitent un

très bon anniversaire de mariage.

Anniversaires de naissance

25 décembre 1940 - 25 décembre 2000.

Heureux anniversaire !

Lucy.

Albert, Marianne, David HARARI.

Décès

– Le 22 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-quinzième année,

le Dr Rosie BRUSTON,
née **MICHEL,**
veuve du Pasteur Henry BRUSTON,
ancienne interne des hôpitaux de Nîmes,
fondatrice et présidente d'honneur
de l'IRDC (méthode Vittoz),

est entrée dans la paix de Dieu.

Pierre Bruston et Martine Coizy, Isabelle, Christine et Laurent Gantès, Amélie, Mathieu, Mado Fouchier,

André et Françoise Bruston, Pascale, Jean, Jérémie,

Daniel Bruston, Emmanuelle et Alain Thomas, Barbara, Thomas, Antoine

Françoise Bruston-Borie et Anne-Marie,

Monique Bruston, David Lafaite et Angélique,

Mireille Bruston et Michel Mandagaran, Bruno, Anne Strohl et Philippe Duhamel, Catherine Gréard et Jean Strohl,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,

Sa sœur, Lucie Atger,

Les familles Atger, Michel, Jouanen, Bruston, Bremond, Keller, Schloesing,

« L'amour espère tout... »
(1re Epître aux Corinthiens.)

Un service sera célébré au temple de l'Eglise réformée de Montpellier, 1, rue de Brueys, le mercredi 27 décembre, à 11 heures. L'inhumation aura lieu ce même jour, à 15 heures, à Molezon (Lozère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Daniel Bruston,
Le Pic Saint-Loup, 50A,
72, avenue Louisville,
34080 Montpellier.
04-67-45-62-36.

– L'Amicale des agents et anciens agents de la direction de la prévision (DP), ministère des finances,
a la douleur de faire part du décès de son président,

Henri DOBLER,

survenu le 22 décembre 2000.

Henri Dobler fut longtemps président de l'association des anciens du CEPE.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 27 décembre, à 10 heures, en l'église réformée de l'oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-8e.

Siège social c/o Dobler,
15, rue Rougemont,
75009 Paris.

– Clamart (92). Guillonville (28).

M. Jean-Pierre Pensec,
son époux,
Jean, Marc, Annie,
ses enfants,
Les familles Sadorge et Pensec,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucette PENSEC,
née **Sadorge,**

survenu le 22 décembre 2000, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 27 décembre, à 15 heures, au temple de Gaubert (Eure-et-Loir), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de la Mairie,
28140 Guillonville.

– Michel et Eric Widmer
Et leurs familles (Etats-Unis),
Les familles Hélène Drouard, Paul et Guy Vignal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Gertrude WIDMER,

survenu le 19 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu le 27 décembre, à 11 heures, au cimetière de l'Ermitage, à Corbeil (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

56, rue Cortambert,
75116 Paris.

Anniversaires de décès

– 1997-2000.

Giorgio STREHLER
Un ricordo.

Attilio Maggiulli,
et la Comédie italienne de Paris.

– Lyon. Boston (Massachusetts).

Five years ago...

William (Bill) SWARTZ,

Missing you.

Eileen.

Soutenances de thèse

– **Stéphanie Serve** a soutenu, le 20 décembre 2000, sa thèse de doctorat en sciences de gestion : **« L'évaluation du risque financier des collectivités locales : une comparaison européenne »**, à l'université Paris-XII – Val-de-Marne.

Le jury, composé de : Pascal Grandin, président, Edith Ginglinger, directrice de thèse, Elie Cohen, rapporteur, Alain Guengant, rapporteur, Patrice Fontaine, lui a décerné la mention Très Honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18029 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80
+ 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr.
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Fêter le nouveau siècle dans le carnet
2001
dans Le Monde
daté du 1er janvier 2001
tarif: 85 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 191 518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

SPORTS **Le ski nordique français se porte plutôt bien. Raphaël Poirée et Corinne Niogret figurent notamment en première et en deuxième position des classements de la Coupe du monde de biathlon après la première partie de la saison. ● APRÈS SON ÉCHEC aux Jeux olympiques de Nagano, en 1998, le biathlon français entend briller aux Jeux de Salt Lake City, en 2002. L'encadrement a été renouvelé et l'entraînement est axé cette saison sur la vitesse de tir. ● EN SKI DE FOND, Vincent Vittoz est la révélation du début de saison. Deuxième et troisième d'épreuves de Coupe du monde, il dispose lui aussi d'une équipe technique nouvelle et a basé sa progression sur un entraînement plus régulier. ● LE COMBINÉ NORDIQUE et le saut à ski cherchent en revanche leurs marques. Le début de saison dans ces disciplines a été marqué par de nombreuses annulations dues au manque de neige.**

Le biathlon fait mouche et donne un nouveau souffle au ski nordique français

Les biathloniens français, emmenés par Raphaël Poirée et Corinne Niogret, ont effectué un excellent début de saison, qui conforte l'encadrement dans les choix effectués en vue des Jeux de Salt Lake City

RAPHAËL POIRÉE, chef de file du biathlon français, se souvient des Jeux olympiques de Nagano, en 1998, comme d'*« un trou noir »*. *« On n'était allé là-bas qu'une fois,* dit-il, *sans faire de test de semelle ou de structure de ski adéquat, et on ne connaissait pas cette neige salée qui vient de l'océan. Je n'ai rien compris, c'était douloureux. »*

Presque trois années plus tard, le biathlon français a comblé ces lacunes, et celui dont on attendait tant au Japon a digéré son échec. Champion du monde du 15 km départ en ligne à Oslo, en février, Poirée est l'actuel leader de la Coupe du monde, qu'il a déjà gagnée la saison passée. Chez les femmes, grâce à Corinne Niogret, actuellement deuxième de la Coupe du monde, à Sandrine Bailly, surprenante gagnante d'une épreuve à seulement vingt et un ans, et au relais, les podiums français se succèdent.

Selon les entraîneurs nationaux, la recette est simple : travail, humilité et anticipation. Christian Dumont, adjudant à l'Ecole militaire de haute montagne (EMHM) de Chamonix et ancien de l'équipe de France, a repris en main une équipe masculine décimée par les départs à la retraite. *« Nous avons simplement allongé les stages d'entraînement et permis à des gens écartés jusque-là pour des questions d'âge de montrer ce qu'ils valaient »*, explique-t-il. La capacité de Raphaël Poirée à se remettre en question est aussi un moteur pour l'équipe. *« Même s'il ne peut évoluer systématiquement à son diapason, il inspire les autres par son aptitude hors du commun à supporter des échecs à l'entraînement pour mieux les transformer en réussites en compétition. »*

Pascal Etienne, originaire de l'Ain comme une grande partie de l'équipe féminine actuelle, s'est laissé convaincre de prendre en charge celle-ci en avril 1998. L'ambiance était alors plutôt tendue, et cet ancien skieur de fond de niveau national, ex-pompier de Paris, ne se cache pas d'avoir rigidifié le système. *« L'objectif était de reconstruire une équipe au comportement professionnel, avec des filles capables de vivre ensemble en laissant les conflits chez elles et conscientes que je n'hésiterais pas à renvoyer même les meilleures en Coupe d'Europe si elles n'avaient pas le comportement requis »*, explique-t-il.

C'est que le biathlon est désormais une discipline de plus haut niveau, débarrassée de son image de sport réservé aux skieurs de fond ratés. *« C'est devenu une discipline à part entière, dont il faut faire l'apprentissage très jeune,* assure Pascal Etienne. *Au début des années 90, les temps pour chaque tir étaient de cinquante à soixante secondes. Aujourd'hui, on ne passe pas plus d'une minute trente au total pour les quatre tirs. Et, à ski, la vitesse de déplacement des filles est passé de 4,8 mètres/seconde à 6 mètres/seconde. »*

AFP

Plus rapide au tir et plus sûr à ski, Raphaël Poirée est en tête de la Coupe du monde.

CONFIDENTIALITÉ

L'expérience aidant, l'encadrement national fait preuve d'ouverture d'esprit envers ses meilleurs athlètes. Raphaël Poirée ou Corinne Niogret effectuent régulièrement des stages supplémentaires, indépendamment de l'équipe de France. Le premier, marié à Liv Grete Skeljbreid, également championne du monde de biathlon, rejoint souvent l'équipe nationale norvégienne ; la seconde partage la vie d'un autre biathlonien français, Gilles Marguet, avec lequel elle s'entraîne parfois.

Sur le plan pratique, les préparateurs de ski sont en nombre suffisant, et l'arrivée en 1997 de Jean-Pierre Amat, champion olympique à la carabine, comme entraîneur de tir a donné un peu d'oxygène aux chefs d'équipe. Lui-même compétiteur, il trouve les mots adéquats, et les progrès des Français au tir ont été fulgurants. Mais l'intéressé met un bémol aux louanges qui lui reviennent trop systématiquement. *« Pendant toute l'intersaison, de mars à octobre, jusqu'à la fin des Jeux olympiques de Sydney* [auquel il participait], *je n'ai pas travaillé plus de cinq jours pour le biathlon. On m'a laissé une paix royale afin que je puisse moi-même m'entraîner. Les changements effectués ont bien été discutés avec moi auparavant, mais je n'en suis pas complètement responsable, même si les médias préfèrent cette version de l'histoire »*, dit-il.

Avec la cellule de recherche de la Fédération française de ski, les entraîneurs ont mis en place un logiciel. Tous les temps de tir et ceux de l'installation sur le pas de tir avant la première balle y sont consignés pour chaque épreuve de Coupe du monde. Les nations rivales à forte tradition de biathlon, comme l'Allemagne ou la Norvège, péchaient manifestement sur la vitesse de tir. La France s'est engouffrée dans cette brèche.

La confidentialité du biathlon tricolore a permis une rapide remise en question des habitudes. Les répétitions ont commencé dès le mois de mai sous forme de concours entre les membre de l'équipe de France. Tous ont été filmés. Ils s'efforcent désormais, avec un certain succès, de manier plus vite les bretelles de leur carabine pour la dégager, de ne pas traîner à y placer le chargeur et de tirer en ne respirant qu'une fois. Et les idées pour continuer à progresser sur l'enchaînement des tirs foisonnent, alors que toute l'équipe a déjà gagné entre quarante secondes et une minute au tir.

Avec trois nouveaux sites réglementaires et permanents – Les Plans-d'Hotonnes (Ain), Les Hôpitaux-Vieux (Doubs) et Vassieux-en-Vercors (Drôme) –, équipés de cibles et de pistes de ski à roulette, les biathloniens français peuvent même maintenant s'entraîner dans l'Hexagone durant l'été. Ils s'apprêtent cependant à vivre un étrange paradoxe. Les installations flambant neuves de Bessans, en Haute-Maurienne (Savoie), qui briguent l'organisation des championnats du monde de 2005, doivent accueillir les championnats d'Europe du 24 au 28 janvier 2001. Mais les meilleurs Français, qui regrettent unanimement de ne jamais courir à domicile au niveau international, bouderont l'événement à cause d'un calendrier trop chargé. La Coupe du monde s'achève en effet le 18 mars 2001, et les championnats du monde sont programmés du 3 au 11 février 2001.

Patricia Jolly

De nombreuses épreuves annulées faute de neige

● **Biathlon.** En raison du faible enneigement sur l'Europe et de l'incapacité de nombreuses stations à organiser les épreuves prévues, les biathloniens viennent de passer trois semaines à Anterselva, où toutes les courses du début de saison ont été transférées. La station italienne, où l'équipe de France avait réalisé ses meilleurs championnats du monde, en 1995, a une nouvelle fois réussi aux tricolores, puisque Raphaël Poirée en est reparti en tête du classement de la Coupe du monde, alors que Corinne Niogret n'est qu'à six points de la Suédoise Magdalena Fosberg.

● **Ski de fond.** Après un tiers des épreuves, le Suédois Elofsson occupe la première place de la Coupe du monde de ski de fond devant le Norvégien Alsgaard, le Français Vincent Vittoz apparaissant en sixième position. Chez les femmes, c'est la jeune Russe Julia Tchepalova qui a le mieux démarré la saison.

● **Combiné nordique.** Les « combinés » sont au chômage technique depuis début décembre. En raison de la douceur du temps, trois des cinq épreuves prévues avant les fêtes ont en effet été annulées. Heureusement, Kuopio, en Finlande, a pu organiser deux courses, toutes deux remportées par l'Autrichien Félix Gottwald, évidemment en tête de la Coupe du monde.

● **Saut à ski.** Même cause, mêmes effets pour les sauteurs à ski, qui ont vu quatre de leurs épreuves annulées et n'ont plus sauté depuis la victoire du prodige Allemand Martin Schmitt, également en tête de la Coupe du monde, le 3 décembre à Kuopio. La mythique Tournée des quatre tremplins devrait cependant avoir lieu comme prévu à partir de vendredi 29 décembre, avec le traditionnel concours du 1er janvier, qui doit se dérouler à Garmisch-Partenkirchen (Allemagne).

Vincent Vittoz a la patience du sprinteur de fond

LA FECLAZ (Savoie)
de notre envoyée spéciale

En une semaine, Vincent Vittoz s'est offert une deuxième puis une troisième place dans des épreuves de Coupe du monde. Du jamais vu dans l'histoire du ski de fond français. Pourtant, la patronne du café où il donne rendez-vous n'a jamais entendu parler de lui. *« Je suis de La Clusaz (Haute-Savoie),* s'excuse le fondeur, *mais ici c'est un site d'entraînement fantastique avec le relief, la longueur et la variété des parcours. »*

PORTRAIT

« Je cours pour moi, dit-il, car finalement c'est à moi que je rends des comptes »

Imbattable en France, où il s'est encore adjugé, vendredi 22 décembre, le titre de champion de France de sprint, il explique les ratés du ski de fond français. *« Les Scandinaves découvrent le style classique dès qu'ils savent marcher en faisant des balades en famille*, dit-il. *Ça n'est vraiment pas un cliché de dire que le ski de fond là-bas est un véritable moyen de déplacement. Chez nous, il manque ce côté naturel, pratique, ludique. »*

Vincent Vittoz s'y est mis à l'âge de huit ans par ennui du ski alpin. *« Trois minutes de descente pour attendre aux remontées mécaniques, ça ne me défoulait pas »*, dit-il. Il n'a jamais eu de complexes. En 1997, à seulement vingt et un ans, il s'est classé 16e du 30 km libre de ses premiers championnats du monde. *« Je cours pour moi,* dit-il, *car finalement c'est à moi que je rends des comptes. »* En 1999, cette recrue de l'Ecole militaire de haute montagne (EMHM) de Chamonix – depuis qu'il a obtenu son bac scientifique à dix-huit ans –, est devenu champion du monde militaire du 15 km libre. La saison 1999-2000 lui a valu plusieurs accessits qu'il explique par une préparation estivale plus pointue passée à avaler les cols à ski à roulette pour mieux solliciter le haut du corps.

A la marche avec des bâtons pour *« faire du dénivelé »*, il a substitué la course en montagne *« plus qualitative »*, sans oublier le ski d'été sur glacier pour préserver la gestuelle, les sensations d'accroche et la finesse d'une glisse plus régulière. Roberto Gal, arrivé à la tête de l'équipe masculine française en 1998, a également joué un rôle. Technicien de la grande équipe d'Italie durant quinze ans, cet éminent spécialiste de la structure et de la préparation des skis a gagné ses galons d'entraîneur en traversant les Alpes.

« DURER ENCORE UN BONNE DIZAINE D'ANNÉES »

« Ses années d'expérience et ses relations nous ont permis de devenir plus exigeants sur le matériel et les produits de fartage avec des fournisseurs qui ont tendance à mieux servir les grandes nations du fond, explique Vincent Vittoz. *Il observe depuis des années toutes les neiges et toutes les équipes du monde, or le choix de la structure des skis et le parafinage sont une science, de la chimie en évolution constante. Chaque marque propose des dizaines de produits à doser, à mélanger, et, par leurs contrats fédéraux, les Norvégiens disposent même de produits-tests qui ne sont commercialisés que deux ou trois ans plus tard. »*

Unique membre titulaire de l'équipe de France masculine, Vittoz ne ressent pas l'isolement. *« Après les Jeux olympiques de Nagano et le départ d'Hervé Balland, Patrick Rémy ou Philippe Sanchez, l'équipe s'est reconstruite avec des jeunes. Nous nous entraînons partiellement ensemble, mais il faut du temps. Et en Coupe du monde, j'ai toujours un encadrement de quatre ou cinq personnes. »*

Les pistes des prochains championnats du monde, organisés à Lahti (Finlande) du 15 au 25 février 2000, semblent un peu plates au grimpeur qu'il est, et les épreuves dans lesquelles il est actuellement le plus performant – 10, 15 voire 30 km – se disputent en style classique. Il ne promet même pas une victoire en Coupe du monde cette saison. *« Autant continuer d'apprendre à bien me connaître et à vérifier l'efficacité de ma préparation »*, dit-il. A vingt-cinq ans, Vincent Vittoz se voit *« durer encore un bonne dizaine d'années »* avec un passage tonitruant par les Jeux olympiques de Salt Lake City, en 2002.

P. Jo.

TROIS QUESTIONS À...

ÉRIC LAZZARONI

1 Nicolas Dessum constitue à lui seul l'équipe de France de saut spécial. Comment l'expliquer ?

Il est le seul à remplir les critères officiels de niveau pour appartenir à l'équipe de France, mais il s'entraîne avec une équipe de quatre jeunes (Emmanuel Chedal, Aurélien Ducroz, Florentin Durand et Rémi Santiago) dont certains participent parfois aussi à des épreuves de Coupe du monde. L'ancienne génération a pris sa retraite, et nous avons souffert, ces dernières années, de problèmes d'enneigement sur les tremplins, ce qui n'a pas favorisé le recrutement de sauteurs à la base. Nous manquons aussi de cadres bien formés. L'amélioration passera par une politique de développement, de construction de petits tremplins d'initiation dans les stations, et par l'organisation de compétitions.

2 Après un début des années 90 plutôt faste, couronné de médailles olympiques, le combiné nordique semble à la peine.

La saison dernière a été décevante à cause d'un manque de cohésion dans l'équipe. C'était la première année sans Fabrice Guy, parti à la retraite. Du coup, une lutte sourde pour le leadership s'est installée entre Sylvain Guillaume – qui, à trente-deux ans, est toujours motivé comme un junior – et les plus jeunes. Ils ont débuté les compétitions mal préparés, et les mauvais résultats leur ont vite fait lâcher prise psychologiquement. Aujourd'hui, ils sont potentiellement plus forts que l'an passé, mais ils ont besoin de compétitions pour retrouver confiance en eux.

3 Vous êtes à la fois directeur des équipes de France de combiné nordique et de saut spécial, et entraîneur national du combiné nordique. Estimez-vous avoir les moyens de faire du bon travail ?

Oui, dans le sens où la Fédération française de ski me soutient en étant à l'écoute des besoins de mes athlètes. Mais, dans une situation idéale, il faudrait pour le combiné un entraîneur spécifique qui se consacre au saut, car c'est une discipline à forte dimension psychologique. La multiplication des fonctions peut être déroutante pour les athlètes. Je représente à la fois l'autorité prête à les secouer s'ils se laissent aller dans leur préparation et le soutien moral et affectif en cas de doute en compétition. Il peut y avoir confusion dans leur esprit.

Propos recueillis par Patricia Jolly

DÉPÊCHES

■ **RUGBY :** l'AS Montferrand a pris la tête de la poule 2 du championnat de France de rugby après sa victoire à Grenoble (18-24), samedi 23 novembre. Les Auvergnats ont remporté leur huitième succès consécutif et délogent Biarritz, battu à Dax (23-12), alors que le Stade toulousain, troisième de la poule, a étrillé Brive (50-19). Dans la poule 1, le Stade français est seul en tête après sa victoire sur Mont-de-Marsan (68-10). Les Parisiens ont distancé les Castrais, battus à Agen (34-16), où ils ont terminé la rencontre à douze.

■ **FOOTBALL :** Bixente Lizarazu a été victime d'un traumatisme facial avec perte de connaissance après une chute de ski, dimanche 24 décembre, à la station des Grands-Montets, près de Chamonix (Haute-Savoie). Le joueur du Bayern de Munich a été transporté au centre hospitalier de Chamonix, où il est resté en observation. Selon les médecins, son état n'inspirait aucune inquiétude.

■ **Liverpool a infligé une sévère défaite à Arsenal (4-0),** samedi 23 décembre, lors de la 19e journée du championnat d'Angleterre. L'équipe d'Arsène Wenger reste cependant deuxième, à huit points de Manchester United, vainqueur d'Ipswich (2-0).

■ **BASKET-BALL :** Villeurbanne reste invaincu après la 11e journée du championnat de France, qui l'a vu dominer logiquement Besançon (94-71), samedi 23 décembre. L'ASVEL compte deux longueurs d'avance sur Le Mans, vainqueur à Montpellier (93-105).

■ **AUTOMOBILISME :** le Paris-Dakar passera bien par le Maroc et par la Mauritanie, en dépit des menaces du Front Polisario, a indiqué l'organisation du rallye, samedi 23 décembre. Le mouvement de lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui avait affirmé à l'Agence France Presse, vendredi, qu'il reprendrait ses *« activités militaires en légitime défense »* quand les concurrents atteindraient le Sahara occidental, le 7 janvier, lors de la 7e étape entre Goulimine (sud du Maroc) et Smara, au Sahara occidental.

Les concurrents en tête du Vendée Globe ont passé un Noël tempétueux

Michel Desjoyeaux a repris la première place

PAS LE TEMPS de sortir les cotillons ou d'ouvrir les cadeaux qui attendent sagement dans un coin du bateau depuis le départ, le 9 novembre. Parvenus, lundi 25 décembre, à mi-course de leur tour du monde en solitaire et sans escale, les concurrents en tête du Vendée Globe bravent une belle tempête comme les mers du Sud en ont le secret. *« C'est très chaud, très chaud !*, a confié Michel Desjoyeaux, qui pensait ne pas être bien loin du cœur de la dépression, dimanche soir. *J'attendais 30-35 nœuds de vent et il y a 45 nœuds en moyenne avec de fortes rafales. Le vent vient de passer à l'ouest mais la houle vient toujours du nord-ouest, donc c'est croisé. C'est vraiment impressionnant car cette fois ce ne sont pas des grains.* » Dimanche, le skipper de *PRB* avait repris la tête de la course face à Roland Jourdain (*Sill*). Dans les vents de 50 nœuds, celui-ci avait décidé d'affaler sa grand-voile pour naviguer sous trinquette, préférant préserver son matériel. Roland Jourdain, qui passe également Noël dans les 50es hurlants, ne déplorait que 39 milles de retard sur Michel Desjoyeaux.

A quelque 200 milles, en troisième position, Ellen McArthur force toujours l'admiration. Sur *Kingfisher*, la benjamine de la course tient bon dans les coups de tabac, malgré des problèmes de pilote automatique et une nouvelle escalade au faîte de son mât pour repasser sa drisse de génois.

Les irréductibles ne désarment pas. Quelques jours après son démâtage et sa décision de rester en course, Yves Parlier pointe à la dixième place à plus de 1 000 milles de Michel Desjoyeaux, et maintient une vitesse très correcte (8,5 nœuds) malgré son gréement de fortune. Après son dématage quelques heures après le départ et son nouveau départ dix jours après la flotte, Mike Golding (*Team-Group-4*) s'est mis à l'abri des îles Kerguelen pour réparer son génois avant de repartir, dimanche, en expliquant qu'il entendait *« finir la course à fond »*.

Bénédicte Mathieu

Serge Simon, président du Syndicat national des joueurs de rugby

« Les joueurs doivent constituer une force de proposition dans le débat sur l'avenir du rugby »

Serge Simon, ancien pilier de Bègles et du Stade français, a été porté à la présidence du Syndicat national des joueurs de rugby (SNJR) à l'occasion de l'assemblée générale de celui-ci, vendredi 22 décembre. Le capitaine du XV de France, Fabien Pelous, a été élu au bureau en tant que représentant des internationaux. Pour Serge Simon, la priorité est de doter le SNJR d'une autonomie structurelle et financière.

« Quel avait été jusqu'à présent votre attitude par rapport au Syndicat national des joueurs de rugby, dont vous venez d'être élu président ?

– Je m'y étais intéressé il y a trois ans, au moment de sa création. J'en étais adhérent, appartenant alors à la commission médicale. Puis je suis parti jouer en Angleterre et j'ai pris mes distances, jusqu'à ce que Jean-Marc Lhermet me sollicite en septembre dernier et me propose de prendre sa succession à la présidence du syndicat. J'ai eu besoin d'un mois pour consulter, faire un état des lieux, voir si mes idées sur le rugby et sur le rôle d'un syndicat de joueurs pouvaient coller. J'ai finalement décidé d'accepter la proposition de Jean-Marc Lhermet, mais sous quatre conditions.

– Quelles étaient-elles ?

– *Primo*, que le syndicat soit réellement représentatif, donc qu'au moins la moitié des joueurs sous contrat professionnel y adhèrent, ce qui représente environ quatre cents joueurs ; on en approche, alors qu'il n'y avait au départ qu'une centaine d'adhérents. *Secundo*, que le syndicat, qui avait des statuts précaires, soit doté d'une véritable structure, avec un conseil d'administration et un bureau uniquement composé de joueurs adhérents ; ce n'était pas le cas, car le syndicat avait été créé avec le soutien d'une société de gestion de patrimoine dont les représentants – qui s'étaient déjà occupés d'un syndicat de joueurs de football et dont l'expérience a été utile dans un premier temps – jouaient un rôle actif en son sein. *Tertio*, il fallait au syndicat une perspective d'autonomie financière ; pour cela, j'ai rencontré les présidents de la Fédération française de rugby (FFR) et de la Ligne nationale de rugby (LNR), qui sont d'accord pour signer avec nous une convention de financement, sans droit de regard de leur part sur nos comptes. La quatrième condition était purement formelle : je voulais qu'il y ait un véritable appel à candidatures, que ce ne soit pas un processus monarchique qui voit Jean-Marc Lhermet introniser son successeur. L'appel est resté sans écho, mais je tenais à ce qu'il soit lancé.

– Quel intérêt la Fédération et la Ligue ont-elles à voir émerger un syndicat représentatif et fort ?

– Elles ont conscience qu'une crise d'évolution du rugby se profile à brève échéance et qu'il est important qu'une structure organisée représentant les joueurs puisse prendre part aux discussions à venir. La présence d'un troisième partenaire évitera un tête-à-tête entre la Fédération et la Ligue, qui pourrait rapidement tourner au conflit d'intérêts. Les joueurs ont un rôle d'arbitre à jouer. Ils doivent se poser en véritables partenaires de négociations et représenter une force de proposition. Il s'agit simplement, pour le syndicat, d'occuper la place due aux joueurs.

La rédaction d'une convention collective est un objectif à moyen terme

– Comment allez-vous organiser vos activités de président de syndicat ?

– J'ai effectué une pige récemment en tant que joueur en Angleterre, à Gloucester, mais j'en ai terminé avec ce genre de choses. Je ne peux pas être président des joueurs français et continuer à jouer en Grande-Bretagne. Aujourd'hui, j'ai tout recentré sur mon activité de médecin au CHU de Bordeaux. J'occupe une fonction bénévole dans le syndicat, et elle n'est pas destinée à sortir de ce cadre. Le syndicat, qui est basé à Toulouse, dispose déjà de deux salariés, auxquels vont venir s'ajouter prochainement deux autres emplois-jeunes.

– Quels objectifs vous fixez-vous ?

– L'objectif prioritaire est de rendre autonome le syndicat, aussi bien structurellement que financièrement, afin qu'il puisse jouer son rôle de force de proposition. Il doit pour cela augmenter encore ses effectifs. J'aimerais approcher les six cents adhérents en fin de saison. Je désire également que le conseil d'administration devienne l'organe idéologique du syndicat et qu'on puisse l'ouvrir à l'extérieur, à des représentants des entraîneurs, des clubs, des arbitres, de la Fédération... Le syndicat ne doit pas exister seulement à travers son président. Nous devons aller très vite, pour être prêts à prendre part au grand débat d'idées sur l'évolution du rugby, débat qui va arriver rapidement, probablement dans les mois qui viennent.

– Le syndicat n'est-il pas appelé à jouer également un rôle de conseil auprès des joueurs ?

– C'est son premier niveau d'action : nous avons déjà à régler beaucoup de litiges entre joueurs et clubs, à tel point que nous ne parvenons pas à répondre à la demande. C'est du travail quotidien, du travail de terrain : nos permanents ne cessent d'aller assister des joueurs, de tenter notamment de régler des histoires de contrats non homologués. Le deuxième niveau d'action est d'imaginer des solutions pour que, justement, on n'en arrive pas là. Cela passe notamment par la rédaction d'une convention collective. C'est un objectif à moyen terme, tout comme la mise en place d'un organe de reconversion et de formation. Nous réfléchissons également à un agrément des agents : aujourd'hui, tout le monde peut s'improviser agent de joueurs, et cela aboutit à des choses incroyables. Et notre troisième niveau d'intervention concerne les grandes décisions politiques qui vont être prises concernant l'avenir du rugby.

– Ne risquez-vous pas d'être pris en étau entre la FFR et la LNR ?

– La Fédération et la Ligue semblent avoir des desseins divergents. L'une voudrait récupérer le rugby de haut niveau à travers un « pool France » élargi regroupant les internationaux ; l'autre est favorable à un rugby s'appuyant sur les clubs. Pour le moment, nous ne nous situons nulle part dans ce débat. Encore une fois, il nous faut nous structurer avant d'être capables de débattre.

– Que pensez-vous de la récente polémique sur l'indemnisation de Thomas Castaignède, salarié par le club anglais de Saracens, mais blessé lors d'un match du XV de France ?

– Ce cas doit nous pousser à réfléchir sur les questions d'assurance des joueurs quand ils évoluent en équipe nationale, pour que ce genre de pataquès ne se reproduise pas. Quand on décortique les contrats de la Fédération ou de la Ligue, on trouve des lacunes énormes. C'est l'un de nos prochains chantiers. »

Propos recueillis par Gilles van Kote

PROFIL

UN PERSONNAGE HORS NORMES

Le nouveau « patron » du Syndicat national des joueurs de rugby ne joue plus au rugby. Son dernier match, Serge Simon l'a disputé en novembre 2000 avec l'équipe de Gloucester où, depuis le mois de septembre 1999, Philippe Saint-André, l'ancien capitaine du XV de France devenu entraîneur en Angleterre, l'appelait régulièrement comme renfort occasionnel. A trente-trois ans, celui qui fut un joueur de combat devient donc le deuxième président du SNJR, après le Montferrandais Jean-Marc Lhermet, qui en fut l'un des fondateurs en février 1998 avec le Toulousain Emile Ntamack.

Serge Simon, homme lige de la célèbre « tortue béglaise » formée avec Philippe Gimbert et Vincent Moscato, clé de voûte des packs béglais et parisien, respectivement champions de France en 1991 et 1998, a débuté le rugby au Racing-Club de Nice, sa ville natale, et au poste de troisième ligne. Personnage iconoclaste, ce médecin de formation n'a jamais été en cour au sein de l'*establishment* du rugby français. Au contraire.

Après le titre conquis avec Bègles sous la houlette de l'entraîneur Yves Appriou et au côté d'un certain Bernard Laporte, qui officiait alors au poste de demi de mêlée, Serge Simon a disputé un match sous le maillot de l'équipe de France, contre la Roumanie. Pour lui, l'aventure internationale s'arrêta là, et sa carrière de joueur devait par la suite connaître des épisodes moins glorieux. Radié des terrains de rugby pendant un an pour brutalité en 1995, il fit sa réapparition en 1997 dans la première ligne du Stade français.

Appelé dans l'équipe parisienne, qui évoluait alors en groupe A2, par Bernard Laporte – devenu entraîneur – pour reconstituer le gang des « Rapetouts » avec ses deux compères Philippe Gimbert et Vincent Moscato, Serge Simon s'était alors acheté une conduite plus « raisonnable ». En juin 1999, à l'issue d'une finale de Coupe de France gagnée à Saint-Etienne face à Bourgoin-Jallieu, il avait annoncé sa retraite de joueur, repoussée ensuite à la faveur de quelques remplacements dans le championnat anglais.

Une fois les crampons déchaussés, Serge Simon ne s'est pas totalement éloigné des stades de rugby. Consultant sur Canal+ durant la Coupe du monde 1999, puis sur France Télévision à l'occasion du Tournoi des six nations 2000, il a gardé le contact avec le rugby hexagonal. Artiste-peintre à ses heures – il a exposé une partie de son travail voilà six mois à Bègles –, Serge Simon vit à Bordeaux, où il vient de prendre la direction d'un centre de recherche, d'écoute et de soins ouvert aux sportifs souffrant de conduites addictives.

Yves Bordenave

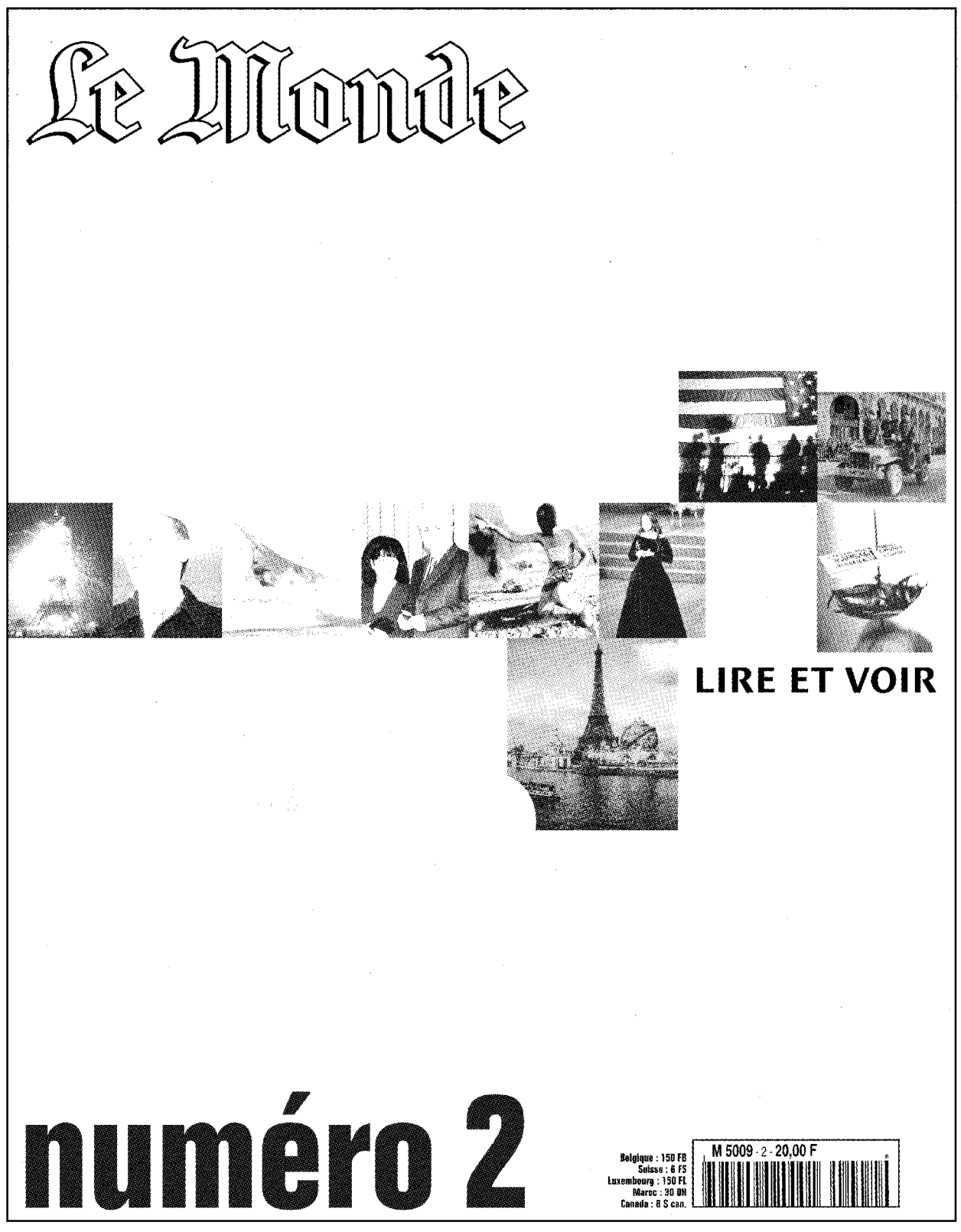

Un peu de pluie ou de neige

MARDI. Une dépression est centrée sur le proche Atlantique et dirige un flux de sud-ouest sur le sud de notre pays. Sur le nord du pays, un flux de nord-est apporte de l'air plus frais. Un front froid ondule près de la Manche. En Méditerranée, une nouvelle perturbation apporte encore un peu de pluie sur le Sud-Est.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps restera couvert et faiblement pluvieux, avec des températures maximales proches de 4 à 7 degrés. Le vent de nord-est soufflera assez fort près des côtes.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel restera couvert avec des pluies faibles, plus éparses l'après-midi. Un peu de neige tombera sur Nord-Picardie, surtout le matin. Il fera 1 à 4 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera couvert et faiblement pluvieux sur le nord des régions. De la Bourgogne au sud de la Franche-Comté, le ciel restera très nuageux. Il fera 2 à 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur Midi-Pyrénées, le ciel sera très nuageux. Ailleurs, il pleuvra faiblement avec un vent de sud-ouest assez fort près des côtes. Les températures maximales avoisineront 8 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La pluie arrivera sur le Limousin l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux, avec quelques flocons sur les Alpes du Nord. Les températures maximales avoisineront 8 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Sud-Est et la Corse, les nuages resteront nombreux, avec des ondées, parfois orageuses. Ailleurs, les passages nuageux seront nombreux. Il fera 9 à 13 degrés l'après-midi.

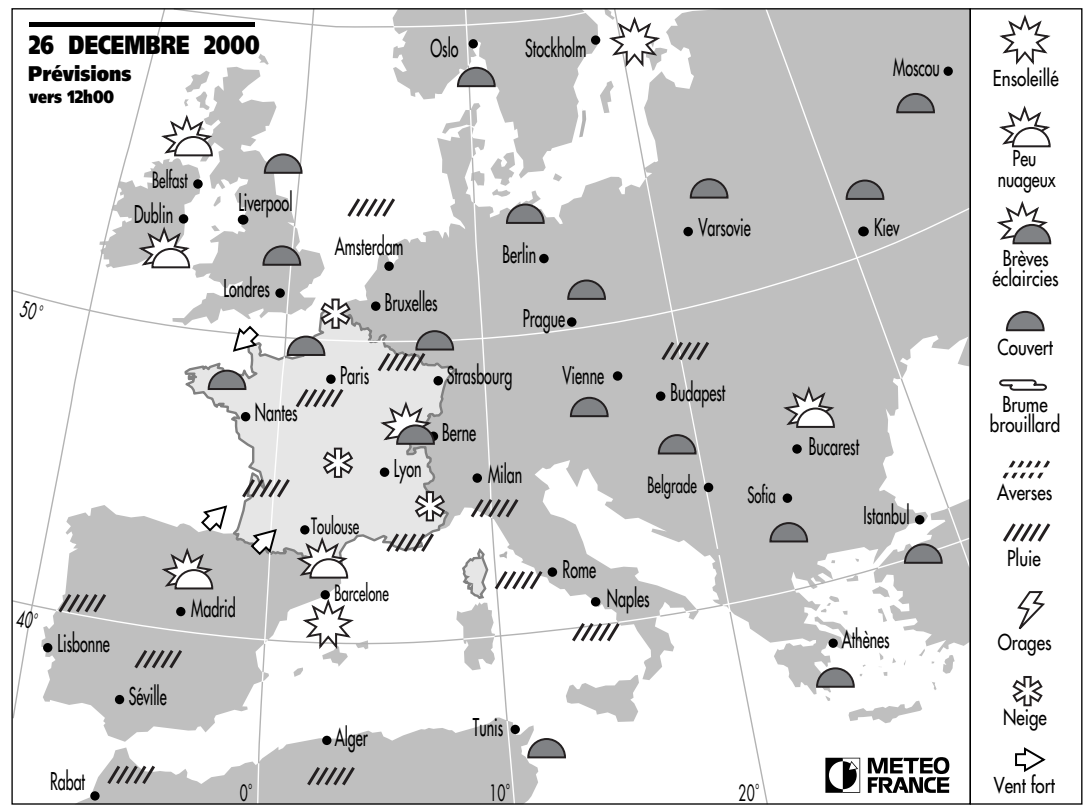

(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS?

BONNE AFFAIRE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris. www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 26 DECEMBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	8/15	P
BIARRITZ	10/12	P
BORDEAUX	8/12	P
BOURGES	3/8	P
BREST	6/8	C
CAEN	0/4	C
CHERBOURG	3/8	C
CLERMONT-F.	3/10	N
DIJON	2/6	N
GRENOBLE	-2/6	N
LILLE	-1/3	*
LIMOGES	5/8	N
LYON	3/9	N
MARSEILLE	9/13	P
NANCY	3/5	C
NANTES	5/10	C
NICE	8/13	P
PARIS	4/7	C
PAU	4/10	N
PERPIGNAN	8/14	N
RENNES	5/8	C
ST-ETIENNE	4/10	N
STRASBOURG	2/4	C
TOULOUSE	5/12	N
TOURS	4/8	C
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	24/28	S
NOUMEA	23/30	S
PAPEETE	25/29	P
POINTE-A-PIT.	23/29	S
ST-DENIS-RÉ.	24/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-3/4	P
ATHENES	12/16	C
BARCELONE	10/16	S
BELFAST	-1/2	S
BELGRADE	7/15	C
BERLIN	-5/-1	C
BERNE	1/4	C
BRUXELLES	0/4	C
BUCAREST	-2/8	S
BUDAPEST	4/7	P
COPENHAGUE	-4/1	S
DUBLIN	0/3	S
FRANCFORT	-1/2	C
GENEVE	3/4	C
HELSINKI	-10/-4	C
ISTANBUL	7/13	C
KIEV	1/7	C
LISBONNE	10/14	P
LIVERPOOL	1/3	C
LONDRES	2/4	C
LUXEMBOURG	-3/3	C
MADRID	6/10	S
MILAN	1/5	P
MOSCOU	-10/-6	C
MUNICH	-2/4	C
NAPLES	14/15	P
OSLO	-12/-4	C
PALMA DE M.	8/16	S
PRAGUE	-4/1	C
ROME	11/14	P
SEVILLE	11/15	P
SOFIA	-3/7	C
ST-PETERSB.	-15/-13	C
STOCKHOLM	-7/-5	S
TENERIFE	13/19	C
VARSOVIE	-3/2	C
VENISE	6/10	C
VIENNE	1/5	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/31	S
BUENOS AIR.	23/29	P
CARACAS	22/27	S
CHICAGO	-18/-10	*
LIMA	19/23	C
LOS ANGELES	11/16	S
MEXICO	6/20	S
MONTREAL	-21/-13	S
NEW YORK	-9/-3	S
SAN FRANCIS.	8/14	C
SANTIAGO/CHI	13/25	S
TORONTO	-12/-9	S
WASHINGTON	-10/-3	S
AFRIQUE		
ALGER	11/18	P
DAKAR	21/27	C
KINSHASA	23/29	P
LE CAIRE	12/19	S
NAIROBI	16/29	S
PRETORIA	18/22	P
RABAT	14/17	P
TUNIS	10/21	C
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	21/31	S
BEYROUTH	13/17	S
BOMBAY	17/32	S
DJAKARTA	26/31	C
DUBAI	17/24	S
HANOI	17/23	S
HONGKONG	16/21	S
JERUSALEM	11/18	S
NEW DEHLI	5/25	S
PEKIN	-8/2	S
SEOUL	-9/-4	C
SINGAPOUR	25/31	C
SYDNEY	21/30	S
TOKYO	4/8	S

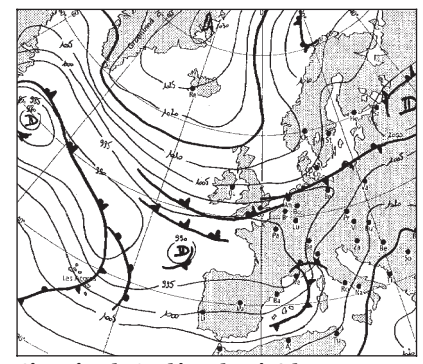

Situation le 25 décembre à 0 heure TU

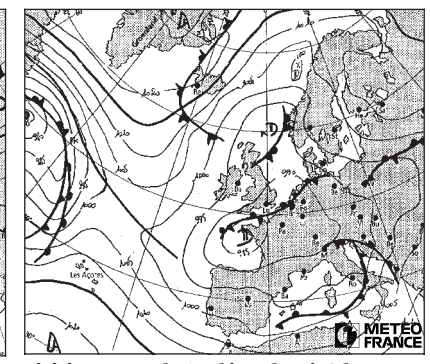

Prévisions pour le 27 décembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Les habitants célestes de Johannes Hevelius

AU IIe SIÈCLE de notre ère, le grand astronome grec d'Alexandrie, Claude Ptolémée, recensait plus d'un millier d'étoiles qu'il répartissait dans quarante-huit constellations, héritage d'une longue tradition. Forcément arbitraires, ces regroupements d'astres – tous visibles à l'œil nu puisque la lunette astronomique date de 1610 – ont imprimé au ciel certaines des plus célèbres légendes de la mythologie grecque. Quand est venue l'ère des grands navigateurs s'aventurant sous l'équateur, le ciel austral s'est à son tour invité dans les atlas célestes (comme l'*Uranometria* que publia l'Allemand Johann Bayer en 1603) et a attiré l'attention des astronomes, comme si l'on ne pouvait plus rien trouver au firmament boréal. Comme si la Petite, la Grande Ourses et leurs compagnons antiques y avaient accaparé tout l'espace.

Pourtant, à la fin du XVIIe siècle, un astronome polonais entreprend de combler certains vides, de peupler les déserts célestes entourant la Grande Ourse ou le *no man's land* dans lequel trône le Cygne. A la fois brasseur et magistrat dans la ville de Dantzig (Gdansk), Johannes Hevelius (1611-1687) se veut l'héritier spirituel du plus grand observateur de tous les temps, le Danois Tycho Brahé. Comme son illustre prédécesseur, il baptise son observatoire privé « la Ville des étoiles » et, comme lui, travaille essentiellement à l'œil nu – ce qui lui sera reproché –, même s'il se fabrique aussi des instruments. En 1644, il est le premier homme à contempler le transit de Mercure devant le disque solaire.

A cette époque, l'uranométrie, ou l'art de représenter le ciel, connaît son âge d'or. Hevelius, qui dispose à la fois d'une imprimerie et d'un réel talent d'artiste, réalise lui-même ses magnifiques gravures et publie ses travaux. En 1647 paraît ainsi sa *Selenographia*, qui comporte des cartes détaillées de la Lune où sont nommés les éléments les plus caractéristiques de notre satellite. Vingt et un ans plus tard, Hevelius publie une *Cometographia* dans laquelle il consigne la description et l'histoire de nombreuses comètes (il en découvrira quatre). Au cours de la décennie suivante sort, en deux volumes, sa *Machina coelestis*, qui décrit à la fois les instruments de son observatoire et ses travaux.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE

• vendredi 29 décembre 2000 (à Paris) •

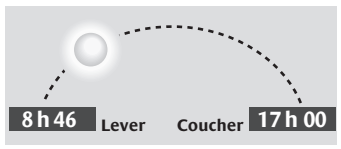

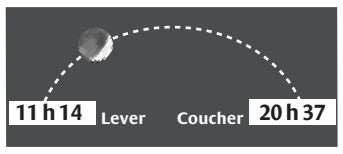

« UN TROP GRAND VIDE »

Hevelius meurt en 1687, sans avoir eu le temps de publier son grand œuvre, son atlas céleste, qui paraîtra trois ans plus tard. Comme le rappellent Marc Lachièze-Rey et Jean-Pierre Luminet dans leur remarquable livre *Figures du ciel* (Seuil-Bibliothèque nationale de France), *« le* Firmamentum *d'Hevelius, en 1690, est le premier atlas stellaire capable de rivaliser, en précision, utilité, innovation et influence, avec l'*Uranometria *de Bayer. Inclus dans un ouvrage plus vaste intitulé* Prodromus, *le* Firmamentum *contient un catalogue d'étoiles visibles à l'œil nu, observées par Hevelius en compagnie de son épouse Elisabetha et par Halley* (NDLR : l'homme de la comète) *pour l'hémisphère austral ».*

Dans son atlas, dont le nom complet est *Firmamentum Sobescianum sive Uranographia* en hommage au roi de Pologne Jean III Sobieski, Hevelius introduit onze nouvelles constellations, dont sept passeront à la postérité, enregistrées par l'Union astronomique internationale en 1922. Il s'agit de l'Ecu, des Chiens de chasse, du Petit Lion, du Petit Renard, du Sextant, du Lézard et du Lynx. Pour ce qui est de cette dernière constellation, longue ligne sinueuse semblant tracer une frontière entre la Grande Ourse et les Gémeaux, elle est constituée d'étoiles de si faible magnitude qu'elle en devient presque invisible. C'est pour cette raison qu'Hevelius, qui ne devait pas manquer d'humour, l'avait baptisée ainsi car il fallait des yeux de lynx pour l'identifier... *Le Grand Livre du ciel* (Bordas) rappelle que l'astronome polonais avait même ajouté : *« Ceux qui ne sont pas satisfaits du choix y pourront dessiner autre chose s'ils le préfèrent ; mais il y a vraiment là un trop grand vide dans le ciel pour n'y rien mettre du tout. »*

Pierre Barthélémy

DR

DR

Portrait de Johannes Hevelius par Andreas Stech. Dans son atlas céleste posthume publié en 1690, l'astronome polonais introduisit onze nouvelles constellations, dont sept perdurèrent. Parmi celles-ci, les Chiens de chasse, les deux lévriers du Bouvier.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 308

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

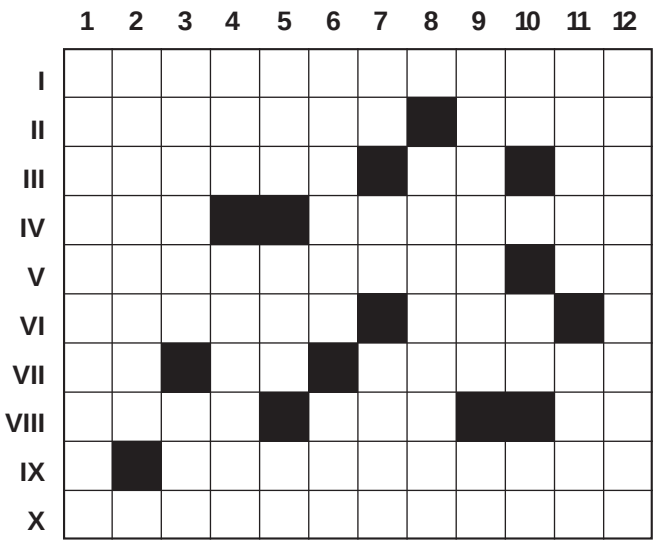

HORIZONTALEMENT

I. Métier d'avenir pour les amateurs de viande froide. - II. Bien nettoyées à l'intérieur. Associé au radius. - III. Bouleversé. Dans la courbe. Romains. - IV. Epoque. Qui conviennent parfaitement. - V. Appréciés par ceux qui ont la cosse d'écosser. Direction. - VI. A l'opposé du talon. En petite quantité. - VII. Sur le départ et sur le retour. Pris en connaissance. Complet à moitié. - VIII. Victoire napoléonienne. Meilleur à la campagne qu'à la ville. En croupe. - IX. Que l'on n'a pas respectée. - X. S'opposent à la mondialisation des affaires.

VERTICALEMENT

1. Perd ses feuilles au jour le jour. - 2. Troisième point sur le court. - 3. Que l'on ne pourra pas laisser traîner. Refusa la vérité. - 4. Officier à la cour du sultan. Homme de cour. - 5. Plus rapide que le métro. Remué à l'intérieur. Voyelles.- 6. A éviter pour alléger le propos. Evite les blocages et les dérapages. - 7. Commune de France. Départ musical. Un cachet avant de partir. - 8. Heureusement qu'il ne tombe plus. - 9. Instantanées. Eclat de rire. - 10. Article retourné. Autre départ musical. Pour les toiles d'importation. - 11. Sans aucune fantaisie. Ouverture sportive à l'anglaise. - 12. Qui ne doivent rien au hasard.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 307

HORIZONTALEMENT

I. Bonnes fêtes. - II. Apion. Avent. - III. Ride. Ente. - IV. Bol. Rab. Tor. - V. Omble. Riant. - VI. Uae. Sou. Sno. - VII. In. Miels. Er (ré). - VIII. Limon. Aimée. - IX. Le. Reins. Su. - X. Adultes. - XI. Emaux. Esaïe.

VERTICALEMENT

1. Barbouillée. - 2. Opiomanie. - 3. Nidlbe (blindé). Aa. - 4. Noé. Mordu. - 5. En. Résineux. - 6. Ma. OE. Il. - 7. Fa. Brûlante. - 8. Eve. Sises. - 9. Tentas. Sa. - 10. Entonnées. - 11. Stertoreuse.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 203

La soirée au casino

CINQ AMIES viennent, pleines d'illusions, jouer à la roulette. Elles se répartissent, à raison de quatre jetons par personne, la somme qu'elles ont changée. Las ! Cinq coups plus tard, elles doivent quitter le casino, ratissées, sans avoir gagné le moindre pari. Pourtant, leurs stratégies s'étaient avérées toutes différentes.

Annette avait misé (et perdu) ses quatre jetons lors du premier coup. Brigitte avait commencé par risquer trois jetons, puis son jeton restant. Elise avait joué ses jetons un par un, Charlotte deux par deux. Quant à Déborah, elle avait d'abord joué deux jetons puis deux fois un jeton.

Lors de chacun des cinq coups, les jetons dépensés au total des cinq amies ont toujours été moins nombreux que lors du coup précédent. En dehors d'Annette, aucune des filles n'a misé toute sa fortune lors de coups consécutifs.

Reconstituez les mises de chacun des cinq coups !

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du mardi 2 janvier 2001.

Solution du jeu n° 202 paru dans *Le Monde* du 19 décembre.

Le déploiement triangulaire sera toujours possible.

Dans un tel déploiement, le nombre d'hommes est un nombre dit « triangulaire » qui s'écrit sous la forme :

$$T_n = (1 + 2 + 3 + \ldots + n) = \frac{n\,(n+1)}{2}$$

S'il existe *a* grades, l'armée du général comprend :

$$1 + 9 + 9^2 + \ldots + 9^{a-1} = \frac{9^a - 1}{8} \text{ militaires.}$$

Ce nombre se met sous la forme du nombre triangulaire T_n pour

$$n = \frac{3^a - 1}{2}$$

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde Publicité

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Chaque jeudi avec

Le Monde

DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

MARKETING **Sept ans après *Jurassic Park*, de Steven Spielberg, la dinomania, loin d'être une mode passagère, continue d'alimenter des films et d'innombrables produits dérivés, du gadget à la pizza. ● SI LES DINOSAURES ont été objets de fascination dès la révolution industrielle, les progrès prodigieux de la technologie numérique expliquent ce nouvel engouement, lié à la quête des origines. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Tim Haines, réalisateur de la série *Sur la terre des dinosaures*, pour la BBC, décrit ainsi les dinosaures comme des *« eco-warriors »* qui *« représentent le pouvoir de la nature sur les hommes, bien avant les hommes. Retrouver les dinosaures, c'est retrouver ses racines et se réconcilier avec la nature ». ● JURASSIC PARK III*, confié par Steven Spielberg à Joe Johnston, est actuellement en tournage à Los Angeles.**

Le boom des dinosaures, reptiles aux œufs d'or

Si l'engouement pour ces animaux disparus ne date pas du « Jurassic Park » de Steven Spielberg, puisque le marketing est inséparable de leur découverte, leur popularité n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui, grâce à la révolution du numérique

B.B.C

Ci-contre : Leaellynasaura avec son petit, extrait de « Sur la terre des dinosaures », la série de Tim Haines pour la BBC. En bas : P'tit Rex (à gauche) et Baylene (à droite), deux créatures de « Dinosaure », la nouvelle production de Disney.

LORSQUE RICHARD OWEN, alors responsable du British Museum, invente en 1842 le nom de dinosaure pour regrouper sous le même terme les grands reptiles terrestres connus à cette époque (iguanodon, mégalosaure, hylaeosaure), il inaugure non seulement une ère nouvelle pour la paléontologie mais donne naissance à un nouveau commerce. Le boom des dinosaures, si souvent attribué à Steven Spielberg et à son *Jurassic Park* (1993), remonte à bien plus loin. Le marketing des dinosaures est inséparable de leur découverte. Une compagnie pétrolière américaine, la Sinclair Oil Company, prenait dès 1930 comme emblème le diplodocus. Une entreprise américaine, la SRG Company, commercialise en 1947 les premiers jouets en forme de dinosaures. La seule chose que n'avait pas prévue Richard Owen est que ses dinosaures – du moins, leur carcasse – seraient un jour vendus en ligne.

Si vous en aviez le temps, et surtout l'argent, il était ainsi possible de s'offrir pour les fêtes de Noël un authentique dinosaure. Un *Pachycephalosaurus Wyomingensis* et son squelette vieux de 65 millions d'années, découvert récemment dans le Dakota du Nord, était ainsi mis à prix pour 330 000 dollars (2,3 millions de francs, 359 000 €) par Ultimate Auction, après avoir été exhibé comme une star, en direct à la télévision. Une somme modeste comparée aux 8,4 millions de dollars (un record pour un fossile) décrochés par la fameuse « Sue », un *Tyrannosaurus rex* de belle taille et en assez bon état, adjugé en moins de dix minutes chez Sotheby's, en 1997. Pour juste quelques milliers de dollars, les dinophiles moins fortunés peuvent acquérir un œuf fossilisé ou une dent, sachant qu'à cause du « rex appeal », celles du *T-rex* seront plus chères.

Le dinosaure, sous toutes ses formes, dans toutes les matières et pour tous les usages, atteint aujourd'hui une popularité jamais vue. La sortie de *Dinosaure*, de Ralph Zondag, la nouvelle production Disney des fêtes de fin d'année, tournée en images de synthèse, a déjà attiré plus de 3 millions de spectateurs en France. La série *Sur la terre des dinosaures*, réalisée par Tim Haines pour la BBC, a été vue par près de 19 millions de spectateurs en Grande-Bretagne, 40 millions aux Etats-Unis, et 6 millions en France. Plus d'un million de vidéos et de DVD de la série ont été vendus dans le monde, alors que le livre inspiré de cette même série a été traduit en treize langues (il est publié en français chez Time-Life) et s'est vendu à 400 000 exemplaires en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. La sortie, à l'été 2001, de *Jurassic Park III* (désigné comme *JP3*), réalisé par Joe Johnston et produit par Spielberg, devrait intensifier encore l'intérêt du public pour les dinosaures. Pourtant, ce phénomène traduit moins une mode qu'une permanence dans notre imaginaire. Ce qui en fait un produit marketing unique.

« Jurassic Park *et* Le Monde perdu *sont,* selon Benoît Peyrefitte, directeur général d'Universal Studios Consumer Product France, qui prépare la sortie de *Jurassic Park III* en France le 8 août 2001, *la franchise la plus populaire de l'histoire du cinéma après* La Guerre des étoiles. *Le revenu lié aux produits dérivés du* Monde perdu *a été en augmentation de 20 % par rapport au premier.* Jurassic Park *et* Le Monde perdu *ont réalisé 1,5 milliard de dollars de recettes dans le monde, mais les recettes liées aux droits dérivés pour les deux films représentent 2,5 milliards de dollars. » Jurassic Park* et *Le Monde perdu* ont donné un poids colossal au marketing du dinosaure en le déclinant à l'extrême. L'empire Spielberg ne perçoit pourtant qu'une partie de cette manne. Les dinosaures font tout vendre : vêtements, papeterie, gadgets, livres, jeux vidéo, logiciels, même les œufs et les pizzas (« Pizzasaurus »). Significativement, les jaquettes des éditions DVD de *Jurassic Park* et du *Monde perdu* mettent davantage l'accent sur les dinosaures que sur la personnalité de leur réalisateur.

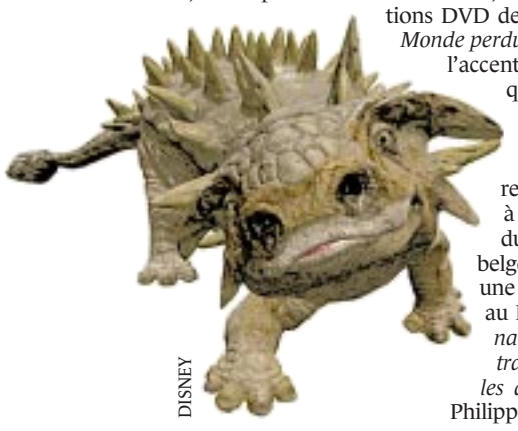

DISNEY

Le dinosaure se retrouve aussi adossé à des produits inattendus. Il existe une bière belge de l'iguanodon, et une eau de vie *Jurassic* au Portugal. *« La fascination est la même à travers le monde pour les dinosaures,* explique Philippe Taquet, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle à Paris. *J'ai pu m'en apercevoir à chacune de mes expéditions. Il existe tellement de sites Internet consacrés aux dinosaures qu'un livre les recense et leur attribue des étoiles comme au guide Michelin. L'un des objets marketing les plus singuliers que j'ai trouvés est une gondole vénitienne achetée au Laos avec un dinosaure à son bord, une montre incrustée dans le front. »*

PAPIER TOILETTE

Cette inflation du produit dinosaure a contraint Disney à élaborer une stratégie particulière lors du lancement de *Dinosaure* et pour la mise en place des traditionnels produits dérivés qui accompagnent chaque production. Pour Jean De Rivières, directeur du marketing chez Gaumont Buena Vista International, le problème pour Disney était de s'approprier le terme de dinosaure le temps de l'exploitation du film de Ralph Zondag. *« Le risque de se faire absorber par le phénomène était réel. Il s'en est suivi moins de licences que d'habitude. Nous avions entre 100 et 120 licences pour* Tarzan, *la moitié pour* Dinosaure. *Le licencié s'est donc posé la question de l'intérêt et de la légitimité de cette licence. Il y a, chez Disney, la licence « personnage classique », c'est le cas de* Blanche-Neige, *des* 101 dalmatiens, *et du* Roi lion, *et celle des films Disney de fin d'année. Il est possible que les licences autour de* Dinosaure, *pas tant à cause du film que de son sujet, rejoignent la même catégorie que celles de* Blanche-Neige. »

Dans *La Foire aux dinosaures* (Ed. du Seuil, 1993), le scientifique Stephen Jay Gould remarquait, après avoir vu du papier toilette imprimé avec des images de dinosaures (à raison d'une bête par feuille), qu'il lui faudrait presque écrire un livre pour recenser toutes les suggestions qui lui ont été faites pour expliquer la dinomania. On peut tout juste constater que la fascination pour les dinosaures est née avec la révolution industrielle, et a rebondi encore plus fortement avec l'apparition des effets spéciaux numériques.

Pour Marina Narishkin, directrice générale de Copyright Promotion, qui s'était occupée du lancement du *Monde perdu, « le public voulait voir* Jurassic Park *à cause des dinosaures qu'il n'avait jamais vus ainsi. L'histoire importait peu. C'était aussi l'époque où l'imagerie numérique était au point, et Spielberg ne se serait jamais lancé dans ce film sans cette avancée. »*

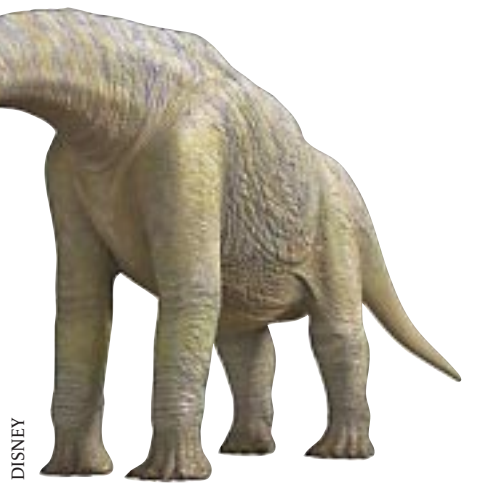

DISNEY

Les dinosaures ont aujourd'hui quitté le champ de la science-fiction pour accéder à une réalité ou à une véracité plus scientifique. L'animation numérique a ressuscité, en tout cas reprécisé, les contours de ce que l'évolution avait fait disparaître. Et plus les dinosaures deviennent réels, plus leur champ imaginaire s'étend. L'attraction *Jurassic Park* aux studios Universal de Los Angeles est une des plus populaires car elle offre justement au public un voyage dans le temps en jouant sur une imagerie réaliste. Les touristes se précipitent en masse pour se faire une grosse peur, ressortent contents et trempés. Si le début est gentil – deux petits dinosaures sur le parcours se disputent une boîte de cornflakes, tandis que d'autres rugissent sur le passage de l'embarcation –, les choses se gâtent très vite. Est-ce que la voiture va nous tomber dessus, comme la Jeep de *Jurassic Park* ? Les passagers n'ont pas le temps de répondre qu'ils sont avalés dans une descente vertigineuse, plongés dans le noir et finissent sous une cascade.

QUÊTE DES ORIGINES

Le progrès scientifique et les avancées technologiques semblent, dans le cas des dinosaures, inséparables d'une quête des origines. La possibilité de réincarner le dinosaure le rend plus proche, et cette proximité va jusqu'à l'identification. L'extinction de cette espèce trouve un écho lointain chez le public qui, dans une angoisse millénariste, se dit que ce monde perdu en préfigure un autre. Philippe Taquet affirme que *« les dinosaures introduisent, dans la tête des humains, petits ou grands, citadins ou campagnards, nomades ou sédentaires, la notion bouleversante de l'immensité du temps, le mystère de nos origines animales, la question de la vie et de la mort des espèces. L'espèce humaine ne peut se désintéresser du sort des dinosaures, dont l'origine, le développement sur la Terre pendant plus de 150 millions d'années puis la disparition, cristallisent de manière particulièrement spectaculaire ce qui guette au fond toutes les espèces, y compris la nôtre. »*

S. Bd et C. M.

Tim Haines, réalisateur de la série « Sur la terre des dinosaures »

« Ils sont le miroir de la vie moderne »

« Comment expliquez-vous la passion du public pour les dinosaures ?

– Les gens aiment être effrayés par les monstres, et le dinosaure est assimilé au mal. En plus, les dinosaures ont véritablement existé, ce qui est une idée très attirante. Autre point important : les dinosaures sont immenses, comparés aux animaux d'aujourd'hui où l'éléphant est l'animal le plus imposant. On ne trouve plus qu'en Afrique des animaux de taille importante.

– La fin des dinosaures réveille des angoisses millénaristes chez le public, qui a tendance à rapprocher cette préhistoire du monde moderne. Souscrivez-vous à ce parallèle ?

– En grande partie. Les dinosaures sont le miroir de la vie moderne. Au moment de leur découverte, croire en leur existence signifiait que vous étiez un libre penseur et que vous adhériez aux thèses darwinistes. Les dinosaures étaient un peu passés de mode dans les années 50, mais les nouvelles découvertes en paléontologie dans les années 70, montrant que les dinosaures étaient, contrairement aux idées reçues, très agiles, ont renouvelé l'intérêt du public pour cette espèce. Il existe aujourd'hui une connaissance de l'environnement qui permet de regarder les dinosaures comme des animaux et non comme des monstres. Ce sont des *"eco-warriors"*, ils représentent le pouvoir de la nature sur les hommes, bien avant les hommes. Retrouver les dinosaures, c'est retrouver ses racines et se réconcilier avec la nature.

– La nouvelle popularité des dinosaures semble avoir beaucoup bénéficié de la technologie numérique. *Sur la terre des dinosaures* aurait-il été possible sans cette technologie ?

– Je n'aurais jamais pu faire ce documentaire il y a dix ans. J'ai réalisé beaucoup de films scientifiques, mais je savais qu'un documentaire sur les dinosaures n'aurait aucun intérêt sans une technologie au point. Lorsque je suis devenu journaliste, je savais que les dinosaures étaient très populaires. Le travail des paléontologues a été capital, mais c'est ma rencontre avec un technicien qui maîtrisait la technologie numérique qui a tout changé.

– Qu'aviez-vous pensé de *Jurassic Park* au moment de sa sortie ?

– Je sais que beaucoup de personnes étaient consternées par le scénario et l'interprétation, mais ce n'est pas le problème. Le film atteignait un niveau jamais vu sur le plan des effets spéciaux, qui rendaient les dinosaures incroyablement crédibles. Les dinosaures de *Jurassic Park* devaient, pour des raisons scénaristiques, être agressifs, alors qu'on sait que ces animaux ne se seraient jamais préoccupés de cette poignée d'humains égarés sur leur île. Mais ce n'est là qu'un détail.

– *Sur la terre des dinosaures*, dont deux épisodes passent à la télévision française le 25 décembre (TF 1 et France 3), a remporté un succès énorme dans le monde entier. Comment analysez-vous, cet engouement ?

– Mon film n'a pas de nationalité. La télévision repose souvent sur une personne, un présentateur. J'avais très peur de voir mon documentaire concurrencé par un *reality show*. Or la force de mon programme est qu'il s'impose sans contexte. Tout le monde s'intéresse à ce monde disparu. Notre film se concentre strictement sur les créatures, de leur émergence à leur extinction. C'est une combinaison d'information et de divertissement.

– Le marketing des dinosaures se renouvelle sans arrêt. Y a-t-il des raisons à sa popularité ?

– Lorsque vous regardez ce *merchandising,* vous vous apercevez que les dinosaures sont très mignons, franchement attirants. En les rendant attirants, vous rendez aussi ces créatures étranges. De plus, les enfants sont très sensibles au fait que les dinosaures aient vraiment existé.

– Peut-on s'attendre, à l'avenir, à des avancées spectaculaires dans la connaissance des dinosaures ?

– Oui. Il suffit de regarder les chiffres. Les dinosaures ont vécu il y a 170 millions d'années, et nous en connaissons 900 espèces. Les récentes recherches menées en Amérique du Sud, en Afrique et en Chine risquent de bouleverser nos croyances sur les dinosaures. Mon souhait le plus cher, en fait, est que mon documentaire soit dans trente ans complètement obsolète.

– Prévoyez-vous de travailler sur une autre série consacrée aux dinosaures ?

– J'ai une autre série prévue pour la BBC sur les animaux qui descendent des dinosaures. J'espère que le succès de la série permettra d'attirer l'attention sur d'autres créatures. J'ai également pour projet d'adapter *Le Monde perdu*, de Conan Doyle, pour la BBC. Faute de pouvoir mettre la main sur de vrais dinosaures, nous ferons encore usage de la technologie numérique. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

ASSOCIATED PRESS/UNIVERSAL PICTURES

« Le Monde perdu », de Steven Spielberg, deuxième volet de « Jurassic Park ».

Le troisième « Jurassic Park » en tournage à Los Angeles

LOS ANGELES
correspondance

La grue descend lentement l'immense projecteur qui va recréer la lumière d'une pleine lune sur Falls Lake, un lac au beau milieu des studios de tournage d'Universal, à Los Angeles. Du bassin artificiel, où les techniciens en bottes s'affairent aux derniers réglages, on voit émerger un dinosaure – un *Spinosaurus*, très exactement – assez crédible, de face, avec la gueule ouverte, mais qui laisse joliment entrevoir ses mécanismes par derrière. Ce *Spinosaurus*-là fait ses débuts à l'écran dans le rôle vedette du troisième *Jurassic Park*, dont le tournage est en train de se terminer dans le plus grand mystère. Steven Spielberg en est le producteur exécutif. La réalisation de *JP3* a été confiée à Joe Johnston (*Jumanji*, *Chérie, j'ai rétréci les gosses*).

Du scénario, il est simplement révélé qu'il s'agit d'une *« mission de recherche et de sauvetage »*, consécutive à un accident de parasailing, qui a lieu quatre ans après les événements de la première suite, *Le Monde perdu*, et sur la même île du Costa Rica, l' Isla Sorna. Une opération fort périlleuse, à en croire le visage balafré et sanglant de l'acteur Sam Neill. On peut en déduire que le docteur Alan Grant, le paléontologue réticent qu'incarnait Sam Neill dans le premier *Jurassic Park*, a été recréé pour ce troisième volet, et qu'il a bel et bien rencontré cette *« nouvelle espèce de terreur »* dont parlent les notes de production, par ailleurs fort laconiques. Les autres acteurs annoncés sont William M. Macy (*Fargo*), Tea Leoni (*Family Man*, *Deep Impact*), Alessandro Nivola, Michael Jeter et Trevor Morgan, le jeune comédien de quatorze ans qu'on a vu dans *Sixième Sens* et *Le Patriote*.

On ne sait pas lesquels de ces acteurs allaient être immergés, enfermés dans une cage, au fond du bassin de l'immense Studio 27, où deux plongeurs professionnels préparent le tournage de cette scène filmée sous l'eau. Un *Spinosaurus* a attaqué et renversé l'embarcation où se trouvaient nos compères, et le réalisateur s'apprête à filmer les réactions de leurs visages en gros plan, sous l'eau. Donc pas question d'utiliser des doublures. Mais le guide de cette visite des coulisses se veut rassurant : chaque acteur descend dans l'eau accompagné d'un plongeur-sauveteur.

Même si *T-rex* perd la vedette au profit d'un nouveau venu aussi carnivore et encore plus imposant, il fait partie du casting de *JP3*, et attend son heure dans un autre studio de tournage. Il s'agit de la même créature que dans le premier film, contrôlée par des systèmes hydrauliques, câbles et ondes radio, et construite par Stan Winston. Sauf que ce *T-rex* s'est considérablement alourdi en huit ans. Il mesure toujours 10 mètres mais pèse désormais 9 tonnes. Et on lui a refait la peau, car la mousse de sa carapace était abîmée. Il faut six marionnettistes pour mouvoir la bête, et l'un d'entre eux se consacre uniquement au clignement des paupières.

« T-rex » perd la vedette au profit d'un nouveau venu, « Spinosaurus », aussi carnivore et encore plus imposant

La production de Steven Spielberg fait de gros efforts pour montrer les dinosaures *« les plus paléontologiquement corrects »*, selon l'expression de Stan Winston. La technologie de fabrication des dinosaures de cinéma a fait tellement de progrès depuis 1993 qu'ils seront encore plus nombreux et présents dans le nouveau *Jurassic Park*. Stan Winston est particulièrement fier de son *Spinosaurus*, un vrai prédateur de 13 mètres et de 12 tonnes, qui est selon lui *« la plus grande créature jamais construite pour un film »*, et il revient avec des *Velociraptors* améliorés. Industrial Light and Magic (ILM), la compagnie d'effets spéciaux de George Lucas, complète les marionnettes en numérique et a aussi fabriqué entièrement sur ordinateur les *Brachiosaurus*, les *Ankylosaurus* et un troupeau de tricératops.

Les paléontologues ont joué un rôle essentiel dans le développement du projet. C'est le plus célèbre d'entre eux, John « Jack » Horner, qui conseille Steven Spielberg depuis *Jurassic Park* et travaille actuellement sur *JP3*. Le consultant en dinosaures est lui aussi condamné au silence, mais confirme quand même l'existence de ce *« nouveau coquin, le Spinosaurus »*, un dinosaure d'Afrique du Nord. *« On le connaissait depuis longtemps, mais le premier squelette a été détruit pendant la deuxième guerre mondiale »*, explique le chercheur, qui est conservateur au Museum of the Rockies à Bozeman dans le Montana. *« Mais on a retrouvé des morceaux, en Egypte, au Maroc, au Niger, et c'est très excitant parce qu'ils sont gros. Le* Spinosaurus *est considéré aujourd'hui comme le plus gros dinosaure carnivore, plus gros que le* T-rex. » Son nom scientifique tient aux grosses épines qui recouvrent son dos, et il est parent du *Baryonx*, un dinosaure de Grande-Bretagne.

« Il n'y a pas de livre sur Spinosaurus, *alors je contribue à élaborer l'apparence physique des animaux et aussi leur implication dans l'histoire, en collaboration étroite avec Joe Johnston, qui est venu voir mon champ de fouilles, et qui sait absolument ce qu'un paléontologue fait ! Mon job sur le film, c'est de corriger les choses. Comme quand je leur avais déconseillé de mettre des langues fourchues aux dinosaures dans le premier film. Je fais en sorte que le réalisateur ne reçoive pas de lettres désagréables de mômes de dix ans, qui sont les plus au fait de la chose !* » Jack Horner ne dira rien des autres nouveaux reptiles introduits par *JP3*, sauf pour préciser que *« les enfants vont adorer. La plupart des mômes sont en contact avec la science par le biais des dinosaures, c'est très important de leur transmettre ce savoir »*.

Le consultant a encore des réserves de dinosaures dans ses cartons que le public aimerait certainement découvrir. Il siège au conseil de la Jurassic Foundation, créée par les studios Universal et Amblin pour financer la recherche un peu partout dans le monde. Pour lui, la popularité actuelle des dinosaures tient au fait que *« Jurassic Park les a enfin rendus cool aux yeux des adultes... »*.

JP3 reprend les personnages des deux best-sellers de Michael Crichton, qui les avait adaptés pour l'écran, mais cette fois les scénaristes Peter Buchanan et John August, avec l'aide d'Alexander Payne et Jim Taylor, ont pu inventer librement leur histoire. D'après des rumeurs de plateau, il paraît que le *T-rex* de 9 tonnes et le *Spinosaurus* de 12 tonnes vont se livrer un combat de géants dans *JP3*. Est-ce cela, la *« nouvelle espèce de terreur »*...?

Claudine Mulard

La Bibliothèque nationale de France s'ouvre à la bande dessinée

Rétrospective européenne, de Töppfer et Christophe à Prado et Reiser

Trente-trois ans après une exposition au Musée des arts décoratifs de Paris, la bande dessinée retrouve enfin une place et un lieu de choix, grâce à « Maîtres de la bande dessinée européenne », à la Bibliothèque nationale de France. Un parcours qui témoigne de la richesse graphique et scénaristique du neuvième art.

[BIB]MAÎTRES DE LA BANDE DESSINÉE EUROPÉENNE, Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand, grande galerie, hall Est, quai François-Mauriac, Paris-13e. M° Quai-de-la-Gare ou Bibliothèque-François-Mitterrand. Tél. : 01-53-79-59-59. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures, le dimanche de 12 heures à 19 heures ; fermée le lundi et jours fériés. 35 F (5,3 €). Tarif réduit : 24 F (3,6 €). Visites guidées pour individuels : 54 F (8,2 €), le vendredi et le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 7 janvier. *Maîtres de la bande dessinée européenne*, livre-catalogue sous la direction de Thierry Groensteen, coédition BNF - Le Seuil, 208 p., 210 illustrations, 280 F (42,7 €). *Cahier de l'exposition*, 64 p., 64 F (9,7 €).[/BIB]

Il aura fallu trente-trois ans pour que la bande dessinée retrouve, en France, une place et un lieu de choix qui lui permettent de témoigner de sa richesse. La dernière exposition intégralement consacrée au neuvième art remonte à 1967, époque où, sous l'influence du vivifiant pop art américain, des intellectuels français, regroupés quelques années auparavant dans la Société civile d'études et de recherches des littératures dessinées, voulurent revaloriser la bande dessinée, considérée alors comme un art mineur juste bon à distraire les enfants et à donner un peu de couleurs aux kiosques.

PLUS DE 300 DESSINS ORIGINAUX

Ce fut l'exposition du Musée des arts décoratifs de Paris, intitulée « Bande dessinée et figuration narrative », dont le catalogue, excusez du peu, était préfacé par Burne Hogarth, dessinateur de *Tarzan*. Depuis, rien, hormis plusieurs expositions dévolues à un auteur spécifique, en fonction des modes et des publications du moment – Bretécher, Bilal, Floc'h, Juillard, etc. –, et une présence symbolique au sein de l'exposition parisienne « Art et industrie » de 1985, axée sur le stylisme et le design.

Trente-trois ans après le Musée des arts décoratifs, c'est la Bibliothèque nationale de France (BNF) qui sert d'écrin aux héros de papier. En tout cas à bon nombre de héros du Vieux Continent, ainsi qu'à leurs pères et mères, puisque cette exposition – retardée par deux fois, pour cause d'incidents sur le site – baptisée « Maîtres de la BD européenne » englobe une bonne part de la création européenne, y compris celle des pays anciennement « de l'Est », notamment l'ex-Yougoslavie et l'ex-RDA. Elle réunit plus de 300 dessins originaux, des dizaines d'ouvrages et d'objets évoquant les univers et les créations de soixante-neuf dessinateurs et cinq scénaristes. En partant du principe – historiquement vérifié – que c'est de ce côté-ci de l'Atlantique (et non aux Etats-Unis, en dépit de l'importance du *Yellow Kid*, de R. T. Outcault, qui daterait la naissance de la bande dessinée) que naquit, il y a quelque cent soixante-cinq ans, ce « récit en images » ou plutôt cette « littérature en estampes », comme l'appelait au milieu du XIXe siècle l'un des grands ancêtres des auteurs actuels de bande dessinée, le Suisse Rodolphe Töppfer, qui conçut *Histoire de Monsieur Jabot*.

L'exposition est due à la volonté conjuguée de deux hommes. D'abord, Jean-Pierre Angrémy, président de la Bibliothèque nationale de France, qui, en dépit de son appartenance à l'Académie française, ne se pince pas le nez lorsqu'il entend parler d'Achille Talon ou de XIII : il préfaça autrefois un album de Guido Crepax et écrivit pour le défunt mensuel *(A suivre)*. Ensuite, Thierry Groensteen, directeur du Musée de la bande dessinée d'Angoulême et auteur de multiples ouvrages sur le neuvième art. Commissaire de l'exposition, il a écumé des dizaines de musées allemands, danois, belges, français, italiens, britanniques ou finlandais et a séduit bon nombre de fondations ou de collectionneurs, afin de rassembler, avec une subjectivité bien assumée, ce qu'il estime être la fine fleur de la BD européenne.

AFFINITÉS ÉLECTIVES

A partir de ce travail de bénédictin qui dura plus d'un an, il a bâti seize tableaux. Les trois premiers épousent la chronologie de la bande dessinée, de 1833 aux années 1920, en faisant appel à force croquis, esquisses, dessins qui ont le parfum d'activités et de mœurs révolues : « Le Siècle de la satire », avec Töppfer, Wilhelm Busch, Caran d'Ache, Rafael Bordalo Pinheiro, etc. ; « Imagiers de l'enfance », avec Christophe ou Mary Tourtel et son ours Rupert ; « L'Avènement de la ligne claire », avec Alain Saint-Ogan (*Zig et Puce*), Hergé, bien sûr, et son disciple-mentor, le maestro Edgar P. Jacobs (*Blake et Mortimer*).

Installées elles aussi dans des salles colorées de tons francs et vifs qui rehaussent planches et ouvrages exposés, les autres sections de cette manifestation « détricotent » ensuite l'univers de la bande dessinée, en fonction d'affinités électives et thématiques. Défilent donc : « L'Apogée franco-belge », qui permet de revoir les fabuleuses aventures graphiques et scénaristiques de Jijé, Franquin ou Uderzo ; « Les Classiques de l'aventure », avec Jesus Blasco, Hans Kresse ou Frank Bellamy, grâce à qui la bande dessinée s'est affranchie de l'humour pur pour toucher aux territoires du polar, du fantastique ou du voyage ; « La BD animalière », « Les Grands Délirants », « Cauchemars et fantasmes de l'Italie », avec des auteurs comme Dino Battaglia, Guido Crepax ou Guido Buzzelli, dont sont surtout montrées des œuvres adaptées des *Mille et Une Nuits*, de *Justine* ou de *Casanova*, *« puisqu'on est à la BNF... »*.

LE CREUSET DES « COMICS »

Les visiteurs pourront aussi s'extasier sur les dessins et les constructions fantasmatiques des « Maîtres des autres mondes » – Philippe Druillet, François Schuiten, Sydney Jordan ou Mœbius. Ou s'intéresser à ce prolifique creuset que furent les journaux quotidiens pour les *comics* européens (le danois *Vecka-Journalen*, l'allemand *Illustrierte Zeitung*, le français *France-Soir* des années 60, le belge *De Nieuwe Gids*, etc.), réunis dans un espace spécifique. Ils pourront lorgner vers cette « Voie romanesque » qui fait la part belle à des auteurs comme Prado, Cosey ou Loustal, ou ces « Mondes intérieurs » grâce auxquels furent révélés des artistes comme Edmond Baudoin, Andrea Pazienza ou Dave McKean.

Ce panorama européen qui se défend d'être exhaustif et ne vise surtout pas à être *« un palmarès »*, auquel ne manquent ni les touches d'humour ni les traits vengeurs (avec notamment « L'Esprit de dérision » illustré par Francis Masse, Claire Bretécher ou Jean-Marc Reiser), est relayé par des bornes interactives. Elles ont été nourries par des milliers de pages de journaux et d'albums numérisées. La reconstitution d'intérieurs de scénaristes (*« trop souvent oubliés »*, selon Thierry Groensteen) fait quant à elle revivre le quotidien – machine à écrire, scripts, photos de repérage, objets fétiches et documents – de René Goscinny, Pierre Christin, Alan Moore ou Jean-Michel Charlier. Histoire de démontrer, s'il le fallait, que la bande dessinée reste un art populaire et vivant.

Yves-Marie Labé

En haut, à droite : « Mr Punch », photographies et dessins de Dave McKean et texte de Neil Gaman, Londres, V.G. Graphics, 1994, collection particulière. Ci-dessous : Caran d'Ache (1859-1909), « Sans titre » (vers 1900), esquisse à la mine de plomb (32,5 × 50 cm), Angoulême, Musée de la bande dessinée.

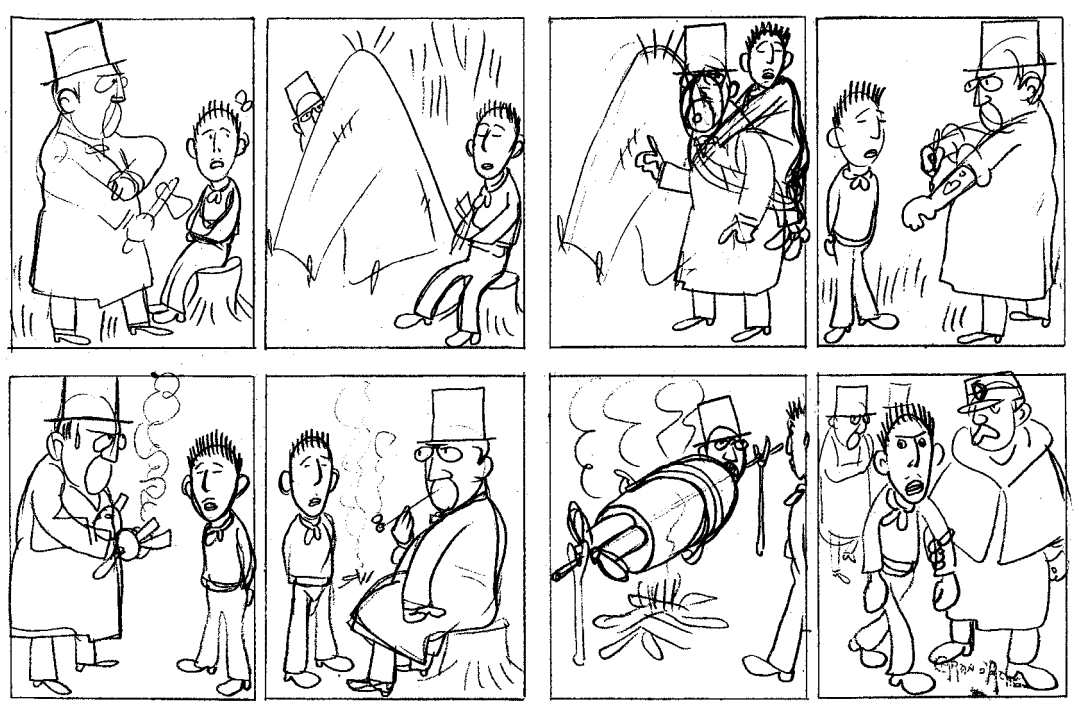

Du musée à Internet

Dinosaure. Mot créé en 1842 par l'anatomiste et paléontologue britannique Sir Richard Owen, de *deinos* (terrible) et *saurus* (lézard).

MUSÉE

● **Muséum national d'histoire naturelle.** Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. M° Censier-Daubenton ou Jussieu.
Tél. : 01-40-79-30-00. Tous les jours (sauf mardi) de 10 heures à 18 heures. Jeudi jusqu'à 22 heures. Entrée : 40 F (6,1 €). Tarif réduit : 30 F (4,5 €).

LIVRES

● ***Sur la terre des dinosaures,*** de Tim Haines. Time-Life, 288 p., 175 F (26,68 €).

● ***L'Empreinte des dinosaures, carnets de route d'un chercheur d'os,*** de Philippe Taquet. Odile Jacob, 363 p., 70 F (10,67 €).

● ***La Foire aux dinosaures, réflexions sur l'histoire naturelle,*** de Stephen Jay Gould. Seuil, « Point sciences », 662 p., 65 F (9,91 €).

● ***Le Temps des dinosaures,*** de David Norman et Angela Milner. Gallimard, « Les yeux de la découverte », 64 p., 89 F (13,57 €).

● ***Dinosaures, enquête sur une disparition,*** d'Eric Buffetaut. Hachette, « Phare », 128 p., 58 F (8,84 €).

DVD

● ***Sur la terre des dinosaures,*** de Tim Haines. France Télévision Distribution
(Cassette vidéo : 119 F, 18,27 € ; DVD : 209 F, 32,10 €).

● ***Jurassic Park,*** de Steven Spielberg. Gaumont Columbia Tristar Home Video
(DVD : 179 F, 27,29 €).

● ***Le Monde perdu,*** de Steven Spielberg. Gaumont Columbia Tristar Home Video
(DVD : 179 F, 27,29 €).

SITES INTERNET

● **www.prehistoricplanet.com**
● **www.dinosauria.org**
● **www.museum.montana.edu**
(renseignements sur le travail du paléontologue Jack Horner, conseiller pour les films de Steven Spielberg).
● **www.jurassicpark.com**
(site officiel du film *Jurassic Park III*).
● **www.jp3hq.com**
(site non officiel, ce sont les « quartiers généraux » de *Jurassic Park III*).
● **www.ingennet.com**
(site plaque tournante).

L'art nègre, une parenthèse dans l'œuvre de Léger

Une exposition à Genève mêle les dessins du ballet « La Création du monde » à des pièces africaines

[BIB]FERNAND LÉGER ET L'ART AFRICAIN DANS LES COLLECTIONS BARBIER-MUELLER. Musée d'art et d'histoire, 2, rue Charles-Galland, 1206 Genève. Tél. : (00-41-22)-418-26-00. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. Entrée : 5 francs suisses (21,50 F ; 3,25 €) ; tarif réduit : 3 francs suisses (12,90F ; 1,95 €). Catalogue, éditions Adam Biro, 48 francs suisses (206,40 F ; 31,20 €). Jusqu'au 4 mars.[/BIB]

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Le 25 octobre 1923, a lieu, au Théâtre des Champs-Elysées, la première de *La Création du monde*, un *« ballet nègre »*. Il a été commandité par Rolf de Maré, le fondateur des Ballets suédois. L'argument est de Blaise Cendrars, la musique de Darius Milhaud, les décors et costumes de Fernand Léger. C'est un des clous de la saison qui confirme l'engouement de Paris pour les arts africains.

Depuis la fin de la première guerre mondiale, ce ne sont plus seulement les peintres, les poètes et les marchands-collectionneurs qui s'intéressent à l'art africain, mais aussi des gens du spectacle. La galerie de Paul Guillaume est un des points de rencontre des *« négrophiles »*. Le marchand qui, dès 1914, exposait de l'art africain, le fait aussi connaître à travers sa revue *Les Arts à Paris*. Parmi ses visiteurs : Cendrars, auteur d'une anthologie nègre réunissant des légendes d'Afrique noire qui paraît en 1921. *La Création du monde* avec ses déités, ses figures animales et humaines sortant du chaos, est tirée de ce travail. Le spectacle vient aussi d'une grande « Fête nègre » qui avait déjà eu lieu au Théâtre des Champs-Elysées en 1919 et pour lequel Léger avait fait un projet de rideau.

Si l'on voit apparaître le nom de Léger dans ces spectacles, est-ce parce que le peintre était de connivence avec l'art nègre ? Non. C'est la réponse qui s'impose au fil de l'exposition de Genève consacrée justement à la relation de l'artiste à l'art africain. Avant *La Création du monde*, en cubo-futuriste, Fernand Léger avait totalement ignoré les modèles formels africains, avec lesquels il n'était même pas en sympathie. Après le spectacle, il les oubliera. *La Création du monde* était une commande. Léger s'est exécuté, profitant de la situation pour faire avancer sa réflexion sur l'objet-spectacle, créer un *« décor animé »*, réfléchir au mouvement réel des danseurs.

ENCHAÎNEMENTS MÉCANIQUES

Léger en fait évolue entre sa vision stylisée de Charlot et *Le Ballet mécanique*, film qu'il aurait réalisé au moment où *La Création du monde* était montée. Il a d'autres chats à fouetter. Il copie les bibles de l'époque : *Negerplastik*, de Carl Einstein, *L'Art nègre et l'Art océanien*, de Clouzot et Level, ou la *Sculpture nègre*, de Paul Guillaume et Apollinaire. « Fernand Léger et l'art africain dans les collections Barbier-Mueller », l'exposition présentée au Musée d'art et d'histoire de Genève ne cesse de montrer tout cela en confrontant les dessins pour le spectacle et leurs sources reproduites, et parfois les originaux. Dans l'art nègre, Léger ne prend au fond que ce qui ressemble à sa propre stylisation, comment les formes des statues africaines s'enchaînent mécaniquement. Léger, *« peintre de la vie moderne »*, peut s'identifier dans le *Ballet mécanique*, mais pas dans cette *Création du monde* qui se veut l'expression de forces originelles. Pour lui, c'est la machine qui fait la force de l'homme.

L'exposition témoigne d'autres intentions, outre le désir légitime de rassembler autrement des pièces de la collection d'art africain du Musée Barbier-Mueller, et par là de leur faire prendre l'air. Elle est aussi une remise en question du mythe *« francophile et chauvin »* (*dixit* Jean-Paul Barbier) selon lequel les peintres de Paris Vlaminck et Derain sont les inventeurs de l'« art nègre ». En présentant, avant de passer au vif du sujet – Léger et l'art africain : un sujet assez mince au fond –, des personnalités qui ont découvert les « arts premiers » avant les peintres de Paris. Cela donne une première partie d'exposition richissime en documents et en œuvres des collections Barbier-Mueller, parmi lesquelles figurent d'ailleurs bon nombre de pièces ayant appartenu à Vlaminck, à Derain, à André Lhote ou à Félix Fénéon.

L'exposition n'a qu'un défaut : le bourrage des vitrines présentées à la façon des musées de l'homme, assez contradictoirement puisque le propos est de montrer que ce n'est pas tant la richesse ethnographique des objets qui intéressait les découvreurs de la fin du XIXe siècle et du tournant du XXe siècle que leur beauté plastique. Parmi eux, le général et grand collectionneur anglais A.L.F. Pitt Rivers qui a été un des premiers admirateurs de l'art du Bénin, ou l'antiquaire de Londres W.D. Webster, éditeur de catalogues illustrés. L'essai de Norman Abramovic sur les amateurs d'*« art nègre »*, avant et après *La Création du monde*, explore ces pistes avant de montrer dans quel bain d'art nègre le Tout-Paris s'était plongé en 1923.

Geneviève Breerette

ADAGP, PARIS

Etude pour « La Création du monde » (1923). Dessin sur papier, rehaussé à l'aquarelle et à l'encre (32 × 24,4 cm)...

L'architecture réinvestit le cinéma à Strasbourg

Valode et Pistre ont donné une dimension urbaine au Ciné-Cité-Etoile du groupe UGC

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Charmante coïncidence : quand les âmes perdues du septième arrondissement de Paris viennent de retrouver leur Pagode, cinéma légendaire désormais intégré dans le circuit Gaumont, les architectes Valode et Pistre, qui ont pignon sur rue, à cent coudées dans la même rue de Babylone, ont achevé à Strasbourg leur dernier morceau de bravoure pour le compte du circuit UGC (*Le Monde* du 28 novembre).

Avec vingt-deux salles et 22 000 m², c'est le plus grand multiplexe d'Europe, et donc l'incarnation du mal pour ceux qui voient en ces mégastructures les nécropoles de la création vive. Pourtant, si le cinéma n'y trouve peut-être pas son compte, l'architecture, elle, s'en tire avec les honneurs. Celle de l'UGC strasbourgeois bénéficie, il est vrai, d'un premier avantage de taille : être proche du centre-ville, dans le secteur en rénovation de l'Etoile, le long du bassin d'Austerlitz, sur l'axe qui doit unir la métropole alsacienne et sa voisine Kehl, en Allemagne. Près du Ciné-Cité-Etoile trouveront place le nouveau conservatoire de musique et les archives municipales, auxquels s'agglutineront peu à peu plusieurs dizaines de bâtiments et tous les avantages naturels que l'on prête à une ville : jardins, commerces, pistes cyclables et *tutti quanti*.

Guy Verrecchia, le PDG d'UGC, s'est pris de passion pour l'agence Valode et Pistre et associés, qui sait retenir ses clients par sa capacité à les écouter et à respecter les programmes. C'est ainsi qu'UGC voulait un concentré de cinémas à Bercy, une sorte d'hymne à la congestion citadine, Valode et Pistre lui ont donné l'étonnante moissonneuse-batteuse qui brasse les populations du nouveau quartier parisien. Mais, de cet exercice mécanique autant que péristaltique, les deux architectes sont passés, à Strasbourg, à une dimension tout autre, qui rompt plus encore avec l'invisibilité physique de la plupart des salles, si souvent réduites à de simples boîtes noires masquées, à l'extérieur, sous des déluges d'affiches.

Le confort, ici aussi, est soigné, quasi supersonique, dans la salle Imax (315 places) comme dans la grande salle baptisée Ove en raison de sa forme ovoïde (600 places), ou dans les vingt autres salles, étalonnées de 110 à 490 fauteuils, soit un total de quelque 5 400 places dont 140 réservées aux personnes à mobilité réduite. Toutes offrent une distance remarquable par rapport aux écrans (8 mètres minimum pour les plus petits d'entre eux) et leur font face. Enfin, les fauteuils ont été mesurés avec assez d'ampleur pour que même les trous noirs des plus navrants navets n'engendrent plus de douleur aux genoux et favorisent, au contraire, le sommeil. Une machinerie particulièrement performante.

B.A.-BA DE LA COURTOISIE

Toutes ces qualités techniques relèvent cependant du B.A.-BA de la courtoisie. L'ensemble de l'Etoile tire ses vertus cardinales de son efficacité architecturale et urbaine. Car c'est bel et bien un bâtiment à l'échelle de la ville, dans la lignée des grands cinémas à l'architecture expressive dont l'entre-deux-guerres a été fertile, et qui ont été si souvent réduits, grand Rex excepté, à l'état de supermarché pour le pire, au mieux de boîte de nuit. L'architecture servait alors une salle unique, autour de laquelle s'organisait un long rituel. Le butinage commercial et culturel et la vogue des rues piétonnes ont fini, à Strasbourg, par faire émerger une nouvelle forme urbaine du cinématographe, marquée par deux signes monumentaux – *« balises urbaines »*, disent les architectes –, deux grands blocs vert-de-grisés aux formes courbes, qui abritent, pour l'un, la salle Imax, pour l'autre, la grande salle Ove. Entre ces deux blocs, l'édifice apparaît scandé par quatre plots au dessin ferme, à la modénature simple et vivante, mais à la substance assez floue (une déclinaison de la brique, différente selon qu'elle s'ouvre sur le canal ou se referme côté Route du Rhin), à la fois pour suggérer la pluralité des salles et pour mimer la scansion d'une rue. La nuit venue, l'édifice laisse filtrer de partout la lumière, reflet de l'agitation intérieure.

Urbaine à l'extérieur, l'architecture le reste à l'intérieur, organisé autour d'une large rue, 13,5 mètres de large, 20 mètres de haut. Une rue définie par les jeux de lumières, savants, corrects et magnifiques, sur des volumes strictement assemblés, aux matériaux changeants. Comme il ne s'agit pas de la lumière du soleil mais des nuances multiples de l'électricité, cette rue dégage un superbe mystère, transition efficace vers les salles. Dans cette atmosphère tissée à l'instar de l'émotion des films, rires, rêves ou frissons selon l'affiche, les pop-corn et les boissons gazeuses ont également trouvé leur place, tirelires accessoires mais tout aussi savamment mises en ordre de marche.

Frédéric Edelmann

CHRISTOPHE DEMONFAUCON

Le bâtiment de Valode et Pistre s'inscrit dans la lignée des cinémas à l'architecture expressive de l'entre-deux-guerres.

SORTIR

PARIS

Ethnic Village
Voici une formule intéressante pour découvrir l'art et l'artisanat de pays en voie de développement, tout en aidant les créateurs à préserver la pérennité de leur culture. La boutique n'est pas un repaire d'Ali Baba, même si l'on peut y découvrir des objets surprenants, beaux. Tous ont une histoire et racontent la vie et les coutumes de la société dont ils sont issus. Autour d'une tasse de thé rouge venu du Mali, le visiteur qui peut – à l'occasion – devenir acheteur, peut s'informer de la provenance des produits, de la façon dont sont effectuées les démarches, les contacts, et le suivi auprès des populations concernées. Car Ethnic Village, soutenu par PlaNetFinance, institution internationale à but non lucratif luttant contre la pauvreté, se porte garante du respect de la Charte éthique.
Ethnic Village, 32, rue Beaurepaire, Paris 10e. Du lundi au samedi, de 10 h 30 à 19 h 30, et les dimanches de décembre. Tél. : 01-42-00-61-29.

Adolescences urbaines
Depuis fin novembre, et à l'initiative au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine se tient à Sceaux une manifestation digne d'intérêt, *Adolescences urbaines*, invitation à poser son regard sur la dimension sociale des adolescents dans la ville. Ni critique, ni analyse définitive, ni image figée, ni approche esthétisante, la rencontre veut bousculer les idées préconçues, replacer les jeunes dans leur appropriation de l'espace et du temps. Des films et documentaires, longs *(Un air de liberté,* d'Eric Barbier, le 27 décembre ; *Les Cœurs verts,* d'Edouard Luntz, le 28...) et courts métrages *(Bonjour petit Copper,* de Roland Allard, le 27 ; *La Punition,* de Jean Rouch, le 28...) ; une exposition photos avec les œuvres de quatorze artistes et photographes contemporains ; des soirées-débat, échanges entre éducateurs, sociologues, historiens... *(Territoires libres,* le 11 janvier ; *Territoires construits,* le 25...).
Galerie du petit Château de Sceaux, 9, rue du Docteur-Berger, Sceaux (Hauts-de-Seine). Jusqu'au 26 février. Tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Tél. : 01-41-87-04-40.

GUIDE

REPRISES FILM

Autant en emporte le vent
de Victor Fleming (Etats-Unis, 1939)
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-44-40.

To Be or Not To be
d'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942).
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-51-60.

Histoires de fantômes chinois
de Tsui Hark (Hongkong, 2000).
Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris 5e. Tél. : 01-43-26-19-09.

Jason et les argonautes
de Don Chaffey (Royaume-Uni, 1963).
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-79-89.

FESTIVAL CINÉMA

La Révolution Wong Kar-Wai
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-51-60.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

EXPOSITIONS

Chine : la gloire des empereurs
Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 28 janvier. 50 F, 35 F; jeunes : 25 F ; entrée libre dimanche de 10 heures à 13 heures.

M. K. Ciurlionis (1875-1911)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, galerie et salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 40 F (musée et exposition). Dimanche 30 F, gratuit le 1er dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

De Fra Angelico à Bonnard
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 01-42-34-25-95. De 11 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier. 50 F. 35 F, 15 F (moins de 12 ans).

Méditerranée. De Courbet à Matisse
Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, entrée Clemenceau, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures visites uniquement sur réservation ; Tél. : 08-92-68-46-94. Fermé mardi et le 25 déc. Jusqu'au 15 janvier. 50 F ; avec réserv. : 56 F, lundi 35 F, avec réservation : 41 F (lundi exclusivement).

Morellet, Cho Duck-Hyun
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi de 12 heures à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 janvier. 38 F. 28 F; gratuit pour les moins de 13 ans.

Oriflammes Vodou, transes et signes
Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Paris 16e. Tél. : 01-44-17-60-00. De 9 h 30 à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 26 février. 22 F et dimanche 15 F ; gratuit le 1er dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

Paris pour escale
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ARC, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 18 février. 27 F. 19 F, jeunes : 14 F.

La Voix du dragon
Musée de la Musique, Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 01-44-84-44-84. De 12 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 février. 40 F (expo et musée). 30 F (expo et musée).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Atelier
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Daniel Langlet, Claire Beaudoin, Nicole Dubois, Sylviane Goudal, Nathalie Hugon, Monique Mauclair, Pierre-Stefan Montagnier, Daniel Sam Pedro, Michel Valmer et Marie-Christine Orry.
Théâtre Hébertot, 78 bis*, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Le 26 décembre, 20 h 30 . Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 260 F.*

La Flûte enchantée
de Mozart. Piotr Beczala, Werner Güra (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaële Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène).
Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Les 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 25 décembre, 15 heures, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F. Suite à un préavis de grève, certaines soirées risquent d'être annulées. Tél. : 01-44-61-59-63.

Joyaux
Ballet de George Balanchine. Musiques de Fauré, Stravinsky, Tchaïkovski.
Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 31 décembre, 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

Sylvain Clavier Trio
Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1er. Le 26 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25.

Jérôme V Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Le 26 décembre, 21 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 50 F à 80 F.

The Black Jack Quartet
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Les 26 et 27 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Les Poubelles Boys
Théâtre Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-87-52-55. Location FNAC. 100 F.

Chantal Goya
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 14 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. De 90 F à 150 F.

Le Quatuor
Châtelet-Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Les 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 295 F.

Chanson plus bifluorée
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Jusqu'au 31 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-46-84-47. De 110 F à 150 F.

DERNIÈRES

Claudine et le théâtre
de et avec Philippe Caubère.
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F. Jusqu'au 30 décembre.

LUNDI 25 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

11.10 Le Monde des idées. Noël, drôle de fête. Invitées : Martine Perrot et Martine Segalen. **LCI**
20.45 et 1.00 Le Club. Best of. **LCI**
21.00 L'Ecole autrement ? **Forum**
22.00 Les Surprises de la chimie. **Forum**
23.00 Les Evangiles, authenticité et historicité. **Forum**

MAGAZINES

19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
21.00 La Route. Best of nº 1. **Canal Jimmy**
23.00 Le Journal de l'Histoire. **Histoire**
23.45 Génération Albator. Albator 78 : Duel final entre la reine et Harlok. Signé Cat's Eyes. Nicky Larson. Rémi sans famille. Chapi chapo. L'alinéa. Wattou-Wattou. **France 3**
0.10 LCA, la culture aussi. **LCI**
0.30 Howard Stern. Invité : Ringo Starr. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

19.05 Au royaume de l'ours brun. **Odyssée**
20.10 Sur les traces de Bourvil. **RTBF 1**
20.15 La Vie en feuilleton. Chasseurs d'ouragans. [1/5]. **Arte**
20.30 En course autour du monde. **Planète**
20.35 L'Opération « Elephants ». **Odyssée**
21.00 La France. L'Europe de la Toison d'Or. [3 et 4/4]. **Histoire**
22.00 Soirée Jean Marais. Cocteau mon maître. **Ciné Classics**
22.05 Cher Père Noël. **Festival**
22.05 Fous d'animaux. **Disney Channel**
22.50 A la recherche de la Palestine perdue. **Planète**
23.30 Les Combats de Mike Tyson. **Pathé Sport**
23.40 Enquêtes médico-légales. Sexe, mensonges et ADN. **Planète**
0.10 Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. **Planète**

MUSIQUE

20.40 Autour de minuit. **Ciné Cinémas**
21.00 Soirée Lennon - Beatles. Le 30 août 1972, à New York. **23.35** Le Royal Philharmonic joue les Beatles. **Paris Première**
21.00 Porgy and Bess. Mise en scène de Trevor Nunn. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Simon Rattle. **Muzzik**
23.00 Burlesque, de Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. **Mezzo**
0.05 Transclassiques 2000 (nº 3). Avec Laure Favre-Kahn, piano. Œuvres de Chopin. **Muzzik**
0.25 Jazz 6. Gospel-song avec Liz McComb. Avec : Carolyn Moss, Charlina McComb et Naomi McComb, Lors du Festival Jazz en 1999. **M 6**

THÉÂTRE

20.55 Les Jumeaux vénitiens. Pièce de Carlo Goldoni. **TMC**

TÉLÉFILMS

17.00 L'Espoir de Noël. Jerry London. ✪. **M 6**
22.35 Famille de cœur. Gérard Vergez. ✪. **TMC**

COURTS MÉTRAGES

22.30 Court-circuit. *Pinocchio.* Gianluigi Toccafondo. *Grand et petit miracle.* Marcus Olsson. **Arte**

SÉRIES

18.25 Les Simpson. Un jouet qui tue. ✪. **Canal +**
20.20 Mister Bean. Les malheurs de mister Bean. **France 3**
20.20 Zorro. Le mort se porte bien. **RTL 9**
21.00 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Three Years Later (v.o.). ✪. **Série Club**
21.25 3e planète après le Soleil. Same Old Song and Dick (v.o.). ✪. **Série Club**
21.40 Zorro. Les complices de l'aigle noir. **Disney Channel**
21.45 New York Police Blues. Bienvenue à New York. ✪. **Canal Jimmy**
23.10 Invasion planète Terre. Le talon d'Achille. ✪. **13ème RUE**
23.25 Taxi. Latka the Playboy (v.o.). **Série Club**

FILMS

20.45 Le Ciel peut attendre ■ ■ ■ **Ernst Lubitsch. Avec Don Ameche, Gene Tierney** (Etats-Unis, 1943, v.o., 105 min) ✪. **Arte**
21.00 Gigi ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 120 min). **Mezzo**
21.00 Tous en scène ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min) ✪. **Cinétoile**
21.00 Le Mariage de mon meilleur ami ■ ■ Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, v.o., 105 min) ✪. **Cinéstar 2**
22.10 L'Etrange Noël de Mr Jack ■ ■ Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, 70 min). **France 3**
22.20 Sexe, mensonges et vidéo ■ ■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
22.30 Prends l'oseille et tire-toi ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1969, v.o., 85 min) ✪. **Cinéfaz**
22.35 Bobby Deerfield ■ ■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 125 min) ✪. **Canal Jimmy**
22.40 Haute pègre ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 78 min). **Arte**
22.50 Ginger et Fred ■ ■ ■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, 125 min) ✪. **Téva**
22.50 Fanny et Alexandre ■ ■ Ingmar Bergman (Suède, 1983, v.o., 185 min) ✪. **Cinétoile**
22.55 Les Parents terribles ■ ■ ■ Jean Cocteau (France, 1948, N., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
23.05 Drôle de drame ■ ■ Marcel Carné (France, 1937, N., 95 min). **Festival**
0.25 I Love L.A ■ ■ Mika Kaurismaki (France - Etats-Unis, 1998, 105 min) ✪. **Cinéstar 1**
0.45 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.10 Allan Quatermain et les mines du roi Salomon. Film. Jack Lee-Thompson.
19.00 Sur la terre des dinosaures. L'incroyable aventure de Big Al.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Anna Karenine Film. Bernard Rose.
22.50 Promis... juré ! Film. Jacques Monnet.
0.30 Sylvie Vartan. Tour de siècle.

FRANCE 2

16.55 Holiday on Ice.
18.10 Un livre.
18.15 Sauvez Willy 2 Film. Dwight Little. ✪.
19.50 Un gars, une fille. Best of.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Le Plus Grand Cabaret du monde. Spéciale fêtes.
23.05 Petits anges d'un soir.
0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

16.30 Tintin et le temple du Soleil Film. Raymond Leblanc.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mister Bean.
20.50 Astérix et les Indiens Film. Gerhard Hahn.
22.10 L'Etrange Noël de M. Jack ■ ■ Film. Tim Burton et Henry Selick.
23.20 Météo, Soir 3.
23.45 Génération Albator.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 19.00
18.25 Les Simpson. Un jouet qui tue. ✪.
18.55 Le Journal.
19.00 Babe, le cochon dans la ville ■ Film. George Miller. ✪.
20.35 Le Prince d'Egypte Film. Brenda Chapman, Steve Hickner et Simon Wells. ✪.
22.10 Les Ensorceleuses Film. Griffin Dunne. ✪.
23.50 Je suis né d'une cigogne ■ Film. Tony Gatlif. ✪.

ARTE

19.00 Nature. Le Parc national de Hainich.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Chasseurs d'ouragans. [1/5].
20.45 Le Ciel peut attendre ■ ■ ■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.). ✪.
22.30 et 23.58 **Court-circuit.**
22.40 Haute pègre ■ ■ ■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.).
0.25 Ballroom Dancing Film. Baz Luhrmann.

M 6

17.00 L'Espoir de Noël. Téléfilm. Jerry London. ✪.
18.35 Astérix le Gaulois Film. Ray Goossens. ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. Graine de vedette. ✪.
20.50 L'Indien du placard Film. Frank Oz. ✪.
22.35 Le Retour de la Panthère rose ■ ■ Film. Blake Edwards. ✪.
0.25 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 L'Economie en question.
20.30 Décibels. Le raï..
22.12 Multipistes.
22.30 Le Bon Plaisir. Théodore Monod (Rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Les Muses en dialogue. Par la Maîtrise de Radio France et l'Ensemble Vocal et instrumental Sagittarius, dir. Michel Laplénie.
22.30 Jazz, suivez le thème. Careless Love.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Invité : Howard Shore.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Venise au XXe siècle..
22.48 Les Rendez-vous du soir (suite). 2 Lieder, de Schubert ; *Symphonie nº 5*, de Mahler, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.

Le Monde TELÉVISION

LA CINQUIÈME

Un Enfant dans la ville

Sur une idée de Nils Tavernier, cette collection intitulée « Un enfant dans la ville » donne la parole, du 23 décembre au 5 janvier, à des garçons et des filles de huit à quinze ans, vivant dans les grandes métropoles, dans les rues, dans les squats, etc ., souvent livrés à eux-mêmes. Plusieurs journalistes et réalisateurs – dont Bertrand Tavernier, père du concepteur de cette série –, mais aussi l'actrice Carole Bouquet, se sont intéressés à ce projet. De Casablanca à Dakar, de Paris à Anvers ou New York, ils ont filmé les mots, la vie et les espoirs comme les peurs et les traquenards qui guettent ces enfants. On verra ainsi Tippi, qui chante et danse dans le groupe Teen's Motion pour redonner vie à son quartier envahi par la drogue, Maria, la petite acrobate, qui souffre de l'exil, ou Angilène, petite Brésilienne qui sniffe de la colle en continuant à jouer avec son ours en peluche...

ARTE

20.15 La Vie en feuilleton : chasseurs d'ouragan

Un reportage-documentaire en cinq volets, réalisé par Mike Magidson, sur deux reporters de la chaîne météo américaine Weather Channel, qui traquent les tempêtes et les ouragans. Epaulés par des spécialistes bardés d'ordinateurs, ils savent que ces images garantissent des taux d'audience record. Un documentaire intéressant mais qui traîne en longueur.

MARDI 26 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 et 1.00 Le Club. Best of sur le thème de la justice. **LCI**
21.00 Christianisme, naissance d'une religion. **Forum**
23.00 Vers la fin de l'islamisme ? **Forum**

MAGAZINES

14.10 et 17.10, 0.10 LCA, la culture aussi. Best of. **LCI**
14.45 C'est mon choix. De quelle célébrité suis-je le frère ou la sœur ? **TSR**
17.00 Les Lumières du music-hall. Lucky Blondo. Jean Gabin. **Paris Première**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Archimède. Spécial Noël. Voir : Artifice. Expérience : Jeux d'enfants. Brève : Georges Pérec. Sciences animées : Point à la ligne. Portrait : Héliopolis. Application : Robots. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Stars de l'an 2000. Taxi 2. Britney Spears. Johnny : Tour Eiffel, le concert de l'année. Anelka : de l'enfer au paradis. Alizée. 10 commandements. Pikachu. Kaas. **M 6**
22.15 Ça se discute. Ascètes ou jouisseurs : Qui a raison ? **TV 5**
23.05 52 sur la Une. **TF 1**
0.30 Howard Stern. Invités : The Bacon Brothers ; Fiona Apple. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.55 Eléments déchaînés. [1/8]. Océans en furie. **La Cinquième**
18.25 L'Actors Studio. Sally Field. **Paris Première**
18.30 Le Monde des animaux. Mission Kalaweit. [6/19]. **La Cinquième**
19.05 L'Europe de la Toison d'Or. [2/4]. Le grand-duc d'Occident (1419-1454). **Histoire**
20.00 Protection de la Méditerranée. La Corse. **Odyssée**
20.15 La Vie en feuilleton. Chasseurs d'ouragans. [2/5]. Avis de tempête. **Arte**
20.30 Marx Brothers. [2/2]. Côté cour, côté jardin. **Planète**
20.40 La Vie en face. Geri, une ex-Spice Girl. **Arte**
21.00 Vittorio Mussolini. Cinéma et fascisme. **Histoire**
21.00 Piero della Francesca, peintre du silence. **Mezzo**
21.40 Naissance du christianisme. [4/4]. **Planète**
22.05 Emmanuel Berl. [3/5]. **Histoire**
22.05 Fous d'animaux. **Disney Channel**
22.10 Gros plan sur Béatrice Dalle. **Festival**
22.16 Thema Max, le roi du rire. Max Linder, ce père que je n'ai pas connu. Le Temps de Max. **Arte**
22.30 Mengele, le rapport final. **Odyssée**
23.00 Les Combats de Mike Tyson. **Pathé Sport**
23.10 En course autour du monde. **Planète**
23.30 Les Derniers Gardiens de phare. **Odyssée**
23.50 La Guerre des loups. [3/3]. Echec et mat (1975-1989). **Histoire**
0.30 L'Histoire du monde. Le Dernier Jour. Buddy Holly. **Odyssée**
1.00 A la recherche de la Palestine perdue. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Football. Football en salle. Masters Cup. **Eurosport**

MUSIQUE

18.30 Voix de notre époque. Avec Anne Sofie von Otter, alto ; Bengt Forsberg, piano ; Ulf Forsberg, violon ; Kjell Lyssel, violon ; Nills-Erik Sparf, alto ; Mats Lidström, violoncelle. **Mezzo**
19.30 Europakonzert 1995. Lors du Mai musical florentin. Avec Sarah Chang, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. **Muzzik**
20.05 Don Juan, de Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
21.00 Music from the Northern Lands. Avec John Lill, piano. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, les Ardwyn Singers et le Chœur polyphonique de Cardiff, dir. Andrew Davis. **Muzzik**
21.45 Concerto pour violon nº 3 de Mozart avec Gilles Apap. Par le Sinfonia Varsovia, dir. Gilles Apap. **Mezzo**
22.35 Coppélia, de Delibes. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. sir Georg Solti. **Mezzo**
23.00 Marciac Sweet 2000. Avec Patrice Caratini, contrebasse ; Claude Egea ; Orevet ; André Villéger ; Stéphane Guillaume ; Christophe Manniol ; Denis Leloup ; François Bonhomme. Et avec : François Thuillier ; David Chevalier ; Thomas Gimmonprez. **Muzzik**
23.15 Jules César en Egypte. Par la Staatskapelle de Dresde, dir. Craig Smith. **Mezzo**
0.05 Musiciens, collectivisons ! Le Willem Breuker Kollektief en concert. **Muzzik**

VARIÉTÉS

18.20 Numéro Un. Tino Rossi. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.00 Les Flocons de l'amour. Tony Bill. ✪. **M 6**
19.25 La Poupée sanglante. Marcel Cravenne [1/6]. **Festival**
20.30 La Vérité vraie. Fabrice Cazeneuve. **Festival**
22.30 Illegal in Blue. Stuart Segall. **RTL 9**

SÉRIES

18.10 I Love Lucy. The French Revue (v.o.). **Téva**
18.30 Futurama. Contes de Noël. ✪. **Canal +**
19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. Coup de froid à Paradise Valley. **Canal J**
19.20 Frasier. La dernière fois que j'ai vu Maris. ✪. **Série Club**
20.20 Mister Bean. Mister Bean va en ville. **France 3**
20.20 Zorro. L'honneur est sauf. **RTL 9**
20.45 Invasion planète Terre. La boîte de Pandore. ✪. **13ème RUE**
20.50 La Vie à cinq. Les fiançailles de mon meilleur ami. **Téva**
21.00 Comment devenir une rock star ? Le rêve (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
21.30 First Wave. Eddie le fou. **13ème RUE**
21.40 Friends. Celui qui inventait des histoires (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
22.05 It's Like, You Know... Les frères siamois (v.o.). ✪. **Canal Jimmy**
22.15 Le Damné. Encore (v.o.). **Série Club**
22.30 Sex and the City. The Big Time (v.o.). ✪. **Téva**
22.50 Twin Peaks. (v.o.). ✪. **13me RUE**
23.25 Taxi. Jim the Psychic (v.o.). **Série Club**
0.05 I Love Lucy. The French Revue (v.o.). **Téva**
0.30 La Quatrième Dimension. Au bord du gouffre. ✪. **Série Club**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Mort en magasin. ✪. **Série Club**

FILMS

13.30 Un scandale à Paris ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
14.20 Cocoon ■ ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 115 min) ✪. **Cinéstar 1**
15.55 L'homme qui aimait les femmes ■ ■ François Truffaut (France, 1976, 125 min) ✪. **Cinétoile**
17.50 Aux sources du Nil ■ ■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1990, 135 min) ✪. **Cinéstar 1**
18.15 Autour de minuit ■ ■ Bertrand Tavernier (Fr. - EU, 1986, 130 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
18.50 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**
20.10 La Grande Vadrouille ■ ■ Gérard Oury (France, 1966, 125 min). **RTBF 1**

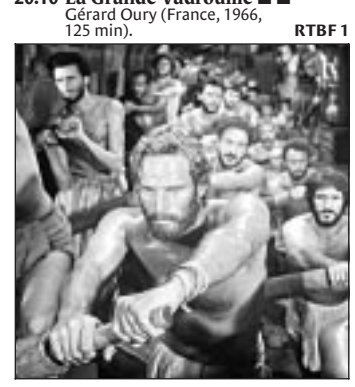

20.30 Ben Hur ■ ■ **William Wyler. Avec Charlton Heston, Jack Hawkins** (Etats-Unis, 1959, 205 min) ✪. **Ciné Cinémas 1**
21.55 Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, v.o., 120 min) ✪. **Canal +**
22.00 Le Juge et l'Assassin ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) ✪. **Ciné Cinémas 2**

22.10 Rendez-vous ■ ■ **Ernst Lubitsch. Avec Margaret Sullavan, James Stewart** (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min) ✪. **Ciné Classics**
22.30 Les quatre plumes blanches ■ ■ Terence Young et Zoltan Korda (GB, 1955, 95 min). **Disney Channel**
22.50 Le Dernier Rivage ■ ■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, N., 135 min). **Festival**
22.50 Le Docteur Jivago ■ ■ ■ David Lean (Etats-Unis, 1965, v.o., 190 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
23.40 Violette et François ■ ■ Jacques Rouffio (France, 1976, 95 min) ✪. **Canal Jimmy**
23.50 Le Criminel ■ ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
0.05 A nous la liberté ■ ■ ■ René Clair (France, 1931, N., 80 min) ✪. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■ Film. Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker.
16.30 Le Chevalier hors du temps. Téléfilm. Roger Young. ✪.
18.05 L'As des as Film. Gérard Oury.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Répondez-nous. Jean-Claude Gayssot.
20.55 L'espion qui m'aimait Film. Lewis Gilbert.
23.05 52 sur la Une.
0.05 Nuits en fête... nuits d'humour.

FRANCE 2

13.55 Les Montagnes bleues. Téléfilm. Paolo Barzman [1 et 2/2] ✪.
17.10 Tiercé.
17.25 et 22.40 **Un livre.**
17.30 Flic de mon cœur.
18.20 Les Valeurs de la famille Addams ■ Film. Barry Sonnenfeld. ✪.
19.50 Un gars, une fille. Best of.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Jane Eyre Film. Franco Zeffirelli ✪.
22.45 Tout le monde dit I love you ■ Film. Woody Allen. ✪.
0.25 Journal, Météo.
0.50 Smaïn au Casino de Paris.

FRANCE 3

13.50 C'est mon choix.
14.50 Miracle sur la 8e rue Film. Matthew Robbins.
16.55 Chroniques du dernier continent.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Mister Bean.
20.55 Questions pour un champion.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Le Joli Cœur Film. Francis Perrin.
0.35 Danser pour s'aimer.
1.25 Tex Avery.

CANAL +

13.45 Cendrillon rhapsodie. Téléfilm. Beeban Kidron. ✪.
15.25 Les Bébés félins.
16.20 Les Ensorceleuses Film. Griffin Dunne ✪.
17.59 Entre chien et chat. ✪.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.00 Chris Colorado.
18.30 Futurama.
18.50 Journal, Le Zapping.
19.05 2000, boulevard du foot.
20.35 L'Année des Guignols.
21.55 Jugé coupable ■ ■ Film. Clint Eastwood (v.o.). ✪.
0.05 Je veux tout Film. Guila Braoudé. ✪.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 Un siècle de découvertes.
15.30 L'Aventure photographique.
16.00 Souviens-toi du futur.
16.35 Les Trésors de l'humanité.
17.20 Douze films : le racisme au quotidien.
17.30 100 % question 2e génération.
17.55 Eléments déchaînés.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Chasseurs d'ouragans [2/5].
20.40 La Vie en face. Geri, une ex-Spice Girl.
22.15 Thema. Max, le roi du rire. **22.16** Max Linder, ce père que je n'ai pas connu. **23.35** L'Etroit Mousquetaire ■ ■ ■ Film. Max Linder (muet). **0.10** Le Temps de Max. **1.05** Soyez ma femme ■ ■ Film. Max Linder (muet). **1.25** Sept ans de malheur ■ ■ ■ Film. Max Linder (muet).
1.55 John Lennon, Sweet Toronto.

M 6

13.35 La Saison des miracles. Téléfilm. Michael Pressman. ✪.
15.15 Un complice inattendu. Téléfilm. Dan Curtis. ✪.
17.00 Les Flocons de l'amour. Téléfilm. Tony Bill. ✪.
18.30 Astérix et Cléopâtre ■ Film. René Goscinny, Lee Payant et Albert Uderzo ✪.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 C'était l'an 2000.
20.50 Stars de l'an 2000.
22.50 Les Aventuriers de l'Amazone. Téléfilm. Luis Llosa ✪.
0.20 Two.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Fiction.
22.12 Multipistes. Invité : Brice Leroux.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal.
22.30 Jazz, suivez le thème. Dearly Beloved.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Maurice Maeterlinck et la musique.
22.35 Les Rendez-vous du soir (suite).

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.45 Geri, une ex-Spice Girl

A la différence du portrait de Madonna (diffusé en france sous le titre *In Bed With Madonna*), ce portrait de Geri Halliwell, ex-battante du groupe féminin les Spice Girls, réalisé par Molly Dineen, reste assez distant, critique et sincère. On s'intéresse donc aux réponses de cette ex-Spice Girl, sachant toutefois qu'il s'agit, à nouveau, de l'histoire éternelle d'une fillette rêvant de devenir une star.

HISTOIRE

21.00 Vittorio Mussolini

Evocation par Vittorio Mussolini, fils du Duce, de ses souvenirs et du rôle majeur que ce passionné de cinéma joua dans la fabrication et la diffusion des images de propagande du régime fasciste. Réalisé par Jean-Christophe Rosé, ce documentaire illustre notamment la relation du peuple italien avec son chef, que Vittorio Mussolini analyse comme étant de même nature que la sienne.

CINÉ CLASSICS

22.10 Rendez-vous ■ ■

Voici un film de Lubitsch assez éloigné de la production habituelle du maître américain de la comédie. Diffusé en 1945 sans succès puis repris plus tard en France, ce film, qui tourne autour d'un marivaudage, est assez cruel, et fourmille de détails sur la difficulté d'aimer. Margaret Sullivan y fit figure de révélation, tant elle y est romantique, nostalgique et lumineuse.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
✪ Accord parental souhaitable
✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
MARDI 26 DÉCEMBRE 2000

Une permanence électorale de M. Marchiani est détruite par un incendie à Toulon

Le candidat à la mairie dénonce un attentat « lâche et imbécile »

TOULON
de notre correspondant

Une des permanences électorales de Jean-Charles Marchiani, député européen et candidat du Rassemblement pour la France (RPF) à Toulon (Var), a été détruite par le feu, dans la nuit du 23 au 24 décembre, vers 3 heure du matin.

Située à La Baucaire, une cité populaire de l'ouest de Toulon, cette permanence, inaugurée il y a trois semaines, était l'une des six dont dispose l'ancien préfet du Var, seul des cinq candidats aux prochaines élections municipales à en avoir plus d'une. Pour les enquêteurs, l'incendie est vraisemblablement d'origine criminelle. Selon leurs premières constatations, le ou les incendiaires auraient pu s'introduire dans les locaux en brisant une vitre de la permanence, située au premier étage d'un immeuble. Un produit inflammable dont la nature n'a pas encore été révélée, aurait été répandu à l'intérieur. Le feu a provoqué la destruction des bureaux de M. Marchiani couvrant une centaine de mètres carrés et endommagé l'étage supérieur ainsi que la toiture de l'immeuble.

Joint par *Le Monde*, Jean-Charles Marchiani a estimé que *« cet attentat, comme tous les attentats, est lâche et imbécile. Il nous choque d'autant plus que pour nous, catholiques et chrétiens, le jour de Noël est la fête de la tolérance et de l'amour. S'il est le fait d'excités, nous n'avons pas grand-chose à ajouter. S'il est commandité par des politiques irresponsables, c'est beaucoup plus grave. Mais en tout cas, ça ne fait que renforcer notre détermination à faire valoir nos idées et à continuer à lutter contre les mœurs déplorables de cette région. Dès le mois de janvier, nous inaugurerons une nouvelle permanence dans le même quartier. »*

Peu après l'incendie, M. Marchiani avait déclaré à l'AFP que cet attentat *« s'inscrit dans un climat d'attaques personnelles, de diffamations et de coups bas contre ma personne et contre le RPF »*. Il a indiqué au *Monde*, dans la soirée du 24 décembre que l'incendie de sa permanence n'avait aucun lien avec l'affaire des ventes d'armes à l'Afrique, dans laquelle il a été entendu comme témoin (*Le Monde* du 18 décembre). A ce propos, le député européen a évoqué *« une extrapolation de certains journalistes pas très rigoureux, et qui est très vite retombée. Ces histoires de Mitterrand et autres... pour moi,* a-t-il ajouté, *c'est du chinois »*.

Au lendemain de l'attentat, des rumeurs faisaient état d'une fête organisée dans cette cité populaire et au terme de laquelle certains esprits auraient pu s'échauffer. Dimanche soir, un jeune militant associatif du quartier de La Baucaire, se disait ému par des *« allégations qui pourraient être malveillantes, voire plus »*. *« Il est certain que ni Marchiani ni Le Chevallier ne sont bienvenus dans notre cité*, ajoutait-il, *et que l'installation de l'ami de Pasqua pue la démagogie mais nous avons d'autres moyens de lui faire savoir que de mettre le feu. Voilà des années que nous incitons les jeunes du quartier à voter. Et c'est par les urnes que nous lui dirons ce que nous pensons de lui et de sa politique... Quant à la fête incriminée, voilà plusieurs années qu'elle a lieu à La Baucaire à la même époque »*.

Il y a une dizaine de jours, un début d'incendie, dans les bureaux d'un journal gratuit, avait failli gagner la permanence du centre-ville de M. Marchiani, située juste à l'étage supérieur, dans le même immeuble.

José Lenzini

La libéralisation du courrier divise les ministres européens

LES MINISTRES européens chargés de la poste et des télécommunications n'ont pu parvenir à un accord sur une nouvelle étape de libéralisation des services postaux en 2003 lors de leur réunion vendredi 22 décembre à Bruxelles.

Le ministre français de l'Industrie, Christian Pierret, qui présidait la réunion, a expliqué que les divergences opposaient au départ les pays favorables à *« une libéralisation poussée et rapide »* et ceux qui défendaient *« une progression plus mesurée et plus maîtrisée »*. M. Pierret en a conclu que le statu quo serait maintenu jusqu'en 2004. Le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Frits Bolkestein, s'est de son côté déclaré *« déçu »* de l'absence de résultat, tout en ajoutant qu'il *« ne perdait pas espoir »*.

Au mois de mai, la Commission a proposé de poursuivre la libéralisation de la poste dans l'Union européenne en 2003. Depuis 1997, le marché postal de l'UE est ouvert à la concurrence pour le courrier de plus de 350 grammes ou taxé à 5 fois le prix de base. La Commission européenne souhaite étendre ce marché aux lettres de plus de 5O grammes ou 2,5 fois le tarif de base. Le Parlement européen a nettement amendé ce projet, en proposant un seuil du domaine réservé à 150 grammes ou 4 fois le tarif public.

Schématiquement, le projet de la Commission est soutenu par les partisans d'une large libéralisation (pays scandinaves, Pays-Bas, Autriche et Allemagne notamment), les pays du sud de l'Europe et l'Irlande y étant plus réticents. Le Royaume Uni se situe dans une position d'attente. La présidence française a avancé en vain un projet de compromis : libéraliser le courrier jusqu'à 150 g ou trois fois le tarif de base, avec un seuil un peu plus bas – 100 g ou deux fois et demie le prix de base – pour le publipostage. *« Nous revenons à la situation du service réservé d'avant. Cette solution n'est pas du tout contraire à ce que réclamaient les organisations syndicales unanimes en Europe et les 2 500 000 postiers européens qui voient conforter le service public »*, a commenté M. Pierret *(AFP)*.

Deux siècles après la Révolution, le couvent des Bernardins retourne à l'Eglise

AU CONSEIL de Paris comme au Conseil régional Ile-de-France, la droite a voté, au printemps 1999, les crédits de restauration de l'ancien couvent des Bernardins et la gauche ne s'y est pas opposée. Le début des travaux a été marqué, lundi 17 décembre, par une visite sur les lieux de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et de Jean Tiberi, maire. Le Réseau Voltaire a ausitôt lancé une campagne contre une opération qu'il considère être une atteinte à la laïcité. Il risque d'en être pour ses frais, tant l'opération, du point de vue de l'archevêché comme de celui des administrations concernées, a été transparente.

UN « PROVISOIRE » QUI A DURÉ

Situé au 24, rue de Poissy, dans le cinquième arrondissement de Paris, d'une superficie de 1 400 m², le couvent des Bernardins a été construit au treizième siècle pour abriter le collège des Bernardins, du nom de saint Bernard, abbé de Clairvaux (1091-1153). Devenu bien national à la Révolution française (1790), le saint bâtiment avait été affecté en 1843, provisoirement, à une caserne de pompiers. Un « provisoire » qui a duré jusqu'en... 1993. La Ville de Paris y a ensuite logé des policiers.

Classé au début du siècle monument historique, le couvent des Bernardins inquiétait les pouvoirs publics par son état de délabrement avancé. A des fins de restauration, une étude préalable a été engagée à l'initiative de la commission supérieure des monuments historiques. Tous les travaux proposés ont été validés pour un chiffrage estimé à 90 millions de francs. En aucun cas, précise Bertrand de Feydau, maître d'œuvre pour l'archevêché de Paris, il ne s'agit de travaux de caractère privatif.

Fallait-il en faire un musée de pierre comme le musée voisin de Cluny ? Y transférer l'école des Chartes ? L'archevêché de Paris s'est porte acquéreur de cet ancien batiment religieux pour y regrouper quelques-uns de ses services, et surtout pour y aménager un espace ouvert sur la ville, à destination culturelle et musicale. Telle qu'elle a été prévue au départ, la répartition du financement sera respectée : cession de la Ville de Paris pour onze millions de francs, prise en charge des travaux de restauration à 40 % par l'Etat, 30 % la Région, 20 % la Ville et 20 % au nouveau propriétaire.

Ce projet fut voté sans opposition par le Conseil de Paris le 26 juin 2000, puis par le Conseil régional le 6 juillet. Le couvent des Bernardins n'aura pas de destination proprement cultuelle. Toutes les règles ont été respectées, précisent les promoteurs du projet. Elles se seraient appliquées de la même façon si le propriétaire n'avait pas été l'Eglise. Rappelons que la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 avait transféré la propriété des lieux de culte existant (cathédrales, églises, temples, synagogues) à la collectivité publique qui, depuis, a l'obligation d'entretenir son patrimoine. L'Etat a la charge des cathédrales, la commune celle des églises paroissiales.

Henri Tincq

Jacques Chirac et Lionel Jospin saluent la mémoire de Louis Leprince-Ringuet

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a salué, dimanche 24 décembre, dans un communiqué, la mémoire de Louis Leprince-Ringuet, mort samedi à l'âge de 99 ans (*lire page 12*). *« Notre pays a perdu l'un de ses grands esprits »*, écrit M. Chirac, qui ajoute : *« Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, pionnier de la physique nucléaire* (...), *il fut un professeur de légende au Collège de France et à l'Ecole polytechnique. Homme engagé dans son temps, il porta haut, tout au long de sa vie, les valeurs humanistes qui sont celles de la France. »*

Pour sa part, le premier ministre, Lionel Jospin, a rendu hommage au *« grand savant, pionnier de la physique nucléaire* (qui) *a aussi consacré sa vie au service de l'enseignement des sciences et à celui de la réforme des études scientifiques »*. M. Jospin ajoute que Louis Leprince-Ringuet *« a su conjuguer de façon originale et passionnée sa foi chrétienne et sa quête de la vérité scientifique »*, avant de saluer le *« militant de la construction européenne »* et le *« grand humaniste qui laisse à la France et aux Français un message d'espoir »*.

A nos lecteurs

DURANT LES FÊTES, la parution des pages Régions, Communication et Kiosque s'interrompt. Elle reprendra mardi 2 janvier 2001 (daté mercredi 3). Le prochain « Monde Économie » paraîtra lundi 8 janvier 2001 (daté mardi 9), et « Le Monde Interactif » mardi 9 janvier (daté mercredi 10). Par ailleurs, la rubrique Placements est réduite à une page dans nos éditions de ce jour et le sera également le samedi 30 décembre (daté dimanche 31-lundi 1er janvier 2001) et le samedi 6 janvier 2001 (daté dimanche 7-lundi 8 janvier).

Tirage du *Monde* daté dimanche 24 - lundi 25 décembre 2000 : 534 578 exemplaires. 1- 3

Adieu 2000, bonjour 2001

un numéro renversant

Le Monde vous propose
le samedi 30 décembre 2000,
un **numéro exceptionnel**
pour entrer dans le 3e millénaire.
Tête : toute l'actualité du jour.
Bêche : les grands événements
de l'année 2000 illustrés par
PLANTU.